



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JUILLET. 1727.



A PARIS,

Chez { LA VEUVE CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVFLIER, fils, rue
S. Jacques, au Lys d'Or.
N. PISSOT, Quay de Conti, à la descente
du Pont-Neuf au coin de la rue de
Nevers, à la Croix d'Or.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



A V I S.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très - instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujourns pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non - seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages; mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

Le prix est de 30. sols.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JUILLET. 1727.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

O D E.

Sur la Colique.



Ruel bourreau de ma famille,
Tyran fougueux, Hyde intestin;
Colique, inexorable fille

De la tristesse & du chagrin;
Faut il qu'une innocente vie,
Sans cesse à ta rage asservie,
Succombe enfin sous ton effort;

A ij Ou

1498 MERCURE DE FRANCE,

Ou pour quelque affreux sacrilege,
Suis-je indigne du privilege
De mourir d'une seule mort ?



A peine je vis la lumiere,
Que j'éprouvai tes traits perçans ;
Barbare, tu fus la premiere,
Pour qui j'eus un corps & des sens.
A peine j'eus commencé d'être,
Que la Parque me fit connoître
Les maux qui m'étoient destinez ;
Et ma fin qui sembloit prochaine,
Montra de quels doigts l'Inhumaine
Filoit mes jours infortunez.



Impitoyables Eumenides,
Dont la main fatale aux pervers,
Va poursuivre leurs parricides
Sur le Trône & dans les Deserts.
Au prix de ce Monstre funeste,
Vos Serpens, la terreur d'Oreste,
Rendoient ses regards assurez ;
Et les feux que vous allumâtes

A4

Au fein des Turnus , des Amates ,
 Caufoient des transports moderez.



Quel bras contre moi se déploye ?
 Quel Dieu s'arme contre mes jours ?
 Mes flancs deviennent-ils la proye ,
 Ou des Corbeaux , ou des Vautours ?
 Dans la douleur qui me poffede ,
 Je ne trouve point de remede ,
 Que les cris & le defefpoir ,
 Et mettre un frein à leur licence ,
 Est tout cé que ma patience
 Ose entreprendre & croit pouvoir.



Acheve , homicide Furie ,
 Poursuis l'objet de ton courroux ;
 Sur ce qui me refte de vie ,
 Epuife tes traits & tes coups.
 Que ta dure perfeverance
 Hâte enfin , pour ma délivrance ,
 Le fatal cifeau d'Atropos ;
 Mais , après des tourmens fans nombre ,
 Daigne au moins refpecter mon Ombre ,
 Ne viens plus troubler mon repos.

R. J. R.

A iij

LET



LETTRÉ écrite aux Auteurs du Mercure, sur un Amphithéâtre qui se voit dans le Gâtinois, accompagnée de quelques Remarques Géographiques. Par M. le Beuf, Chanoine & Sous-Chantre de la Cathédrale d'Auxerre.

L Orsque les besoins de la santé ou d'autres sujets exigent de moi quelques voyages, je fais en sorte que la visite des lieux qui se rencontrent sur ma route puisse être de quelque utilité à mes amis ou au Public, persuadé de ce qu'a dit M. Guib, dont je viens de lire la vie dans votre dernier Journal; que lorsqu'on voyage avec connoissance & goût, l'on profite plus en chemin qu'en restant dans son lieu : *Qui sapienter peregrinatur, plus proficit in via quàm in Patria.*

Déterminé à aller passer quelque temps dans le Gâtinois, je tournai ma marche du côté de la Riviere de Lou-ain, où j'avois lû qu'il reste une Antiquité Romaine assez considerable. C'est un Amphithéâtre qui paroît encore suffisamment conservé, malgré le grand nombre de siècles écoulés depuis sa construction, & où l'on remarque encore le lieu qu'on appelloit
l'Aienc.

JUILLET. 1727. 1501

l'Arene. A Dieu ne plaife, que je fois de ces gens qui s'attribuent des découvertes que d'autres ont faites avant eux. Cet Amphithéâtre a dû toujourns être exposé aux yeux des passans, de-même que la Colonne de Cussi en Bourgogne; mais il n'y a guères d'apparence qu'on y ait pris garde de fort près: Il n'est point sur une route de carrosses ou d'autres voitures publiques; c'est dans une campagne peu fréquentée sur le bord d'un chemin où il ne passe presque que des gens de Riviere ou quelques Marchands, qui attentifs à d'autres choses qu'aux Antiquitez, ont pû prendre cet Edifice pour des restes d'une Tour qui auroit été d'une grosseur prodigieuse: en un mot, c'est à cinquante pas du Canal de Briare, qui n'est qu'un passage de Commerçans, & à quatre ou cinq pas du chemin qui cotoye ce Canal du côté de l'Occident: le grand chemin de Paris à Lyon est éloigné de là d'une lieuë ou environ, aussi du côté du Couchant.

Avant que de vous faire la Description de ce reste d'Amphithéâtre, je crois devoir d'abord vous marquer ce que j'en ai lû dans l'Histoire du Gâtinois, donnée en 1630. par Dom Guillaume Morin, Prieur de l'Abbaye de Ferrieres, quoique j'aye reconnu par experience qu'on ne peut

A iiiij gueres

gueres compter sur les faits avancez par cet Auteur. Vous en jugerez par les Réflexions que je fais sur ce lambeau de la page 51. de son Livre. *Creusant les Tranchées*, dit-il, *entre Montbuis & Montcresson sur le rivage de la Riviere de Loins, en un lieu appellé Seviniere, furent trouvez sur une Colline plusieurs vestiges & vieux Bâtimens à la Romaine, avec les ruines d'un Amphithéâtre : & fouillant plus bas furent trouvez dans un champ des Pilastres & quantité de vieux fondemens, & encore en ce champ se trouva un Lavoir à la Mosaïque & plusieurs Médailles portant cette Inscription : Antoninus Aug. Pius Conf. IIII. & d'autres où étoit écrit autour : Ant. Imperator. En d'autres étoit l'Effigie d'une Imperatrice avec cette Inscription, Faustina Antonini Imp. uxor. & plusieurs autres en si grande quantité, qu'un Fourbisseur nommé Courtois les achepta à la livre. L'Historien parle des Pionniers qui firent les creusées pour le lit du Canal de Briare vers l'an 1607. mais à considerer l'éloignement dont cet Amphithéâtre est de la ligne presque droite qu'on vouloit former pour le Canal, il n'y a aucune apparence qu'il se soit trouvé sous les mains des Ouvriers. D'ailleurs il est élevé sur une petite Colline, & ses murs excèdent encote à present*

JUILLET. 1717. 1503

font la superficie de la terre à la hauteur de trois ou quatre toises. Je lui accorderai néanmoins les trouvailles qu'il dit avoir été faites au-dessous, à l'exception de la Légende des Médailles de l'Impératrice Faustine, sur laquelle il y a apparence qu'il s'étoit fié à sa mémoire, ou qu'il avoit mal lû. Le Pavé qu'il appelle à la Mosaique, n'est pas à present tout-à-fait inconnu en ces quartiers-là; puisque l'an passé on en découvrit à quatre lieuës plus bas du côté de Paris dans le Village appelé *Cepoy*, proche Montargis. Cette nouvelle parut si extraordinaire au Peuple qui n'en avoit jamais vû, que plusieurs des Habitans de Montargis en emporterent des quartiers considérables dans leur Ville. Au reste il paroît par ce qui se lit dans la page suivante, qu'on n'étoit pas fort difficile du temps de Guillaume Morin. Cet Historien y rapporte la Harangue qu'il dit avoit été faite à Henri IV. lorsqu'il arriva à Montargis. Elle roule sur ce que le Canal auquel on travailloit pour joindre la Seine avec la Loire, devoit former dans le terrain du Roy la ligne transversale de la lettre H. premiere lettre du nom d'Henry, dont les deux Rivieres seroient comme les lignes collaterales, & elle ajoûtoit que pour augmentation de bonheur,

A. V. Mon-

Montargis se trouvoit au milieu de cette ligne transversale. La spiritualité de cette rencontre qui pouvoit être placée ailleurs que dans une Harangue, ou être entièrement passée sous silence, n'empêche point qu'on ne soit redevable au Pere Morin, d'avoir donné, quoique d'une manière très-imparfaite, la connoissance de l'Amphithéâtre dont je vous parle & de plusieurs autres particularitez du Gâtinois & pais Senonois.

Une autre personne du même pais qui avoit été sur les lieux exprès pour visiter cet Amphithéâtre, en fit vingt ans après un détail un peu plus circonstancié. Je suis bien aise de rapporter aussi les propres paroles de sa Lettre, afin que vous jugiez des Traditions populaires qui se formoient touchant cet Amphithéâtre. *Pour cet Amphithéâtre, vous sçavez que c'est un lieu qui est à une lieue & demie de Châtillon sur Loire, Paroisse de Montbouy, qui se nomme à present le Château de Chenevielle. Vous y voyez encore maintenant beaucoup de vieilles mazures de Bâtimens à l'antique. Les Habitans disent que cela a été bâti du temps de Cesar. Vous y voyez le lieu où l'on faisoit battre les bêtes, le lieu où étoient les Juges, fort élevé, leurs Sieges: le tout bâti dans la muraille & bâti fort bien*

JUILLET. 1727. 1305

bien de petites pierres quarrées, & sans mentir, vous diriez qu'on les a rabotées, tant elles sont unies. Il est fait en ovale & a bien soixante pieds de long & six-vingt en rondeur. Et pour assurance qu'il est du temps de Cesar, c'est qu'il a été trouvé grande quantité de Monnoye fort épaisse, dans lesquelles l'on dit que l'image de Cesar étoit gravée. Il y a plus de soixante & dix ans que cette Lettre a été écrite par un Religieux, qui, comme vous voyez, n'y entendoit pas grande finesse. Il exposa seulement ce qu'on disoit dans le país. Je suis témoin qu'on y dit encore les mêmes choses aujourd'hui : mais il faut à present vous marquer ce qu'il y a d'exactly vrai dans ce que portent ces deux Relations.

Cette Antiquité est veritablement dans la Paroisse de Montbouy, entre Montbouy & Montcreffon, à une lieuë & demie de Châtillon sur Lou-ain, sur le pençnant d'une petite Colline qui regarde l'Orient, dans un lieu appellé aujourd'hui communément Cheneviere, appartenant au Seigneur de la Bussiere, autre Paroisse éloignée de quatre lieuës. Mais la seconde Relation ne paroît pas s'exprimer exactly sur les dimensions de l'Amphitheatre ; puisqu'ayant fait le tour de ce quart de cercle à l'exterieur, au-

A vj sans

tant que les épines & les ronces permettent d'en approcher, c'est à-dire, à trois pas de distance du mur, j'ay compté cent soixante & neuf de mes pas, chaque pas de la longueur de deux pieds, selon laquelle supputation, en déduisant à proportion de l'éloignement où j'étois, le contour extérieur de cet Amphitheatre peut être de trois cens pieds, ou environ. Je remarquai que l'épaisseur des murs vers les bouts du quart de cercle est de cinq pieds, & que le mur diminue en épaisseur en approchant du milieu. Cent cinquante personnes pouvoient tenir à leur aise dans le premier rang & dans les autres, qui vont en descendant & retrécissant, à proportion; ce qui étoit suffisant pour contenir les Notables du País qui n'étoit pas alors si peuplé qu'aujourd'hui. Quoique ces degrés inférieurs ne soient pas visibles à cause de la terre & des décombres qui les couvrent, on ne laisse pas de les percevoir suffisamment à la faveur des sillons que forme la charuë de ceux qui y labourent. Tout au bas de l'endroit où étoient les dernières places, est un creux de figure à peu près ovale, dont les murs du côté de l'Amphitheatre ont trois toises de hauteur, ou environ, & du côté de l'Orient ou du chemin où ils sont à rez de

de

JUILLET. 1727. 1507

de chauffée, ces murs ont encore environ une toise & demi de profondeur. C'étoit dans ce fond que se donnoit le combat des bêtes, c'étoient-là proprement les Arenes, ainsi nommées à cause de l'Arene ou sable dont on parsemoit la place pour la facilité des combatans. Je me suis servi du terme de quart de cercle pour donner une notion exacte de la figure de cet Amphitheatre ; il n'y a en effet que le quart d'un cercle qui soit bâti en rond : les deux extrémités du mur qui viennent aboutir aux pointes de l'ovale des Arenes sont en lignes à peu près collaterales, & qui forment chacune un Angle à l'endroit où elles se joignent au quart de cercle ; ce qui n'empêche pas que cet édifice ne soit un véritable Amphitheatre, ou autrement un double Theatre, selon l'expression de Cassiodore : *Amphitheatrum quasi in unum juncta duo visoria.* (a)

Vous exigez, sans doute, Monsieur, que je vous marque sous quel Empereur on peut croire qu'a été bâti cet Amphitheatre : c'est ce qu'on ne peut dire sans vouloir deviner. Quoique, selon Jules Capitolin, le neveu d'Antonin, adopté par lui dès son second Consulat, ait aimé

(a) *Lib. 5. Ep. 42.* Ce mot *Visorium*, quoique de basse Latinité, ne se trouve pas dans le Glossaire de M. du Cange,

les

1508 MERCURE DE FRANCE

les combats des Athletes, lorsqu'il étoit jeune, (a) & qu'on ait trouvé un grand nombre de Médailles d'Antonin le Pieux dans le champ qui est entre ce monument & le cours du canal ; je n'en voudrois pas conclure qu'il n'eût été bâti que de son temps, à moins qu'on ne veuille dire que cet Empereur en auroit fait construire en differents endroits de l'Empire Romain pour l'année seculaire de la fondation de Rome qui arriva de son vivant, & qui répondoit à l'an 147. ou 148. de Notre Seigneur, selon les differents calculs. C'étoit la fin du neuvième siecle de la fondation de la Capitale de l'Empire. Mais il est difficile de prouver qu'on ait donné à cette occasion des jeux ou des Spectacles extraordinaires dans l'étendue de l'Empire Romain, puisqu'on voit même qu'à la millième année qui arriva sous le regne de Philippe, & qui fut plus célèbre que toutes les années seculaires précédentes, ces Spectacles ne furent donnez qu'à Rome. Ceux qui ont étudié plus que moi les Etymologies locales pourront nous apprendre pourquoi Montcreffon & Montbouy qui

(a) *Amavit Pugilantium luctamina, & cursum & aucupatus : & pila lufit apprime & venatus est.* Ces deux derniers divertissemens font ceux de notre Pays.

ne

JUILLET. 1727. 1509

ne sont point situez sur des Montagnes ,
portent cependant ce nom. Je puis dire
seulement à l'égard de Montbouy dont
l'Amphitheatre est plus voisin que de
Montcreffon , que la derniere syllabe
de son nom vient du mot *Boia* , qui si-
gnifioit anciennement des Fers ou des
Chaînes selon Plaute & Festus. Ce nom
étoit assez commun parmi ceux des
Bourgs , Villages ou Châteaux. Nous
avons presque dans le centre de notre
Diocèse un lieu appellé Bouy , qui étoit
ainsi nommé au moins dès le troisiéme
siécle , & qui sûrement servoit alors de
prisons. Il reste encore dans un endroit
de ce Village de Bouy ces prisons souter-
raines , faites en forme de Galeries , très-
obscurcs & ténébreuses , dans lesquelles
on enfermoit les criminels , & peut-être
aussi à certaine distance , les bêtes qu'on
destinoit pour combattre avec eux. Le
lieu où elles sont , s'appelle Côme , & a
été long-temps embelli d'un Château des
Comtes de Nevers , qui pouvoit avoir
été bâti sur les fondemens de l'édifice où
s'étoient donnez les Spectacles & autres
plaisirs du Paganisme , que le nom de
Côme désigne assez à ceux qui ont lû la
51. Lettre du quatriéme Livre de Cassio-
dore , & une Dissertation qui a paru en
1720.

1510 MERCURE DE FRANCE

1720. sur le Dieu Comus. (a) La Colline de Côme & celle de Montbouy regardent également l'Orient, de même que celle où étoient les Amphitheatres d'Aurun & de Lyon. Comme ces sortes de Spectacles se donnoient le soir, il étoit convenable que les Spectateurs fussent tournez vers l'Orient pour n'être pas of-fusquez par la lumiere du Soleil couchant.

Au reste, je ne vous donne point l'Amphitheatre de Montbouy comme quelque chose d'approchant de celui de Nîmes, ni même de celui de Doué en Anjou, dont on voit la représentation dans le Voyage Liturgique du sieur de Moleon, imprimé en 1718. Au moins vous pouvez juger qu'il subsiste en plus grande partie que celui de Lyon, dont le même Voyageur a représenté les foibles vestiges après la page 148. de son Ouvrage.

(a) On est surpris en lisant cette Dissertation, imprimée à Paris avec le nom de l'Auteur, qui est un Avocat en Parlement, & munie de l'Approbation d'un Censeur Royal, qu'au bas de la page 58. où l'Auteur parle de la brieveté de la vie, selon le Systême des Payens, on voit une Note où il est dit qu'il semble que l'opinion d'un autre monde n'ait pris faveur que du temps de Socrate, & qu'il n'y en a aucun vestige dans l'Écriture même. Proposition également hardie & dangereuse.

(a)

(a) Il ne dépendroit que de vous, M^{rs}, d'inviter les Curieux de se détourner un peu de la grande route de Paris à Lyon pour voir ces restes d'Antiquité; & si la noble passion qu'inspire la curiosité ne conduisoit point à certaines formalitez ni à certaines dépenses, je ne doute pas qu'il n'y eût des personnes assez agissantes pour faire fouiller autour de cet Amphitheatre, comme on a fait proche la colonne de Cussi, afin de s'assurer s'il n'y auroit point là d'autres antiquitez du Paganisme enfouies en terre.

Il resteroit à examiner pour quoi cet Amphitheatre est dans une campagne éloignée de toutes les grandes Villes anciennes; car ni Montargis ni Chastillon sur Lou-ain, entre lesquelles il est situé, ne sont point des Villes d'une date bien reculée, & qu'on puisse dire avoir été

(a) Doué est à quatre lieuës de Saumur, vers l'Occident d'hiver. Son Amphitheatre étoit encore entouré il y a cent ans d'un treillis de fer autour de l'endroit des Arenes. On assure que les Echevins le vendirent pour payer une taxe de la Ville. Avant ce temps-là on se servoit encore de cet Amphitheatre pour représenter quelques Points de l'Histoire Sainte, & on accouroit même d'Angers à ces sortes de représentations. On prétend dans le Pays que cet Ouvrage, taillé dans le roc, fut fait par une Colonie de Soldats que Jules-Cesar y employa.

des

des Citez Romaines. Il n'y a que Gien dans ces quartiers-là qui passe pour être de la premiere Antiquité, & que plusieurs prennent pour le *Genabum* de Cesar ; mais cette derniere Ville est éloignée de cinq ou six lieuës de cet Amphitheatre. On peut dire absolument qu'il y auroit eu dans les environs quelque Ville qui a été depuis entierement détruite, ou qui se trouve reduite à un simple Bourg : selon cette opinion je ne jetteroï point la vüe sur d'autre Bourg que sur celui de Noyen qu'on assure avoir été originairement appellé *Noviodunum*, qui n'est éloigné de l'Amphitheatre que d'une lieuë, & où la pierre est plus commune, aussi-bien qu'à Montcreffon, que dans le reste du Senonois ou haut Gâri-nois, dont le terrain ne fournit presque que du caillou.

Il paroît que chacune des Villes qui étoient autrefois sous la domination des Romains, avoit ses Arenes : on en trouve appellées indifferemment ou *Arena*, ou *locus Arenarum*, ou *Castrum Arenarum*, ou bien *Campus Arenarum*. Il en est fait si souvent mention dans les Histoires ou vieux Titres, que la consequence peut être tirée sans témérité à l'égard de celles dont on ne trouve point de vestiges, pourvû que ce soient des Villes anciennes.

JUILLET. 1727. 1513

nes. Outre les Arenes de Verone, nommées dans les écrits de Rathier, Evêque de cette Ville, & celles de Tréves dont il est fait mention dans Aimoin, on trouve differens enseignemens sur celles de plusieurs Villes du Royaume. Les Arenes de Perigueux sont nommées dans la Chronique des Evêques de ce lieu à l'an 1157. celles de Marseille dans une Charte de l'an 1152. Celles de Paris étoient à l'endroit qui fait face à l'Abbaye de Saint Victor, du côté de l'Occident, selon un Acte de l'an 1284. cité dans l'Histoire de l'Université. Elles regardoient par conséquent l'Orient. Marlot parle amplement du Mont des Arenes, proche Reims, dans son Histoire de cette Metropole. La Coutume de Bourges nous apprend aussi qu'il y a eû des Arenes proche cette Ville. Les Arenes de Metz se trouvent désignées dans des Titres du onzième siecle. Certains Mémoires de vers l'an 1450. que j'ai entre mes mains, énoncent pareillement un *Champ des Arenes*, à un quart de lieüe d'ici, sur la route de Paris; mais il n'y reste aujourd'hui nul vestige d'Amphitheatre ni d'aucun édifice. Il est à croire qu'il en a été de ces Monumens comme de quantité de murs des anciennes Citez dont on ne voit aucune marque hors

hors de la terre , parce qu'ils'ont été détruits comme incommodes , ou afin qu'on en put employer les materiaux à construire de nouvelles enceintes de Villes.

Quelques Geographes pourroient être surpris de ce que je me suis servi ici de fix Lettres pour désigner la riviere sur le bord de laquelle est l'Amphitheatre de Montbouy ; & de ce qu'au lieu d'écrire *Loin* comme le commun , j'ai écrit d'une maniere plus étendueë , *Louain* : mais je prétends être legitiment fondé sur l'Etymologie de tous les noms de Rivieres , finissant en *ain* , parce que cette terminaison vient sûrement du latin *Amnis* : & ainsi elle ne fait point partie des noms particuliers de chaque Riviere , n'en étant que le nom general. L'Historien du Gâtinois a écrit Louain avant moi , & il seroit à souhaiter qu'il eut toujours été aussi exact à transmettre les Etymologies des noms propres par une ortographe conforme aux Titres primordiaux : mais sans me fonder sur son exemple , je puis dire que j'ai vû de très-anciens Titres qui nomment cette Riviere simplement *Lupa* , duquel mot a été formée la syllabe *Lou*. C'est conformément à cette origine que le Pont qui est sur cette Riviere , au bas de Moret , proche Fontainebleau , s'appelle Pont-Lou. Selon

JUILLET. 1727. 1515

lon ce Systême Etymologique, la Riviere d'Ozain qui passe dans le Diocèse de Troyes est appelée régulièrement *Ozainnis*, & un Prieuré qui est situé sur cette Riviere porte le nom de Chapelle sur Oze, en ne retenant que le nom radical d'Oze, comme celui de Lou à Pont-Lou. Je pourrois alléguer plusieurs autres exemples de petites Rivieres de notre voisinage qui sont dans le même cas. Telle est celle de Coulain, qui prend sa source proche Avallon, & que les Titres Latins appellent simplement *Cusa*, celle de Noain qui se jette dans la Loire à Cône, dont le nom est *Noda*, ou *Noa*. Les Rivieres d'Aubertain, Morain & Terrain, aussi bien que celles d'Orpain & d'Ornain en Champagne, sont nommées selon ces principes, par ceux qui sont exacts, *Albeta-Amnis*, *Mucra-Amnis*, *Tara-Amnis*, *Odoana-Amnis*, *Urba-Amnis*. Et il est si veritable que la terminaison en *ain*, lorsqu'il s'agit de Riviere, vient du Latin *Amnis*; qu'une petite Ville qui est à dix lieües d'ici, ne s'appelle Entrains en François, que parce que dans les premiers temps, lorsque le Latin étoit la Langue vulgaire, on l'appella *Inter-Amnes*, conformément à sa situation.

Je suis, &c.

A Auxerre, le 7. Mars 1727.

EGLOGUE



E G L O G U E.

*Présentée par M. V à Madame
la Marquise de S*

Licidas & Tircis.

Licidas.

Que cherches-tu ; Tircis, sur ces Rives
fleuries ?

Tircis.

Laisse-moi, Licidas, rêver dans ces Prairies.

Licidas.

Quoi tu me fuis encor, où porte-tu tes pas,
As-tu quelque secret pour ton cher Licidas ?
Ah je vois le dessein qui dans ces lieux t'a-
mene,

C'est l'amour & tu viens rêver à Celimene ;
Quel plaisir, quel bonheur d'aimer & d'être
aimé !

De tes soins assidus son tendre cœur charmé,
Souvent de ces transports ne peut être le
maître ;

Son amour est extrême, & je l'ai dû connoître.
Un jour je l'apperçûs au pié de ce Côteau ;
C'en

C'en est fait, disoit-elle, allez mon cher
Troupeau,

Que le Loup affamé, par un triste carnage,

M'enleve mes Brebis, je méprise sa rage,

Dans mon heureux état je ne crains plus les
Loups,

Je m'abandonne enfin aux transports les plus
doux.

Tircis; le fier Tircis est touché de mes char-
mes,

A mes foibles attraits il a rendu les armes,

Vallon, Forêt, je suis au comble de mes vœux.

Voilà ce que j'appris, Tircis est trop heureux.

Tircis.

Que dis-tu, Licidas, j'aimerois Celimene!

Non, non, cette Bergere est l'objet de ma
haine;

L'ingrate m'abandonne, elle ne m'aime plus,

Et j'étouffe à la fin des soupirs superflus.

Mais apprens le projet qui dans ces lieux m'at-
tire;

Si je pouvois répondre au zele qui m'inspire.

Je voudrois d'Apollon implorer le secours.

Licidas.

Seroit-ce pour chanter de nouvelles amours?

Dis-moi, de grace, à quoi ta verve se destine,
Apprens

Tircis.

Apprens donc ce secret, tu connois bien
Pauline,

Son pere, * du Hameau fit jadis le bonheur,
Il sçut du Grand Loüis meriter la faveur.

Lcidas.

Quoi ! si je la connois, cher Tircis, quelles
graces !

L'on croit voir les Amours voltiger sur ses
traces.

Tircis.

Je venois l'autre jour conduisant mon Trou-
peau,

Je rencontrai Pauline auprès de ce Ruisseau ;
Qui l'auroit crû, grands Dieux ! elle étoit
attentive

A ramasser les fleurs qui bordent cette Rive ;
J'approche, elle daigna me presenter ces fleurs :
Berger, aurois-je dû m'attendre à ces faveurs ?

Lcidas.

Que ne lui montres-tu quelque reconnoissance,
Et qui peut t'arrêter ?

Tircis.

Ma juste défiance.

* M. le Comte de G.... Lieutenant Gene-
ral en Provence.

Je

JUILLET. 1727. 1519

Je voudrois la louer, mais ma timidité
Vient m'offrir son courroux, par mes Vers
excité ;

Ah je ne sçai que trop qu'elle fuit la louange ;
Je ne tenterai pas

Lcidas.

Ton soupçon est étrange ,

Tu voudrois la louer, & tu crains qu'un mépris
De ta témérité ne fût bientôt le prix !

Qu'elle ait moins de vertu , qu'elle sache
moins plaire ,

Tircis, ou qu'elle souffre un Eloge sincere.

Ose, que tardes-tu ; doit-elle s'irriter

D'un tribut que sans cesse elle sçait mériter ?

Tircis.

Ami, si j'écoutois le zele qui m'anime ,

Mes foibles Vers pourroient me ravir son
estime :

Elle sçait décider du mérite des Vers ,

Pauline joint l'esprit à ses charmes divers.

Si le Ciel qui forma cet assemblage rare ,

Se fût en ma faveur déclaré moins avare ,

S'il m'eut, comme à Pauline , ouvert tous ses
trésors ,

Je verrois le succès répondre à mes efforts.

B Que

Que dis-je ? c'est en vain que je voi ma folie
blessée,

Je ne puis résister à l'ardeur qui me presse.

L'adorable Pauline, ornement de ces lieux,

Semble seule ignorer le pouvoir de ses yeux.

Les graces & l'esprit brillent dans sa famille;

Licidas, tu connois Dorimene sa fille; *

Quel cœur peut résister à ses puissans attraits?

L'Amour dans ses beaux yeux a déposé ses
traits.

Fière, mais sans orgueil, dans sa tendre jeunesse

Elle montre toujours une mure sagesse.

Vous qui pour plaire enfin semblez vous ex-
citer,

Belles, pour réussir vous devez l'imiter.

Licidas.

Louïons dans un seul Vers tous ses appas en-
semble,

La fille de Pauline, à Pauline ressemble.

Tircis.

C'est assez, & la nuit nous chasse de ce lieu,

Ramenons nos Troupeaux :

Licidas.

Mon cher Tircis, adieu.

* *Madame la Marquise de C....*

HIS-



HISTORIETTE.

Sans doute la beauté a de puissans charmes pour inspirer de l'amour ; mais elle ne suffit pas toujours pour toucher un cœur délicat. Il faut qu'elle soit soutenüe par la douceur de l'esprit & de l'humeur, par la complaisance & la politesse. Une Beauté fiere & sans esprit, non-seulement ne fait presque jamais un bon usage des agrémens de sa personne, mais elle excite le dégoût & le mépris.

Une jeune personne nommée Belise, se seroit épargné de grands chagrins, si elle s'étoit appliquée avec autant de soin à se rendre aimable, qu'il sembloit que la Nature en eût pris de lui prodiguer ses dons les plus précieux. Elle avoit toute la vivacité & tout le brillant qu'on peut souhaiter dans un beau visage ; ses yeux étoient vifs, son nez bien fait, sa bouche petite & tous ses traits fort réguliers ; mais tous ces avantages lui avoient donné un orgueil insupportable ; elle y étoit entretenüe par une mere, qui n'ayant point de naissance, avoit fait une fortune considerable en se mariant. C'étoit une femme imperieuse & altiere, qui
 Bij avoit

2522 MERCURE DE FRANCE.

avoit absolument cessé de se connoître en changeant d'état. La prospérité ne manque gueres d'aveugler les gens de peu de naissance ; ils ne sont occupez que de ce qu'ils sont , & ne détournent jamais la vûe sur ce qu'ils ont été.

Cette mere , telle qu'on vient de la dépeindre, avoit des adorations pour sa fille, & la croyoit d'autant plus parfaite, qu'elle remarquoit que sa fille l'avoit parfaitement bien copiée dans ses manieres & ses airs impertinens. Elle lui trouvoit un mérite au-dessus de tout, & elles comptoient toutes deux sur les plus illustres conquêtes. Sur ce fondement il n'y avoit point de parti, quelque relevé qu'il pût être, auquel la Damoiselle ne pût prétendre, & les assurances que son Miroir lui donnoit de sa beauté, se joignant à la sottise vanité que lui permettoit sa mere, il ne faut pas s'étonner si la tête lui tourna, & si un excès de présomption lui fit regarder les premiers hommages qu'on lui rendit comme des choses qui lui étoient absolument dûes & qu'elle recevoit comme par grace.

Elle avoit une calette qui n'en recevoit que du mépris, parce que bien loin de vouloir l'imiter dans ses airs, elle se mocquoit de son ridicule entêtement à se croire sans deffaut, & lui reprochoit ses hauteurs qui ne pouvoient être propres
qu'à

qu'à rebuter ceux qu'elle pensoit éblouir.

Comme la mere n'avoit jamais eu des yeux que pour l'aînée, qu'elle s'étoit attachée à former selon son goût, heureusement pour cette cadette elle l'avoit négligée; & l'abandonnant à elle-même, elle l'avoit laissé profiter d'un bon naturel, qui seul lui avoit fait éviter avec grand soin tout ce qui lui paroissoit condamnable dans sa sœur. Elle avoit deux ans moins qu'elle; & quoique jolie & fort aimable, elle lui cedit l'avantage de la beauté & des agrémens personnels; mais si ces traits étoient moins picquans, elle avoit en récompense toute la raison qu'on peut souhaiter dans une jeune personne. Elle avoit l'humeur douce & toujours égale, polie & prévenante autant que la bienséance le permettoit, & rien ne lui faisoit un plus grand plaisir que de s'apercevoir qu'on fut content d'elle.

Belise & sa sœur Leonor, étant d'un âge à mériter qu'on leur fit la cour, elles s'attirerent beaucoup de soupirans. Les premiers vœux alloient à l'aînée, qui les recevant d'un air de dédain & du haut de son mérite, croyoit faire grace de souffrir qu'on lui applaudît sur ses belles qualitez. Leonor avoit une conduite toute opposée. Elle répondoit obligeamment aux honnêtetez qu'on lui faisoit; & ne

disant rien qu'avec esprit, elle y mêloit toujours tant de modestie, qu'avec le cœur elle gagnoit l'estime de tout le monde. C'étoit pour sa sœur un sujet de jalousie. Elle souffroit avec peine qu'on jetât les yeux sur elle, & traitoit de mauvais goût ceux qui lui disoient quelque chose de flateur. Quand ils revenoient à Belise, elle les payoit d'un certain sourire amer, qui leur marquoit qu'elle les croyoit indignes de lui offrir des hommages déjà offerts à sa cadette. Le dépit qu'elle en avoit augmentoit sa fierté, & la rendoit souvent si insupportable, que cela causoit la désertion de quelques-uns de ses Amans. Alors elle se croyoit bien vangée en feignant de ne s'en pas mettre en peine, & en disant qu'elle ne perdoit jamais que ce qui ne méritoit pas qu'on prît soin de garder.

Cependant comme personne ne lui en contoit qui ne fit paroître en même-temps quelque estime pour sa sœur, elle conçut pour sa cadette une aversion qu'on ne sauroit exprimer. La mere entra dans ses sentimens, & la pauvre Leonor devinant aisément ce qui la faisoit haïr, ne se monroit que le moins qu'elle pouvoit pour éviter des mortifications; elle se retiroit dans sa chambre & elle alloit chez une Dame de ses voisins, qui sachant
ce

ce qu'elle avoit à souffrir, tâchoit de la contoler par les marques d'une véritable amitié. Sa sœur qui vouloit regner seule, voyoit avec joye qu'elle allât chez cette Dame, & sa mere ravie de lui plaire en toutes choses, ne manquoit pas de l'y envoyer souvent.

Les choses en cet état, un jeune Marquis fort bien fait se laissa toucher de la beauté de l'ainée. Il donnoit dans les grands airs, & se faisoit distinguer par son équipage & par son train. Son caractère ayant du rapport avec celui de Belise, elle eut pour lui des égards particuliers, & se contraignit à s'humaniser d'abord, pour ne pas l'effaroucher; mais lorsqu'après deux mois d'affiduitez, elle le vit bien engagé, elle rentra dans son naturel, il n'y eut point de bizarres traitemens & point de caprices qu'elle ne lui fit essuyer. Il se broüilloit assez souvent avec elle; mais si son ressentiment le faisoit quelquefois éclater en plaintes, elle sçavoit si bien le réduire, qu'il devenoit plus soumis qu'auparavant.

Il ne laissoit pas cependant de faire connoître que les hauteurs de la Damoiselle ne pouvoient l'accommoder; & trouvant l'occasion de parler à Leonor, il ne pouvoit lui donner assez de loüan-

ges sur ses manieres douces & unies qu'il fouhaitoit à sa sœur, sans lesquelles il étoit persuadé qu'elle ne pourroit le rendre heureux. Cette ouverture de cœur qu'il eut avec elle, le conduisit insensiblement à lui faire entendre, que si elle se sentoit disposée à l'écouter, il n'auroit aucune peine à la preferer à son aînée. Leonor rejeta cette proposition comme injurieuse, par la trahison qu'elle feroit; & prenant ensuite les interêts de sa sœur, après avoir exageré les avantages que Belise avoit sur elle du côté de la beauté, elle adoucit adroitement tous les deffauts dont il se plaignoit, l'assurant que sa sœur ne seroit pas plutôt mariée, que n'ayant plus que son seul devoir en vûë, elle ne chercheroit qu'à lui plaire, & qu'elle seroit très-docile sur tout ce que sa tendresse l'engageroit à lui prescrire. Un procedé si plein de sagesse & de bonté, charma le Marquis. Ce soin d'excuser sa sœur le convainquit de la beauté de l'ame de cette jeune personne, & il en fut si touché, que sans lui faire une plus ample déclaration, il la pria seulement de ne se pas opposer à l'esperance qu'il pourroit avoir, s'il venoit à bout de mettre les choses dans un état qui lui permît de répondre à son amour. Leonor le pria tout de nouveau de ne point songer à elle; & en lui

marquant

JUILLET 1727. 1527

marquant beaucoup de reconnoissance pour les sentimens qu'il lui témoignoit, elle ajouta que si elle y répondoit, il en coûteroit trop cher à l'un & à l'autre. Le Marquis ne voulut pas l'en croire, & les attentions qu'il eut ensuite pour elle ayant choqué Belise, elle fit éprouver plus d'un mauvais traitement à sa sœur, & même jusqu'à lui dire qu'elle ne la croyoit pas assez sotte pour oser s'imaginer qu'on pût la trouver aimable où elle seroit. Leonor répondit avec cet air de douceur qui faisoit son caractère, qu'elle sçavoit se rendre justice, & qu'elle se connoissoit assez peu de mérite pour s'infatuer d'élevation ni de grandeur, & que s'il lui arrivoit jamais quelque fortune, elle lui viendroit sans qu'elle eût pris soin de la mandier. Son attention à ne donner aucun sujet de plainte à sa sœur, ne guérit point son inquiétude. Il est vrai que le Marquis contribuoit à l'entretenir, il ne voyoit jamais Leonor qu'il ne lui dît quelque politesse, & en lui parlant, il avoit des yeux si vifs, que l'amour y étoit peint. Belise & sa mere lui en firent des reproches; il s'en deffendit, en leur disant, qu'il croyoit leur faire plaisir en marquant de l'estime pour une personne qui les touchoit de si près. On l'auroit dispensé d'en tant marquer; mais

B. v quel-

quelque effort qu'il fit pour se contraindre , il lui échapoit toujours quelque chose qui découvroit ce qu'il vouloit cacher. Belise en prit d'autant plus d'allarmes , que malgré ses complaisances plus fortes qu'à l'ordinaire , elle reconnut que le Marquis n'avoit plus pour elle une ardeur si empressée.

Ce fut alors que la mere qui sentoit fort vivement tout ce qui bleffoit la vanité de sa fille aînée , mit tout en usage pour lui épargner l'affront qu'elle appréhendoit. Elle fit à sa cadette de rigoureuses deffenses d'avoir aucun entretien avec le Marquis ; & pour lui en ôter les moyens , dès qu'il entroit , elle avoit quelque ordre à donner qui la faisoit disparaître ; & s'il lui arrivoit d'en écouter quelque compliment en passant , elle étoit sûre d'être grondée à l'excès. On l'accusoit de-tous les deffauts qui peuvent rendre une Demoiselle méprisable , non-seulement on lui disoit qu'elle avoit tort de prétendre qu'un homme d'esprit & de qualité put jamais avoir pour elle aucuns sentimens favorables , mais qu'elle ne devoit pas même se flatter de pouvoir faire la moindre conquête.

Après que cette aimable personne eut écouté plusieurs fois toutes ces choses sans répondre un seul mot , indignée en-

fin

JUILLET. 1727. 1529

fin de l'injustice de sa mere & de sa sœur, elle ne put s'empêcher de leur dire que si on vouloit lui laisser la liberté de recevoir les vœux du Marquis, elle étoit sûre qu'il feroit son bonheur de l'épouser, & que son aînée, toute parfaite qu'elle étoit, pourroit avoir de la peine à l'obliger de conclure. Cette prédiction redoubla l'aversion qu'on avoit pour elle; sa sœur feignit de n'en faire nul cas, mais elle ne laissa pas d'en profiter. Elle tâcha de s'accommoder à l'humeur du Marquis, en diminuant beaucoup de sa fierté. Ce changement lui eut donné de la joye, s'il fut arrivé moins tard; mais il remarqua qu'on éloignoit Leonor, & il souffroit de ne la point voir. C'étoit inutilement, puisqu'elle avoit engagé son cœur.

En ce temps-là, un Gentilhomme d'un très-grand mérite, ami de la Dame chez laquelle on a dit que Leonor étoit souvent envoyée par ordre de sa mere, avoit pris plaisir d'entretenir cette aimable fille; & à force d'approfondir ses sentimens, il avoit été charmé de la modération avec laquelle elle s'exprimoit quand on lui parloit des injustices qu'on lui faisoit dans sa famille. Cette sage retenüe & l'égalité de son humeur lui avoient fait concevoir beaucoup d'estime pour elle,

B vj &

1530 MERCURE DE FRANCE

& l'amour étoit né de cette estime. Il s'en étoit expliqué , & la jeune personne n'avoit pû se garentir d'y être sensible.

La Dame qui se faisoit un fort grand plaisir de contribuer à la fortune de la Demoiselle , avoit reçu le secret des deux Amans , & il s'agissoit de les favoriser dans leurs projets. La chose étoit assez difficile. Il falloit tromper la mere & la sœur de Leonor , qui la haïssoient assez pour renverser tout ce qu'elles auroient crû qui-eut dû lui être avantageux. Ils raisonnaient long-temps tous trois , & après divers moyens proposés , on prit des mesures pour le personnage que chacun devoit jouer.

Le Gentilhomme étoit d'un de ces caractères, dont l'air uni & simple a toujours déplû aux fieres & aux coquettes. Quoiqu'il fut fort riche & peu attaché au bien , il ne s'étoit jamais distingué ni par ses habits ni par son train. Son plaisir le plus sensible étoit celui de donner , il n'avoit nul gout pour les folles dépenses. Il étoit d'une Province éloignée & d'une Noblesse des plus anciennes ; mais comme c'étoit un avantage qu'il devoit à ses Ancêtres , il ne s'en estimoit pas davantage ; il se piquoit seulement d'avoir l'esprit droit & le cœur genereux.

Comme il étoit propre à prendre tous
les.

JUILLET. 1727. 1538

Les caractères qu'il vouloit, il fut arrêté que lorsque la mere & la sœur de sa maîtresse viendroient chez la Dame, on le feroit avertir, & qu'il agiroit comme il avoit été convenu entr'eux. Il s'en acquitta admirablement en se montrant charmé de l'ainée, & lui demandant la permission de la voir chez elle. Cet empressement pouvant être pris pour un commencement de conquête, Belise en sentit sa gloire flattée, & consentit à le recevoir. Il lui rendit visite dès le lendemain, & il continua de le faire quelque-temps avec assez d'assiduité. Il ne lui laissoit presque pas tomber la vuë sur sa cadette, & bien souvent elle ne se montroit point. Les transports d'amour qu'il affecta de faire paroître à sa sœur d'une maniere assez dégoûtante, fut regardée comme les égaremens d'un Provincial qui ne sçavoit pas le monde. Elle lui trouva l'air bas, & le peu d'esprit & de discernement qu'il feignit d'avoir sur bien des choses, lui donna pour lui les sentimens qu'il avoit envie de lui inspirer.

Elle en parloit devant sa cadette avec un mépris extraordinaire, ce qui fit dire un jour à la mere qu'il falloit le marier avec Leonor, & que l'assortiment seroit parfait. Leonor répondit d'un ton dédaigneux & résolu, que ce qui n'étoit pas bon

1432 MERCURE DE FRANCE

bon pour sa sœur, n'étoit pas meilleur pour elle, & qu'il suffisoit que l'on eut mis si bon ordre pour l'empêcher de se faire aimer du Marquis. Cette réponse fut traitée d'impertinente, & l'on n'oublia rien de ce qui pouvoit lui faire sentir que son peu de mérite ne pouvoit lui faire espérer aucune fortune.

Les choses en cet état, la Dame voisine vint jouer son rôle. Elle prit la mere en particulier, pour lui déclarer que le Gentilhomme étant devenu éperdument amoureux de son aînée, l'avoit priée de lui venir proposer un mariage. La mere ne voulut rien écouter de plus. Elle lui dit aussi-tôt qu'étant persuadée de son amitié, elle croyoit qu'elle ne s'étoit chargée de cette proposition qu'en cédant aux importunités du Provincial, & qu'elle la croyoit trop dans ses intérêts, pour lui conseiller de donner à un homme tel que lui, une fille aussi aimable & aussi parfaite que son aînée. Elle la pria cependant de lui accorder jusqu'au lendemain pour la réponse qu'il lui falloit faire. La raison de ce délai vint de la pensée qui lui vint de le marier avec sa cadette. Deux choses la portoit à le souhaiter; l'une, que la haïssant, & croyant le Gentilhomme un parti fort peu considerable, elle étoit bien-

JUILLET. 1727. 1535

bien-aïse de lui donner le chagrin de se voir dans un état bien inférieur à celui où elle espiroit mettre son aînée ; & l'autre , que l'ôtant entièrement au Marquis , qu'elle soupçonnoit avoir du goût pour elle , il devoit plus aisément se rendre au point où elle vouloit le conduire. Elle en conféra avec Belise , qui applaudit sans hésiter à ce projet , dans lequel tous ses desirs étoient flattés ; en sorte qu'il ne fut plus question que d'en hâter le succès. La mere pria la Dame de bien faire entendre au Gentilhomme qu'on étoit bien fâché de ne pouvoir répondre à ses empressements ; que l'engagement que l'on avoit avec le Marquis en étoit la seule cause ; mais que pour lui témoigner combien on faisoit de cas de son alliance , on étoit prêt de lui donner Leonor. La Dame feignit de craindre de ne pouvoir réussir à ce changement , promettant cependant de s'y employer avec chaleur. A l'égard de son bien , cette Dame ajouta qu'elle lui connoissoit une Terre en Province , qui pouvoit le faire vivre à son aïse. La mere qui se laissoit conduire par sa passion , lui dit qu'elle fit le mariage , & que pourvû qu'il la débarrassât de sa cadette , il auroit assez de bien.

Il est aisé de s'imaginer le tour que la chose

chose prit. On fit des façons ; le Gentilhomme feignit une grande peine de renoncer à l'aînée ; & enfin , par l'attachement qu'il avoit pour la famille , il se résolut à faire ce qu'on vouloit. La Comedie fut jouée entiere comme on l'avoit projeté , mais il n'y eut point de meilleure scene que celle de Leonor. Elle fit voir un chagrin inconcevable , qui sembloit être le triomphe de Belise ; & en feignant de résister à sa mere qui lui commandoit absolument & avec autorité d'épouser le Gentilhomme , ou d'entrer dans un Convent , elle poussa l'artifice jusqu'aux larmes. Elle demandoit qu'on laissât le Marquis libre dans son choix , & promettoit qu'après qu'il auroit épousé sa sœur , si elle pouvoit l'y engager , elle épouserait sans peine le Gentilhomme. C'étoit assez en dire , pour faire réiterer le commandement avec les plus terribles menaces. Sa présomption qui bleffoit Belise jusqu'au vif , étoit un crime qui ne pouvoit être pardonné. Pendant que la mere s'emportoit avec fureur contre Leonor , la Dame voisine étoit du même parti. Elle disoit que jamais on n'avoit vû de filles bien nées , désobéir à leurs parens qui connoissoient mieux que personne ce qui leur étoit avantageux ; qu'après tout , elle n'avoit que

JUILLET. 1727. 1537

le Convent à choisir ; & qu'on y souffroit toute la vie quand on n'avoit point de vocation.

La nécessité du choix parut faire effet , & après quantité de petites scènes plaisantes & une résistance de trois jours , qui fit encore plus souhaitter la chose , elle dit enfin comme par désespoir qu'on la sacrifiât donc , puisqu'on en avoit tant d'envie , & qu'elle signeroit tout.

On ne perdit point de temps , on fit dresser le Contract ; & comme on ne vouloit pas que le Marquis fut instruit de ce mariage , tout se passa chez la Dame dans une maison qu'elle avoit à la campagne. On s'y rendit sous prétexte d'aller prendre l'air pendant quelques jours , & tout fut conduit avec une adresse admirable. Leonor faisoit toujours paroître le plus noir chagrin , & marquoit sa contrainte pour se mieux déguiser quand le Gentilhomme approchoit d'elle. C'étoit une leçon qu'on lui avoit donnée , par la crainte où l'on étoit que sa méchante humeur ne le dégoutât.

Le mariage se fit , & la nouvelle mariée déclara d'abord après , que puisque c'étoit une affaire faite , elle alloit tâcher de se rendre heureuse. On retourna à Paris , & le Marquis fut fort surpris

pris en apprenant ce qui venoit de se passer. Il reprocha avec quelque émotion à Belise le secret qu'on lui en avoit fait, & de son côté elle s'échapa à de froides railleries sur l'intêret qu'il sembloit y prendre. Cela mit entr'eux de la brouillerie, & par les manieres du Marquis, elle eut lieu d'en appréhender les suites; mais ce ne fut pas son plus grand chagrin.

Le Gentilhomme qui étoit encore de meilleure Maison que le Marquis, & qui avoit plus de 25000. livres de rente, voulant obliger sa femme, & la vanger des mépris qu'on avoit eu pour elle, commença à faire une dépense proportionnée à son bien & à sa qualité; on vit presque tout d'un coup, habits magnifiques, bijoux de prix, Maison richement meublée, Carosse magnifique, grand nombre de domestiques. La mere étonnée, demanda ce que tout cela vouloit dire, le Gentilhomme répondit qu'ayant de quoi soutenir cette dépense, & étant d'une naissance qui pouvoit la lui permettre, personne ne devoit y trouver à redire, qu'il n'avoit point voulu employer ces avantages pour ébloüir Belise, afin de ne devoir qu'à lui-même, ce qui lui auroit été honneur de n'obtenir que par la vuë de son bien,

— bien , & qu'il étoit charmé que les choses eussent tourné de la sorte pour la satisfaction de Leonor & de lui. Cette déclaration fut comme un coup de foudre pour la mere & pour Belise. La premiere en parut inconsolable , & l'autre s'imaginant qu'il n'avoit tenu qu'à elle de se voir à la place de sa sœur , entra dans un désespoir qu'on ne sçauroit exprimer. Le Marquis qu'elle commença à regarder comme la cause de son malheur , en esuya de nouveaux caprices. Cela acheva de les mettre mal ensemble , & ses chagrins la laisserent si peu en état de chercher à le ramener , qu'enfin rebuté de son humeur imperieuse , il rompit entièrement. Sa perte lui eut été encore plus sensible , si elle n'eut été occupée de réflexions qui lui faisoient souffrir un supplice cruel.

L'extrême tendresse que sa sœur avoit pour son mari , lui paroissoit trop naturelle pour lui laisser croire qu'elle eut jamais eu de répugnance à l'épouser. Les biens du Gentilhomme cachés avec soin , aussi bien que sa naissance , l'affectation de faire paroître beaucoup moins d'esprit qu'il n'en avoit , sa prompte condescendance à tourner son cœur du côté de sa cadette , tout lui fit voir qu'elle avoit été leur dupe : le chagrin qu'elle en sentit fut si violent , que
ne

1538 MERCURE DE FRANCE
ne pouvant soutenir la vuë de l'état heu-
reux où se trouvoit sa sœur, elle alla de
rage s'enfermer dans un Convent.



I S A A C.

LE DILLE SACRÉ.

LA nuit couvroit déjà le Ciel, la Terre &
l'Onde ;

Abraham pénétré d'une douleur profonde,
S'avance en soupirant vers le Mont où son bras
A son fils Isaac doit donner le trépas ;
Dieu l'ordonne, il suffit ; Abraham est fidele,
Loin de lui, vains retours d'une foi qui chan-
celle.

La Nature gémit, il sçaura l'étouffer,
Et le devoir plus fort le fera triompher,
De ce devoir jaloux la rigueur inflexible,
Ne rend pas cependant Abraham insensible.
Son fils ignore encor où se tournent ses pas,
Et ne sçauroit penser qu'on le mene au trépas.

Un soin bien different tour à tour les
agite ;

Le pere souffre un mal que la contrainte irrite ;
Heureux de le cacher dans l'ombre de la nuit !
Le

JUILLET. 1727. 1539

Le jour renaît trop tôt & son éclat lui nuit ;

Abraham à regret voit paroître l'Aurore,

La cruelle trahit l'ennui qui le devore ;

Isaac qui ne peut penetrer ses desseins ,

La voit avec plaisir blanchir les Monts voisins ;

Mon pere , pardonnez à l'ardeur qui m'a-
nime ;

Voici l'Autel, dit-il, mais quelle est la Victime ?

Le Ciel la doit choisir , Isaac, suivez-moi ,

Lui répond Abraham ; ces mots sont une loi

Qui réprime soudain sa juste impatience ;

Le pere désolé , garde un sombre silence ;

Une chaîne de Monts se presente à ses yeux ,

C'est-là qu'il doit remplir les volontez des
Cieux ;

Par des signes certains le Tout-Puissant revele

Sur quel Mont Abraham lui marquera son
zele.

Le docile Isaac, loin de prévoir son
fort ,

Se hâte de dresser l'appareil de sa mort ;

Dans ce Desert où semble espérer la Na-
ture ,

D'impetueux Torrens font un affreux mur-
mure ;

De ces sauvages lieux, la tenebreuse horreur,
Ce

15 + 0 MERCURE DE FRANCE.

Cet Autel qu'Isaac prépare avec ardeur ,
L'aspect de ce Bucher , ce Glaive , cette flâme ,
Tout accable Abraham, tout déchire son ame ;
Et d'un fils trop aimé prêt à trancher les jours,
Les yeux baignez de pleurs , il lui tient ce
discours :

« Ce n'est point un vil sang que le Seigneur
demande ,

« Non , sa grandeur merite une plus digne of-
frande ;

« De ses suprêmes Loix, esclave infortuné ,

« A te percer le sein, mon bras est condamné .

« Dieu le veut , j'accomplis son ordre irrevoc-
cable ;

« Jamais tu ne parus à mes yeux plus aimable .

« Frappez , dit Isaac , mon cœur chérit
vos coups ;

« J'étois à Dieu , mon pere, avant que d'être à
vous ,

« Rendez-lui tout mon sang , puisqu'il veut le
reprendre ;

« Ah ! pour lui que n'en ai-je encor plus à ré-
pandre ,

« Un autre successeur remplira vos desirs ,

« Je ne mérite pas de si tendres soupirs ,

« Qu'une constante paix regne dans votre race :

Abraham

JUILLET. 1727 1541

Abraham à ces mots l'interrompt & l'embrasse.

Quel spectacle ! tous deux rougissant de leurs pleurs ,

Voudroient également se cacher leurs douleurs ;

Même amour les unit , & même zele anime

Le Prêtre obéissant & la tendre Victime.

Le pere prend le fer , le fils vole à l'Autel ,

Et là d'un front serain attend le coup mortel ;

Abraham éperdu , tremble , pâlit , chancelle ;

Le glaive quelque temps dans sa main étincelle ,

Il va frapper son fils , on arrête son bras ,

» C'est un Ange : Abraham , dit-il , ne frappe pas ,

» L'Eternel le deffend , de ton obéissance

» Reçois dès ce moment la juste récompense ;

» Il te rend ce cher fils que malgré ton amour ,

» Ta main obéissante alloit priver du jour ;

» Autant que dans les Cieux on voit briller d'Etoiles ,

» Quand la nuit sur la terre étend ses sombres voiles ,

» Qu'il est de grains de sable autour des vastes Mers ,

Autant

1542 MERCURE DE FRANCE.

» Autant de tes neveux peupleront l'Univers ;

Il dit & dans le sein d'une éclatante nuë,

L'Ange s'ouvre une route aux Mortels in-
connuë.

» Seigneur, dit Abraham, quels vœux & quel
encens,

» Pourront jamais t'offrir nos cœurs recon-
noissans ?

» Tu m'as rendu mon fils, tu nous combles de
gloire,

» Que toujours tes bontez vivent dans ma mé-
moire ;

» Solitaires Vallons, Rochers, Monts or-
gueilleux,

» Qui portez jusqu'au Ciel votre front
fourcilleux,

» Confidens des ennuis dont mon cœur fut
la proye,

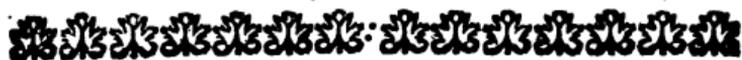
» Et témoins en ce jour de l'excès de ma
joye,

» Du Dieu de l'Univers, exaltez les bien-
faits ;

» Qui n'espere qu'en lui, ne périra jamais.



RE-



REFLEXIONS.

Celui qui est prodigue de son bien ;
ne sera pas avare de celui d'autrui.

Il y a des gens qui jettent leur bien
plutôt qu'ils ne le donnent. On ne doit
pas appeller liberal celui qui se met en
colere contre son argent.

La prodigalité a pour compagne l'a-
varice ; car qui est prodigue est necessai-
rement avare. *Plerique tamen prodigii
sunt, etiam unde non oportet accipiunt,
atque in hoc sunt illiberales, Arist.*

Qui donne trop à ses plaisirs, s'ôte le
moyen de fournir à ses besoins.

Qui nous fait du bien sans raison, peut
nous faire du mal sans sujet.

Il y a des hommes à qui les voluptez
font ce que les plus cruels ennemis qu'ils
sçauroient avoir, ne seroient peut-être
pas capables de leur faire. Ils sont en
quelque maniere pardonnables ; car ou-
tre que le peché ne va jamais sans pe-

C nitence

nitence, il leur reste toujours quelques remords, qui pesent bien autant que le plaisir qu'ils ont eu.

Nemo securè gaudet, nisi bona conscientia in se testimonium habeat.

Un méchant homme peut se cacher, mais il ne peut se croire caché; le remords de la conscience le penetre toujours.

Ceux qui reviennent à nous-mêmes de bonne foi, après nous avoir mortellement offensés, nous choquent toujours la vûe. C'est bien assez de ce qu'on a souffert d'eux, sans être obligé en quelque manière de partager encore la douleur de leur repentir.

Non fano i Principe maggior mancanza; che quando mostrano creder poter esser off si.

Pour l'ordinaire celui qui a offensé est plus irreconciliable que celui qui a reçu l'offense. *Chi r'ha offeso, non ti perdona mai*, disent les Italiens,

Un homme à qui on reproche quelque chose qu'il n'a pas fait, ne doit non plus s'en offenser que si on lui disoit qu'il est malade quand il se porte bien.

Les

JUILLET. 1727. 1548

Les plaintes & les reproches ne guérissent de rien, & ne servent, pour l'ordinaire, qu'à faire mépriser ceux qui les font.

L'oubli des injures reçues est le suprême degré de la valeur; & le plus éclatant caractère de la vraie magnanimité.

On tire plus de services par les promesses que par les presens, parce qu'on se met en état de mériter par les services ce qu'on espere; au lieu qu'on ne sçait ordinairement gré qu'à soi-même de ce qu'on reçoit, & qu'on le fait passer pour une récompense des peines qu'on a prises.

Les promesses font agir, les presens font souvent cesser d'agir.

Gratia qua tarda est, ingrata est gratia, namque cum fieri properat, gratia grata magis. Mart.

Quelle difference on doit mettre parmi les hommes, entre faire le bien ou le promettre.

Nous promettons selon nos esperances, & nous tenons selon nos craintes.

C ij On

On ne peut s'affurer de la fidélité qui n'a point été à l'épreuve. *Non est certa fides, quàm non injuria versat.*

Alfonse d'Aragon, Roi de Naples, disoit que la parole d'un Prince doit au moins avoir autant de force que le serment d'un particulier.

La véritable bonté n'est pas si commune qu'on s'imagine, la complaisance & la foiblesse en tiennent presque toujours lieu. La Pierre de touche est d'avoir la force & la hardiesse d'être méchant.

Il faut mettre une grande différence entre la bonté & la douceur.

L'esprit sans bonté, n'est propre qu'à faire du mal; du moins la bonté sans esprit ne peut jamais nuire.

Il faut être bon, mais de telle manière que les autres n'en prennent pas occasion d'être méchants.

Descendre jusqu'aux petits, dit le Cardinal de Retz, est le plus sûr moyen pour s'égalier aux Grands.

JUILLET 1717. 1547

EPITHALAME.

*Sur le Mariage de M. B.... avec
Mademoiselle C....*

LE plus petit & le plus grand des Dieux,
Depuis long-temps troubloît toute la terre,
Et bien qu'aveugle il voloît en tous lieux
Pour y semer l'épouvente & la guerre.
Tant faisoit bruit, qu'il n'étoit plus de cœur,
Si fier qu'il fût, qui ne lui fit hommage.
Hymen voyoit ce petit Fourageur,
Sans nul sujet lui porter grand dommage ;
Car nuit & jour par maints joyeux exploits,
Il se mocquoit d'empiéter sur ses droits ;
Il s'en fâcha, menaça, fit des plaintes :
Mais temps perdu ; qui ne sçait que l'amour ;
Point n'est craintif, bien qu'il cause des
craintes ?
Or voyant donc qu'il lui faudroit un jour
S'en plaindre aux Dieux, il y court, on l'é-
coute,
Il avoit droit, l'Amour fut condamné,
Tel fut l'Arrêt contre lui fulminé :

C iij Nous

1548 MERCURE DE FRANCE.

Nous, Habitans de la celeste Voûte,

Voulons qu'il donne à l'hymen son Carquois:

Lors rendant graces à la Troupe sacrée,

Je vais, dit-il, faire adorer mes Loix

Dans la Cité* de sa belle contrée.

C'est-là parmi tant d'aimables Mortels

Qu'il en est un doux, affable & sincere,

Qui ne vient point encenser mes Autels,

Mieux fait sa cour à l'Enfant de Cythere;

Mais de ce Dieu j'ai la Trouffe & les Traits,

Bien-tôt je veux qu'il dise, quand on s'aime

Que l'hymenée est un plaisir extrême.

J'y sçais encor, Brune, dont les attraits,

N'ont rien qui cede à ceux d'une Déesse,

Tant brille en elle esprit, grace, vertu.

Lançons un Trait. Il part, l'atteint, le blesse,

Long temps il fut sous ce coup abattu,

Mais las ! voyant que sa blessure empire,

Il va trouver cette chaste Beauté,

La voit, lui parle, exprime son martire,

L'Amant parloit, il ne fut écouté ;

Bien-tôt je veux qu'il dise, quand on s'aime,

Que l'hymenée est un plaisir extrême.

* Paris.

Hymen

Hymen lui dit , je pourrois d'un seul dard ,
 En ta faveur attendre cette Belle ;
 Mais c'est en vain que l'on brûle pour elle ,
 Si l'on n'arbore ici mon Etendard.
 Il y souscrit ; le Dieu lui tient parole ,
 Dans le moment prend le fatal Carquois ,
 Vise. Le trait blesse aussi-tôt qu'il vole ;
 Puis en riant il dit à haute voix :
 Bien-tôt je veux qu'il dise , quand on s'aime ,
 Que l'hymenée est un plaisir extrême.
 Point ne mentoit ; car la belle à l'instant ,
 S'émeut , sentit je ne sçais quoi de tendre ,
 Si bien qu'enfin fut contrainte à se rendre ;
 De ce succès Hymen fut si content ,
 Que voyant lors Amour qui pleuroit tant ,
 Paix , lui dit-il , qu'ici ta Cour s'assemble ,
 Reprend ta Trouffe , allume ton flambeau.
 Comme je crois , les voila bien ensemble
 Beau couple , ainsi je tire le rideau ;
 Permis à vous de dire , quand on s'aime ,
 Que l'hymenée est un plaisir extrême.

Le Chevalier de Belleville.



M O N O L O G U E.

S U J E T.

L'Empereur Conrad troisième, ayant réduit à son obéissance la Ville de Veinsberg qui s'étoit révoltée contre lui, ordonna qu'on fit passer au fil de l'épée tous les Habitans, à l'exception des femmes auxquelles il permit de sortir de la Ville. Ces femmes prièrent l'Empereur qu'il leur accordât de pouvoir emporter avec elles leurs biens les plus précieux. Elles obtinrent l'effet de leur demande; mais abusant de cette permission, elles prirent chacune leurs maris sur leur dos & sortirent avec eux. On en vint annoncer la nouvelle à Conrad. Aussi-tôt transporté de fureur, il ordonne qu'on aille promptement les arrêter, & qu'on les lui amène, afin qu'il prononce lui-même le jugement qui devoit punir une si grande supercherie. Mais dans cet intervalle, étant revenu à lui, il admira l'amour de ces femmes, & fut si touché de pitié, qu'en faveur de leur action genereuse il pardonna à elles & à leurs maris.

C'est Conrad lui-même qu'on fait parler ici, tandis qu'on lui presente ces Fugitifs à qui il destine la mort.

O

JUILLET. 1727. 1551

O trahison indigne ! ô noire perfidie !

Quoi ! lorsque ma bonté leur conserve la vie ;

Des femmes , à leur Maître osant manquer
de foi ,

De mes propres faveurs s'armeront contre
moi !

Aurai-je donc envain remporté la victoire ?

Non , il faut qu'à mes yeux leur sang vange
ma gloire.

Je ne puis balancer , & dans un Empereur

La pitié passeroit pour foiblesse de cœur.

Frappons , unissons-les à leurs Epoux rebelles ,

Puisqu'elles m'ont trahi pour leur être fideles.

Ingrates , périssez ; vos pleurs sont super-
flues ;

Etouffez des soupirs que je n'écoute plus :

Le sang de mes Soldats , le bien de mon Em-
pire .

Ma gloire , mon repos , tout enfin y conspire .

Mais quel affreux projet me dicte la fureur ?

Et comment sans fremir , en soutenir l'horreur ?

Quoi ! pourrois je ordonner un si cruel car-
nage !

Quel forfait ont commis ces objets de ma rage ?

Ah ! puis-je consentir qu'on leur donne la
mort ?

Cv Lorsque

1552 MERCURE DE FRANCE.

Lorsque de leur vertu je dois louer l'effort ?

Elles ont trop aimé ; l'amour fait tous leurs crimes ;

Faut-il que de l'Amour elles soient les victimes ?

L'Amour est un vainqueur dont chacun suit les loix ;

Je ne puis refuser de lui céder mes droits ;

Il faut qu'en sa faveur je pardonne l'injure ;

Ma colere s'éteint ; la voix de la Nature ,

Qui seule en ce moment sert de règle à mon cœur ,

Veut que j'agisse en pere , & non pas en vainqueur.

Femmes , sur votre sort dissipez vos allarmes ,

Et sur vos chers Epoux ne versez plus de larmes ,

Je leur donne la vie avec la liberté ;

Qu'ils vivent avec vous pour louer ma bonté.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite le 12.
Décembre 1726. sur une découverte
de Médailles.*

UN Chartier de la Paroisse de Neuville , Diocèse d'Evreux , labourant dans un champ éloigné d'une demie lieuë ou environ de toute maison , de l'Eglise ,
&c.

JUILLET. 1727. 1553

&c. dans lequel il ne paroît aucun vestige de Château, de Forteresse, de Murailles, &c. déterra avec le Soc de sa Charruë, un Couvercle de terre cuite & plus de cent Médailles de cuivre. Le Couvercle cassé en plusieurs morceaux, ne parut pas digne d'attention au Chartier, mais il prit grand soin de ramasser les Médailles, sans cependant vouloir fouïller plus avant, de peur, disoit-il, de mourir dans l'année. Il continua de labourer, suffisamment satisfait de ce qu'il avoit trouvé. Le lendemain le Berger de la maison se rendit au même lieu & moins scrupuleux, ou, pour mieux dire, moins superstitieux que le Laboureur, il se mit à fouïller dans la terre, & trouva la moitié plus de Médailles que son camarade n'avoit fait le jour précédent. Enfin, le Maître de ces deux Domestiques, Propriétaire du champ, attiré par l'idée qu'il s'étoit faite d'un trésor considérable, vint aussi sur les lieux, & fit creuser jusqu'à cinq ou six pieds dans la terre, & enleva tout ce qui restoit du pot, dont on avoit d'abord trouvé le couvercle. Il étoit rempli de Médailles, dont le nombre total peut aller à quatre mille au moins, &c. le tout de grand & de moyen bronze, & quelques-unes d'argent.

Vous n'exigez pas, je croi, que j'entre

C vj . dans

1554 MERCURE DE FRANCE.

dans le détail de la maniere dont toutes ces Médailles ont été dispersées dans les Villages circonvoisins, avant que la connoissance en soit venuë dans notre Ville. Ces bonnes gens ayant apporté leur Marchandise à Evreux, & voyant le peu de cas qu'on faisoit de ces Médailles, ils les ont enfin venduës à la livre pour la fonte. J'entrevois, Monsieur, qu'au mot de fonte, vous regrettez la perte de tant de Médailles, & que vous plaignez l'ignorance de ceux qui les possedoient, mais rassurez-vous, le naufrage n'est pas de consequence, ce sont toutes Médailles des plus communes, & à la réserve d'un nombre fort médiocre qui mérite l'attention des Antiquaires, elles ne sont gueres propres qu'à des Chaudronniers. Elles sont la plûpart de Tacite, d'Aurelien, de Probus, &c. & les seules qui m'ont paru mériter place dans les Cabinets des Curieux, sont d'abord une Médaille de Posthume, d'une espece particuliere. La face de cette Médaille est, à la verité, comme on la voit dans les autres de cet Empereur, mais le Revers représente une jeune tête presque en relief avec une Couronne radiale, qui sort du milieu de la Médaille, & pour Legende, *Pacator orbis*. Il y en a encore quelques autres de Tacite, au Revers, *Victoria Gothica*.

Le

JUILLET. 1727. 1555

Le pot dans lequel ces Médailles étoient renfermées avoit deux pieds de hauteur & presque un de diametre, plus étroit par en bas que par en haut : outre son couvercle naturel il avoit encore une grosse brique sur le tout, laquelle étoit d'un pied & demi de longueur & d'un pied de largeur, & sous le pot étoit une autre brique semblable à la premiere.

Le Prieur des Celestins de Roüen, qui a une suite très-curieuse de Médailles, est du nombre des Curieux qui en ont recueilli de celles dont je viens de vous parler.

※※※※※:※※※※※:※※※※※※

UNe fort aimable & fort spirituelle Dame, ayant dit à l'Auteur de l'Épître suivante, qu'elle avoit autrefois pris quelques Leçons d'Italien, pour sonder sa capacité, il lui écrivit un Billet Galant en cette Langue, auquel après un assez long délai, elle répondit d'un style & d'un caractère emprunté, ce qui donna occasion aux Vers qui suivent.

E P I T R E.

Dans votre Lettre ingenieuse,
L'Illustrissime ma flaté :

Je

1556 MERCURE DE FRANCE.

Je n'en avois jamais tâté :

Je l'ai trouvé viande assez creuse.

Démasquons-nous , aimable Iris ,
Et sans tant de magnificence ,
Souffrez qu'on vous conte sa chance
En bon langage de Paris.

Pourvoyez-vous d'un Secretaire ,
Qui s'explique plus nettement ,
Et qui sans air de compliment ,
Aille droit au nœud de l'affaire ;

Qui n'offusque pas du grand jour ,
De sa fécondité trop riche ;
Enfin , qui soit un peu plus chiche
De son Eau-Benite de Cour.

Que vous parliez mieux que Boccace ,
Ou que ce soit couffi , couffi ,
Qu'importe ? un oui de bonne grace ;
De votre part vaut bien un si . . .

La Langue Toscane est fort belle ;
J'admire ses charmes divers :

Mais

JUILLET. 1727. 1557.

Mais je parlois flâmes & fers :

C'est une Langue universelle.

Lorsque Nembroth fut confondu ,

Par cent jargons de toute espece ,

Reste celui de la tendresse ;

Il subsiste & n'est point perdu.

Il ne faut pour cette éloquence ,

Qu'avoir un cœur , qu'avoir des yeux ;

Et même elle s'énonce mieux

Par un respectueux silence.

Par tout où vous voudrez aller ,

Vers le couchant , ou vers l'Aurore ,

Au Nord , sur le Rivage More ,

Par signe on l'entend sans parler.

J'attendois qu'on dût me répondre ,

Mais plus cathégoriquement ;

Tant de grands mots , tant d'ornemens ;

Tout cela ne sert qu'à confondre.

Pour retourner à nos Moutons ,

Permettez que sans préambule ,

Indigne

1558 MERCURE DE FRANCE:
Indigne Elevé de Tibulle,

Je traite la matiere à fonds:

De tous les âges de la vie,
Celui de quatre-vingt passez
Est l'âge des esprits sensez,
Pour primer en galanterie.

On peut coquetter fans façon:
Avec une Médaille antique;
Elle a la vertu spécifique
De garantir de tout soupçon:

Dans l'endroit le plus solitaire,
D'oser s'écarter du respect;
Jamais un Vieillard n'est suspect;
Il craint trop qu'on le laissât faire:

De ces jeunes effeminez,
Jamais il ne suivra les traces,
Pour supposer faveurs ou graces;
Il sçait qu'on lui riroit au nez:

Antipode à cette Marmaille,
Qui de trotter ne peut finir.

Sa

Sa Dame le feroit tenir

Trois jours dans un trou de muraille;

Tel qu'un enfant, sa passion
S'appaise avec une dragée;
La Belle n'est jamais chargée
D'une plus grosse pension.

Son assiduité n'offense
Ni les voisins ni les Epoux;
Il ne peut faire de jaloux,
Ni susciter la médifance.

Il ne court point au changement;
C'est un modele de constance,
Fixé par l'heureuse impuissance,
De se donner du mouvement.

Ses beaux discours vous font renaitre;
Tout en est sage & compassé,
Et dans les Prez du temps passé,
Sa Morale vous mene paître.

Il conte sur le bout du doigt,
Comment par cauteleuse playe,

Jarnac

Jarnac sur Châteigneraye,

En champ clos soutint son bon droit.

Profond en Chronique Gauloise,
Il sçait comment, il sçait l'endroit,
Du coup de langue mal à-droit,
Qui fit périr Bussy-d'Amboise.

Tout ce qu'un jeune fou pourra,
C'est payer d'une piroüette,
D'un battement de Castagnette
Ou d'une Chançon d'Opera.

L'entretien doit bien plus vous plaire,
D'un bon-homme qui vient de loin;
Il peut vous servir au besoin
D'une potion somnifere.

Pour Dame qui veut sommeiller,
Par lui les ressources sont promptes,
Et s'il ne l'endort de ses contes,
Du moins la fera-t-il bâiller.

On fait tant de cas de vieux Livres,
De vieux Ecuş, vieux Diamants,

Vieux

JUILLET. 1727. 1561
Vieux titres d'ennoblissemens,
Et de vin vieux, qui moins enyvra.

Pourquoi ne mettre en rang pareil,
Ou qui tout au moins en approche,
Un Amant de la vieille Roche,
Ne fut-ce que pour le Conseil ?

Il n'est plus question, la Belle,
D'Italien ni d'Allemand,
On s'explique plus rondement
En franche Langue maternelle.

Des avantages des vieux ans,
Je n'ay montré que la lisière ;
Voulez-vous voir la pièce entière ?
Cela demande un peu de temps.

Ce qu'il vous faut est dans ma manche,
Et je connois certain Nestor
Mais, baste, il vaut son pesant d'or,
Je veux vous le mener Dimanche.

Sur quatre-vingt ans révolus,
Il m'a juré son grand Mercure,

Qu'il

1762 MERCURE DE FRANCE.

Qu'il peut, pour la bonne mesure,
Vous en fournir quatre de plus.

En voulez-vous ma garantie?
J'y mets tout ce que j'ai vaillant;
Iris, avec un tel Galant,
O! que vous serez bien lottie!

D. S.



PRIX DE PEINTURE

Donnez par le Roy,

Tout le monde sçait combien l'établissement de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture à Paris, est utile pour l'avancement & la perfection des beaux Arts. Le Duc d'Antin, Sur-Intendant des Bâtimens du Roy, & Protecteur de l'Académie, qui n'oublie rien pour la mettre dans tout l'éclat qu'elle peut avoir, lui fit annoncer l'année passée qu'il avoit obtenu de la bonté de S. M. une somme de 5000. livres pour récompenser ceux des Peintres de l'Académie qui feroient les deux plus beaux Tableaux,

JUILLET. 1727. 1563

bleaux, & pour exciter entr'eux une noble émulation. Chacun eut la liberté de choisir le Sujet qu'il devoit traiter, en sorte cependant que deux Peintres ne prissent pas le même Sujet. Les grandeurs furent déterminées à 6. pieds de large sur 4. pieds & demi de haut.

Animez d'un beau zele, douze Peintres de l'Académie travaillèrent en concours avec beaucoup d'ardeur, & leurs Tableaux furent finis au mois d'Avril dernier. Les 12. Tableaux furent exposez aux yeux du Public, par ordre du Duc d'Antin, dans la Galerie d'Apollon, au Louvre, pendant le mois de May, & presque tout le mois de Juin, avec un très-grand concours de gens de distinction & de peuple. Ils étoient exposez dans l'ordre suivant.

REPOS DE DIANE,

Meth. Liv. 3.

De M. de Troy, le fils.

Aux environs de Thèbes, proche d'une belle vallée couverte de Cyprés, il y avoit un autre agréable, formé par la seul nature, avec une fontaine qui couloit sur le gravier entre des rives semées de fleurs. C'est dans ce lieu charmant que
Diane

Diane venoit se reposer au retour de la
chasse.

Le Peintre a représenté cette Déesse ;
servie par ses Nymphes. Une tient son
Javelot , une autre , qui est sa favorite ,
lui baise la main , l'adroite Crotale , fille
du fleuve Ismene , la décoëse , & une
quatrième lui ôte ses Brodequins , &c.

LE TRIOMPHE DE VENUS.

Hésiode.

De M. Cazes.

C'est le moment qui suivit la naissance
de la Mere des Graces , lorsqu'elle parut
avec tout l'éclat de la beauté , sur une
Conque Marine en sortant de la mer. Les
Pigeons , que tient un des Amours qui
l'accompagnent , & les Perles avec le
Corail que lui présentent les Nereïdes ,
caractérisent cette Déesse , dont deux Tri-
tons célèbrent la naissance avec leurs
Conques , &c.

A N D R O M E D E.

Hipgin. ch. 64.

De M. Charles-Coyvel.

Cassiope , femme de Céphée , Roi d'E-
thiopie ,

JUILLET. 1727. 1565

thiopie , & mere d'Andromede , avoit eu la présomption de préférer la beauté de sa fille à celle des Néréïdes , & ces Déeses de la mer , offensées d'un tel mépris , obtinrent de Neptune , qu'il enverroït ravager le Pais par un Monstre Marin. L'Oracle ayant été consulté , la réponse fut , qu'on ne pourroit en être délivré , qu'en exposant la fille de Cassiope , pour être dévorée par le Monstre : mais Persée , touché du malheur de cette Princesse , le combattit & sauva Andromede.

C'est ce que représente ce Tableau , où l'on voit la fille de Cassiope , attachée à un Rocher. Le Monstre s'est avancé , & se sentant blessé par Persée , il tourne sa fureur contre le fils de Jupiter. Le Roi & la Reine sont sur le rivage qui implorent la clémence des Dieux. Dans le lointain on voit le peuple monté sur les murailles de la Ville qui encourage Persée par ses acclamations.

LA TENDRESSE FILIALE D'HERODE.

Joseph , liv. 14. ch. 25.

De M. de Favanne.

L'accident qui arriva à Herode , lorsqu'il

566 MERCURE DE FRANCE.

qu'il fuïoit de Jerusalem par la trahison des Parthes, fait le Sujet de ce Tableau.

Le Chariot où étoit la mere d'Herode ayant versé, elle paroît dangereusement blessée, & la douleur qu'en ressent son fils, avec l'apprehension d'être joint par les ennemis dans ce retardement, le porte à un tel désespoir, qu'il veut se percer de son épée, mais on l'en empêche, &c.

LA CONTINENCE DE SCIPION.

Titelive, liv. 26. ch. 50.

De M. le Moine.

Après la prise de Carthage, par P. Cornelius Scipion, qui n'avoit que vingt-quatre ans, on lui amena une jeune captive d'une grande beauté. Ayant scû qu'elle étoit promise à un Seigneur Celtibérien, nommé Allucius, il le fit venir avec les Parens de la fille, & la leur remit, faisant don à son Amant de l'or qu'ils lui apportoient pour sa rançon. C'est le moment que le Peintre a choisi.

On voit à la gauche du General des Romains, cette charmante Captive, accompagnée de sa mere, & à sa droite Allucius incliné, qui prend la main du Vainqueur pour lui marquer sa reconnaissance, &c.

L'ADIEU.

JUILLET. 1727. 1567.

L'ADIEU D'HECTOR.

Iliade, Liv. 6.

De M. Restout.

Hector & Andromaque ayant fini leurs tristes adieux, ce General des Troyens s'approcha de son fils; mais cet enfant éfraié des armes de son pere, & surtout du panache de son Casque, se jetta entre les bras de sa nourrice: ce que voyant Hector, il ôta son Casque, prit son fils, l'éleva vers le Ciel; & après une courte Priere aux Dieux, il le remit à Andromaque, qui le reçut avec un sourire mêlé de larmes. Tel est le Sujet de ce Tableau que le Peintre a accommodé à sa maniere.

Andromaque a son fils sur son sein: Hector adresse sa priere au Ciel, un Page tient son Casque, & son Char attelé de Chevaux bondissans est tout proche.

ANTIOCHUS AMOUREUX

DE SA BELLE-MERE.

Plutarque, dans la vie de Démétrius.

De M. Collin,

La beauté de Stratonice, femme de
D Sc.

Seleucus Nicator, Roi de Syrie, & pere d'Antiochus, ayant inspiré à ce dernier une violente passion, qu'il ne lui fut pas possible de vaincre, il tomba dans une langueur qui fit craindre pour sa vie ; mais la présence de la Reine, sa belle-mere, qui le vint voir, ayant fait connoître à Erasistrate, Medecin du Roi, que la maladie de ce Prince étoit causée par son amour pour Stratonice, Seleucus la ceda à son fils.

On voit Antiochus, à qui Erasistrate tâte le poux, dans le tems que la Reine paroît, &c.

L'ENLEVEMENT D'EUROPE

Metam. L. 3.

De M. Noël Coypel.

Jupiter devenu amoureux d'Europe, se transforma en Taureau pour l'enlever. La Scene du Tableau est une mer agitée. La fille d'Agenor, Roi de Phénicie, est assise sur le Taureau qui nâge au milieu des ondes. Neptune & Amphitrite sont à droite, qui admirent ce prodige, & sur le devant on voit un Triton qui contrefait avec la Conque le mugissement du Taureau, &c.

J U

JUILLET. 1727. 1569

JUNON ET EOLE.

Virg. 2. Liv. de l'En.

De M. Masse.

On voit Junon qui vient prier Eole de faire périr la Flote d'Enée , lui promettant pour récompense Dyopée , la plus belle de ses Nymphes. Ce Dieu frappe son ancre de sa pique , & les vents en sortent , &c.

PAN ET SYRINX.

Metam. Liv. 1. f. XII.

De M. Courtin.

Cette belle Hamadryade ayant été rencontrée par le Dieu Pan, il voulut s'en faire aimer ; elle prit la fuite , & étant arrivée jusqu'au fleuve Ladon , les Nymphes ses sœurs , la changerent en roseaux à sa priere. Le Tableau représente cette Métamorphose.

HIPPOMENE ET ATALANTE.

Metam. Liv. x. f. XI.

De M. Galloche.

Atalante , effrayée de la réponse de
Dij l'O-

1570 MERCURE DE FRANCE.

L'Oracle , qui lui disoit qu'elle ne devoit point se marier , déclara qu'elle n'épouserait que celui qui la surpasseroit à la course , & que la mort seroit le prix de ceux qu'elle vaincroit. Hyppomene qui avoit conçu une grande passion pour elle, invoqua Venus qui lui donna trois pommes d'or. Le Peintre a choisi le moment où il vient de jeter la dernière.

Hyppomene , se recommandant à Venus qui n'est vûë que de lui , & accompagné d'un Amour , devance Atalante qui veut ramasser la troisième pomme , ayant les deux autres dans son écharpe. Le but d'où ils sont partis paroît dans le lointain , & le peuple qui fait des acclamations , remplit la Scene des deux côtés.

HORATIUS COCLES.

Tite-Live , Liv. 2.

De M. Dieu.

Porfenna , Roi d'Etrurie , pressé par les Tarquins de les rétablir , étant venu assiéger Rome , s'empara d'abord du Janicule , & étoit prêt d'entrer dans la Ville , qui n'en étoit séparée que par un Pont de bois : mais il fut arrêté par Horatius Cocles , qui soutint seul les efforts
des

JUILLET. 1727. 1576
des ennemis , jusqu'à ce que le Pont fut
rompu.

Ce moment est représenté dans le Tableau , où lon voit cet intrépide Romain qui fait tête aux Etruriens , en ayant tué un grand nombre , pendant que l'on abat le Pont , &c.

Le Duc d'Antin ayant choisi le Lundy 30. de Juin pour faire la distribution des deux Prix , l'Académie s'assembla extraordinairement. M. de Boullogne , Chevalier de S. Michel , Premier Peintre du Roi , & Directeur , accompagné des Principaux Officiers , alla recevoir le Duc d'Antin à la décente de son Carrosse , & le conduisit dans la grande Sale , où l'Académie assemblée l'attendoit. Lorsqu'il eût pris séance , il fut complimenté au nom de la Compagnie , par M. de Saint Gelais , * Secrétaire de l'Académie , qui prononça le Discours suivant.

MONSEIGNEUR ,

*Lorsque vous présidez dans ce lieu ;
qu'on peut appeller le Temple des Arts ,*

* C'est celui qui a fait la Description des Tableaux du Palais Royal , dont nous avons parlé dans les deux derniers Mercurès.

D iij l'A-

l'Academie sent toute sa gloire ; mais le sujet auquel elle doit celle de ce jour , n'y en ajoute-t-il pas une nouvelle ? Vous venez , MONSEIGNEUR , couronner la Peinture , vous venez faire voir à quel degré elle se soutient en France. Jamais cette Compagnie n'a reçu un honneur plus éclatant ; jamais aussi sa reconnaissance n'a été plus vive ! Son zele , son respect , ses vœux l'acquitteroient foiblement , si sa gloire ne devenoit pas la vôtre ; car est-il rien de plus glorieux que d'aimer & de protéger les Arts ? Quelle marque plus sûre de l'excellence du goût & de la beauté de l'ame ? Mécène , ce Romain si vanté , d'une si noble extraction , d'un génie si élevé , enfin ce Favori d'Auguste , s'est moins immortalisé par toutes ces qualitez , que par son amour pour la Poësie , dont il étoit le Protecteur.

La Peinture , MONSEIGNEUR , est sœur de la Poësie , elle tient le même rang. Votre affection pour elle , tous les bienfaits , tous les honneurs qu'elle vous doit , formeront dans l'Histoire des Arts , une époque célèbre qui conservera votre illustre Nom jusqu'aux derniers temps.

Ensuite , le Duc d'Antin dit à l'Académie , que , quoiqu'il eût laissé longtems les Tableaux exposés pour consulter le goût

JUILLET. 1727. 1373

goût du Public , & qu'il eût demandé par écrit le sentiment particulier de chacun de la Compagnie , il s'étoit cependant trouvé , à cause du mérite égal de plusieurs de ces Tableaux , dans un embarras qui faisoit l'éloge de l'Académie ; en sorte qu'il étoit fâché que n'y ayant de Prix que pour deux Tableaux , il ne pût en donner à un plus grand nombre : mais que dans la nécessité de s'arrêter seulement à deux , il avoit pris le parti de rendre les deux Prix égaux , consistant en deux bourses de deux mille cinq cens livres chacune ; & s'étoit déterminé pour les Tableaux de M^{rs} de Troy & le Moine.

Aussi-tôt on les fit appeller , (car aucun des prétendans n'étoit présent à l'Assemblée ;) mais comme une indisposition avoit empêché M. de Troy de venir , le Duc d'Antin remit son Prix à M. de Boullogne pour le lui donner : ainsi M. le Moine eût seul l'honneur de recevoir le sien de la main de cet Illustre Protecteur , qui accompagna cette gratification de termes remplis de bonté , & dit en même tems à M. de Boullogne de retenir aussi pour le Roi le Tableau d'Andromede , de M. Charles Coypel : après quoi , s'adressant à la Compagnie , il ajouta qu'il en feroit autant dans deux

D iiij ou

1574 MERCURE DE FRANCE:
ou trois ans , & qu'il n'oublieroit pas les
Sculpteurs.

Après la Séance , le Duc d'Antin fut
reconduit de la même maniere qu'il avoit
été reçu.

Le 5. de ce mois , l'Académie Royale
de Peinture & Sculpture nomma M. le
Moine pour remplir la place d'Adjoint
à Professeurs , vacante par la mort de
M. Dieu.



A M. DE SENECE.

TRIOLETS.

Que vos Triolets sont jolis !
Senecé , qu'ils ont de justesse !
Galants , enjouez & polis ,
Que vos Triolets sont jolis !
Par les graces tous embellis ;
Ils n'ont point l'air de la vieilleffe :
Que vos Triolets sont jolis !
Senecé , qu'ils ont de justesse !



Ces Triolets si bien tournez ,
Coulent d'une fertile veine ;

D'Apollon

D'Apollon ils sont émanez,
 Ces Triolets si bien tournez;
 L'heureux Auteur dont ils sont nez,
 Sans doute boit à l'hypocréne;
 Ces Triolets si bien tournez,
 Coulent d'une fertile veine.



Vous montrez qu'on ne vieillit pas
 Sur les bords fleuris du Permesse;
 Par ces Triolets délicats,
 Vous montrez qu'on ne vieillit pas;
 Quand des Muses suivant les pas,
 On sçait fuir l'oisive molesse;
 Vous montrez qu'on ne vieillit pas
 Sur les bords fleuris du Permesse.



Puissiez-vous achever vos mois,
 D'une plume toujours légère;
 Tel qu'aujourd'hui, tel qu'autrefois,
 Puissiez-vous achever vos mois:
 Comme l'illustre *Marseillois,

* M. le Marquis de la Salle, âgé de cent ans.

D v Puissiez-

Puissiez-vous être centenaire :

Puissiez vous achever vos mois ,

D'une plume toujourns legere.

Bouchet.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Smirne,
le 15. Avril 1727. sur la découverte
du Squelete d'un Geant.*

LA découverte dont vous me parlez ; Monsieur, n'est pas tout à fait nouvelle, mais elle n'est pas moins vraie & moins singuliere : Voici précisément en quoi elle consiste.

On trouva il y a déjà quelque temps dans un Village de la Macedoine, nommé *Caloubella*, à six lieuës de Salonique, le Sépulchre d'un Geant qui étoit caché sous une vieille muraille que l'eau creufoit peu à peu, & qui par une très grande pluye vint enfin à s'écrouler : on vit par cette chute la chose du monde la plus étonnante, en fait de prodigieuse grandeur ; ce qui se prouve par les Pieces ou Ossemens que M. Quenet, qui étoit alors Consul pour le Roy en cette Ville, en conserva pour les envoyer en France ; je

vous

JUILLET. 1727. 1577

vous décrirai fidèlement celles que j'ay vûës dont quelques-unes sont encore à Smirne.

Une dent qui tient à un morceau de la mâchoire, pese six Oques, c'est-à-dire, dix-huit livres de France.

Le Crâne, qui s'est trouvé tout entier, mais qui depuis a été rompu, contenoit six Quintaux de bled, pesant 84. Oques chacun, ce qui fait plus de 15. Quintaux de cent livres chacun.

Une autre dent détachée de la mâchoire inferieure, a un pan ou dix pouces de longueur, & pese une Oque ou 3. livres.

Une troisième dent pese trois cens cinquante dragmes, & une autre trois cens soixante.

La dernière falange du petit doigt a presqu'un pan ou neuf à dix pouces de longueur; un os du bras, quatre pans, ou environ 3. pieds & demi.

Par la supputation qui a été faite, & par la mesure de l'espace qu'occupoit ce Squelete, on croit que ce corps monstrueux avoit cent soixante & dix pans de hauteur; c'est-à-dire, vingt - une Canes de huit pans chacune, chaque pan d'environ dix pouces.

M. Le Consul fit dresser un procès verbal en bonne forme de cette découverte, lequel plusieurs témoins, person-

D vj nes

1578 MERCURE DE FRANCE.

nes de caractère & dignes de foi, avec
quantité d'autres Spectateurs, signèrent.
Voilà, Monsieur, tout ce que je vous
puis dire & certifier de cette découverte,
je laisse les reflexions aux Physiciens, aux
Historiens & aux Critiques.

*EXPLICATION des deux Enigmes du
premier Volume du Mercure de Juin.*

Ouvrage noble & merveilleux,
Que l'Art d'un souffle ingenieux,
Tire du sein de la Nature.

Envain de nos buffets vous faites la parure :

Verres brillants, charmans Cristaux,

Si le Ciel insensible à nos vives allarmes,

Refuse d'arroser nos arides Côteaux.

Bacchus vous doit au moins la moitié de ses
charmes.

C'est par vous que son jus a de doubles at-
traits,

Qu'il flatte également les yeux & le palais;

Mais vaine & sterile louange !

Verres brillans, charmans Cristaux,

Si le Ciel est toujours insensible à nos maux,

Vous perdrez vos attraits, nous perdrons la
vendange.

PRE-

Que dis-je ? même son miroir ;

Jugez par-là de mon pouvoir.

Si vous voulez sçavoir quelle est mon origine,

Je ne suis qu'un nouveau venu ,

Depuis dix ou douze ans connu ;

C'est au plaisir qu'on me destine ;

Est-il un plus charmant emploi ?

Tous les Sujets de mon Empire ,

Ne sont pas satisfaits de vivre sous ma loi ,

Car à quelqu'un d'entre eux tous les jours
j'entens dire ,

» D'où vient qu'au seul nom de mon Roi,

» Soit qu'il me plaise ou me déplaise ,

» On m'appelle au combat ? quelquefois j'en
suis aise ,

» Mais bien souvent c'est malgré moi.

Voilà les plaintes ordinaires

De ceux qui sont mes tributaires ;

Voici ce que je crains le plus ,

Dans la plupart de mes séances ,

Je ne puis retrancher l'abus

Des secrettes intelligences ,

Ce qui fait dire à tous que mon Prédecesseur

Redeviendra mon successeur,

Les

Les trois Enigmes du second Volume du Mercure du mois de Juin dernier, doivent être expliquées par l'*Eclair*, la *Bourse* & le *Blanc*, pris dans le sens naturel & allégorique



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

NOUVEAUX Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant, Tome VI. *A Paris, chez Pißot, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf, au coin de la rue de Nevers, à la Croix d'Or, & Briasson, rue S. Jacques, à la Science, 1727.*

Ce dernier Recueil, qui est aussi édifiant, aussi curieux & aussi intéressant qu'aucun de ceux qui ont précédé, contient les Pièces suivantes.

I. Lettre Préliminaire du R. P. Supérieur Général des Missions de la Compagnie de Jesus en Syrie, au R. P. Fleuriu, de la même Compagnie.

II. Lettre du P. Sicard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus en Egypte, au

152 MERCURE DE FRANCE.

R. P. Fleuriau , de la même Compagnie ; sur le Passage des Israélites à travers la Mer Rouge.

III. Textes de l'Écriture Sainte , citez par le P. Sicard , dans sa Dissertation , par laquelle il prouve clairement , &c.

IV. Memoire sur la Ville de Damas & ses environs.

V. Memoires sur la Ville d'Alep & ses environs.

VI. Lettre du P. Sicard à M*** sur les diverses pêches qui se font en Egypte.

VII. Lettre du P. Supérieur General des Missions de la Compagnie de Jesus en Syrie & en Egypte , au R. P. Fleuriau , de la même Compagnie.

VIII. Memoire sur les Coptes.

Il faudroit rapporter dans notre Journal presque tout le Livre entier , si les bornes auxquelles nous sommes assujettis , nous permettoient d'en extraire tout ce qui nous a paru digne de l'attention du Public éclairé. Car , comme l'a remarqué M. l'Abbé Raguet dans son Approbation , on y trouve un mélange agréable d'instructions & de découvertes utiles ; les Sçavans , sur tout ceux qui ont sagement tourné leurs études du côté des connoissances solides , sentiront tout le prix des Observations du P. Sicard , sur la route que tinrent les Israélites en traversant mi-

racu-

JUILLET. 1727. 1583

raculeusement la Mer Rouge. L'écriture & l'examen actuel des lieux mêmes, les fournissent toutes à son heureuse sagacité.

Dans une si grande abondance de belles & de bonnes choses, nos Lecteurs nous sçauront, sans doute bon gré si nous choisissons les Memoires qui regardent les Villes de Damas & d'Alep, pour leur en faire part; persuadez qu'ils les recevront aussi favorablement qu'ils ont fait celui que nous avons donné depuis peu sur la Ville de Tripoly de Syrie & ses environs; ces Memoires sont remplis de choses qui ont été omises par le commun des Voyageurs.

Memoire sur la Ville de Damas & ses Environs.

Damas est la Capitale de Syrie. Elle a l'avantage de s'être conservé ce titre honorable, quoiqu'elle ne soit plus aujourd'hui cette Ville ancienne, bâtie par *Hus*, petit-fils de *Sem*, augmentée ensuite & embellie par *Damas*, Intendant de la Maison d'*Abraham*, qui lui fit porter son nom.

Les Arabes la nomment *Cham-Elde-méchy*. *Cham* signifie *Sem*, grand-pere de *Hus*, qui fut son premier Fondateur. *Deméchy* signifie en Hébreu, *beuvant le sang*: nom qui lui fut donné, parce qu'elle est située près de la Montagne où *Cain* tua son frere *Abel*. Isaïe

1584 MERCURE DE FRANCE.

Isaïe vit en esprit la ruine future de cette Ville, 65. ans avant sa destruction. Il prédit qu'elle cesseroit d'être Ville, & deviendroit semblable à un amas de pierres. L'événement a justifié la Prédiction.

En effet cette fameuse Ville n'est aujourd'hui qu'un amas de Maisons & de murs à demy ruinés. On nomme ce qui en reste *Sabié*, c'est-à-dire *Village*. Le reste à peine mérite-t-il ce nom.

Ce fut Nabuchodonosor qui réduisit Damas en cet état. S. Jérôme dit que les Macedoniens entreprirent de le rebâtir, non pas sur les mêmes fondemens, mais un peu plus loin. La raison qu'ils eurent de l'éloigner de ses anciens murs, fut, parce que la Ville étoit alors trop dominée par des Montagnes. Ils aimerent mieux placer la nouvelle dans la grande & belle Plaine, où elle est aujourd'hui, près de plusieurs Rivieres, qui lui donnent autant de commodité, que d'agrément.

Les Rois Ptolomées charmez de son heureuse situation, prirent plaisir à la décorer & à l'enrichir; mais ayant eu ensuite le malheur de changer souvent de Maître, elle a eu celui de perdre beaucoup de sa beauté.

Ses premiers ennemis furent les Romains du temps de Pompée. Ils s'en ren.

JUILLET. 1727. 1585

rendirent les Maîtres. Les Sarazins à leur tour en chassèrent les Romains. Vinrent après eux nos Princes Chrétiens qui l'assiégerent. Les Assiegez étoient sur le point de se rendre , lorsqu'un Grec , gagné par les Sarrazins , fit si bien qu'il persuada aux Chefs de l'Armée Chrétienne qu'il ne leur seroit pas possible de prendre la Ville du côté dont ils l'assiégeoient. Il s'offrit de leur découvrir l'endroit de la Place le plus foible par lequel il leur seroit aisé de s'ouvrir un passage pour y entrer victorieux.

Le Grec fut crû sur sa parole : l'Armée Chrétienne décampa , & passa de l'Occident de la Ville à son Orient.

Les Assiegez n'attendoient que ce mouvement des Assiégeans pour faire à propos une sortie. Elle se fit : les Sarazins se saisirent des meilleurs postes , & détournèrent tous les canaux qui auroient porté de l'eau à leurs ennemis.

Les chaleurs étoient excessives dans cette saison : les Officiers & les Soldats François souffroient une soif mortelle. Le mal étoit sans remede : ce fut donc une nécessité de lever le Siege.

Le Siege levé , les Sarrazins demeurèrent les maîtres de leur Ville ; mais ce ne fut que pour quelque temps , & jusqu'à ce que le fameux Tamerlan les en chassa

1586 MERCURE DE FRANCE:

chassa. Les Mammelus , maîtres de l'Égypte , l'enleverent aux Tartares , & ceux-ci jouirent paisiblement de leur conquête jusqu'en 1517. Au bout de ce temps , Selim , Empereur des Turcs , se mit à la tête d'une nombreuse Armée , & en fit le Siege. La Ville se rendit , & depuis cette année les Empereurs , successeurs de Selim , l'ont conservée dans leur Empire.

Damas avoit autrefois trois enceintes de murs pour sa défense. Le mur qui l'environnoit de plus près , étoit le plus élevé. Un grand & profond fossé défendoit le second mur. Le troisième qui étoit moins haut que les autres , étoit appuyé sur la Contrescarpe.

Ces trois murs étoient défendus par des Tours bâties assez près l'une de l'autre. Les unes étoient rondes , les autres carrées. Celles que le temps n'a pas encore détruites , ont leurs Crenaux , leurs Embrasures & leurs Parapets. Pour ce qui est des murs , ils sont presque tous ruinés.

La Ville fait un carré presque parfait. Ses côtés ont une demi-lieuë de longueur. De plusieurs Faubourgs qu'elle avoit , il ne lui en restoit qu'un seul : ce Faubourg s'étend du Nord à l'Occident ,

&

JUILLET. 1727. 1587

& peut avoir une lieue de longueur, ou environ.

La beauté & la commodité de la Ville viennent de sept petites rivières, qui sont, pour ainsi dire, à son commandement.

Ces petites rivières traversent la plaine de Damas. Elles y entretiennent la verdure & la fertilité. Les Jardins qui environnent la Ville & qui lui donnent abondamment les fruits & les légumes dont elle a besoin, en sont continuellement arrosés. La Ville reçoit de ces rivières ses Fontaines publiques. Il n'y a presque pas une rue qui n'ait la sienne. Les Maisons même, pour peu considérables qu'elles soient, en ont une particulière, qui sort d'un bassin de marbre, d'où l'on peut juger de la propreté de cette Ville.

La plus considérable des rivières dont nous venons de parler, est celle qu'on nomme *Barrada*. Elle coule près du grand Hôpital, où logent les Caravannes. Elle donne de l'eau à un bassin de marbre qui est placé au milieu d'une grande cour carrée, toute pavée d'un marbre de différentes couleurs. Cet Hôpital a l'air d'un Monastère : son premier étage contient de longues Galeries. Les Chambres y sont placées, comme dans un Dortoir, les unes après les autres. Les portes des
cham

chambres sont ornées de plusieurs petites pierres de diverses couleurs , & rangées à la Mosaïque. Ces Galeries sont soutenues par des piliers de marbre.

Ce que cet Hôpital a de plus singulier , c'est la Mosquée avec son Dôme. Elle est parfaitement bien bâtie , ornée en dedans de plusieurs colonnes des plus beaux marbres. Il y en a quatre , entr'autres , très remarquables , qui soutiennent un vestibule qui est à l'entrée de la Mosquée. Ces quatre colonnes , quoique d'une grosseur & d'une hauteur surprenante , ne sont cependant chacune que d'un seul morceau de marbre.

La rivière de Barrada dont nous avons parlé , & qui passe près de cet Hôpital , s'approche ensuite du Château de Damas.

Ce Château est comme une petite Ville , qui a ses rues & ses maisons particulières. Il est défendu par cinq Tours , dont les pierres sont taillées en face de diamant. On y conservoit autrefois ce fameux acier de Damas dans un magasin , dont l'entrée étoit fermée à toute personne de quelque qualité qu'elle pût être. Je n'assurerais pas qu'il y ait encore aujourd'hui des restes de cet ancien acier , comme quelques-uns le disent.

Pour ce qui est des maisons de la Ville ,
elles

elles ne sont bâties que de bois, & n'ont nulle beauté à l'exterieur. Leurs veües ne sont que sur des cours interieures. Au dehors on ne voit que de grands murs & sans fenêtrés. Mais autant que les maisons paroissent peu considerables à l'exterieur, autant en dedans sont elles riches en peintures, dorures, meubles & porcelaines, rangées avec art sur des tablettes, qui font le tour des chambres.

Chaque maison a son Divan, c'est-à-dire, un lieu où l'on reçoit les personnes du dehors, & où les Officiers rendent justice, & tiennent Conseil. Elles ont pour la plûpart des jardins qui n'ont que des arbres fruitiers.

Les Mosquées sont les plus beaux édifices de la Ville. On en compte environ 200. dans Damas. La plus belle de toutes, est celle qui porte le nom de *S. Jean*, c'étoit anciennement une illustre Eglise dédiée à *S. Zacharie*, pere de *S. Jean-Baptiste*.

On dit même qu'il y a été enterré. Les Turcs se vantent qu'ils ont conservé son Chef, dans un bassin d'or, placé sous la voute d'une Grotte, qui est dans la Mosquée; mais ils ne le font voir à qui que ce soit.

Cette Mosquée est précédée d'une vaste
cours

cour fermée d'une galerie, sous laquelle on en fait le tour. Les Chrétiens n'y entrent point : mais toutes les parties de cet édifice sont construites avec une telle proportion & un tel art, que lorsque les grandes portes sont ouvertes, on voit du premier coup d'œil tout l'intérieur de la Mosquée. Alors on est charmé du bel ordre des colonnes qui soutiennent la voûte, de la beauté de leurs Chapiteaux, de la riche Corniche qui regne le long de la Nef, & des dorures qui leur donnent de l'éclat.

Mais nos Catholiques, à la veüe de ce Monument élevé autrefois par la piété & la libéralité de leurs Ancêtres, se rappellent avec des larmes le triste souvenir que ce Temple qui retentissoit autrefois de l'éloquente voix de S. Jean de Darney, n'est plus aujourd'hui que l'écho des prières des Turcs.

Après avoir parlé de la Mosquée de S. Jean de Damas, je ne vois rien dans cette Ville qui mérite avoir ici place, sinon la grande rue, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres. Cette rue se nomme en latin *via recta*; elle s'étend depuis la porte Orientale jusqu'à la porte Occidentale, & traverse en droiture toute la Ville & son Faubourg. Sa longueur est d'environ une lieue. Elle a à droit &

à

à gauche de grandes boutiques, où l'on vend toutes les richesses que les Caravanes apportent chaque année d'Europe, d'Armenie, de l'Afrique, de la Perse & des Indes.

Il faut convenir que toutes ces diverses marchandises, arrangées avec art, inspirent le desir d'acheter.

Près de la porte Orientale il y a une maison, qu'on dit être celle de Juda, où S. Paul fut reçu après sa conversion. Cette maison a un petit cabinet qui n'a que quatre pieds de large & deux de long. La Tradition porte, que ce fut dans ce cabinet que S. Paul passa trois jours entiers sans aucune nourriture: & elle ajoute, que l'Apôtre y eût cette admirable vision, dont il nous fait la Description dans sa seconde Lettre aux Galates; ce fut encore dans ce cabinet, dit-on, qu'il recouvra la veüe par l'imposition des mains du Disciple Ananias.

A 40. pas de la maison de Juda, il y a une petite Mosquée. C'est-là où l'on prétend qu'Ananias fut inhumé. Ce Disciple qui avoit reçu de Dieu l'ordre d'aller chercher Paul de Tarse, logeoit dans la grande rue, près d'une fontaine, dont il prit de l'eau pour baptiser le futur Apôtre des Gentils.

Les Chrétiens prévenus de cette opi-
E nion,

1592 MERCURE DE FRANCE,

nion, boivent de cette eau par dévotion ; & en emportent dans leurs maisons. Leurs Ancêtres ont bâti une petite Eglise au lieu même où étoit la maison d'Ananie ; j'y suis souvent entré. Les Turcs voulant en faire une Mosquée, ont plus d'une fois tâché d'y élever une Tour selon leur usage : mais l'ouvrage du jour se trouvant détruit le lendemain matin, ils ont été forcez d'abandonner à la pieté des Fideles ce lieu saint, si évidemment protégé de Dieu.

Dans la même rue, près de la Porte Orientale & à son côté Meridional, on voit encore aujourd'hui une espece de fenêtré, qui servit aux Disciples de l'Apôtre S. Paul, pour le tirer des mains des Juifs, & lui sauver la vie.

Un Soldat Chrétien, Abyssin de Nation, étoit de garde avec sa Compagnie à la Porte Orientale.

Il n'ignoroit pas que le dessein des Magistrats étoit de se rendre Maîtres de saint Paul & de le livrer aux Juifs. Il fit remarquer à quelques-uns de ses Disciples une espece de fenêtré en maniere d'embrasure, qui donnoit sur le Parapet de la grande muraille : les Disciples de Paul profiterent de cette découverte. Ils descendirent leur Maître hors de la Ville par cet endroit, & le mirent en liberté.

Les.

JUILLET. 1727. 1593

Les Juifs apprirent l'évasion de celui qu'ils croyoient déjà entre leurs mains. Déchus de leur esperance, ils firent toutes sortes de perquisitions pour le retrouver : on leur dit qu'entre les Gardes de la Ville il y avoit un Soldat Chrétien. Il ne leur en fallut pas davantage pour ne pas douter que ce Soldat ne fut d'intelligence avec ceux qui avoient fait évader leur prisonnier. Ils découvrirent ce Soldat, ils demanderent sa mort. Elle fut accordée à leur argent, & avec le même argent, ils obtinrent du Gouverneur de la Ville, que cette fausse fenêtre fut murée, pour être, disoient-ils, un témoignage public de l'infidélité du Soldat. Mais dans l'ordre de Dieu elle devoit être une preuve sensible de la protection divine sur son Apôtre.

Les Chrétiens enleverent le corps du Soldat, & lui éleverent un tombeau environné d'une balustrade qui soutient un petit toit, dont le tombeau est couvert. Les Chrétiens & (ce qui est de surprenant) les Infideles le visitent avec respect.

La Ville de Damas ne me fournissant rien de plus ; pour vous entretenir, je m'étendrai présentement sur ses dehors; ils méritent qu'on en parle.

E ij Près

Près de Damas, & sur le chemin qui conduit au tombeau des Turcs, on trouve un Bâtiment, qu'on dit avoir été la Maison de Naaman, surnommé le *Lépreux*, & qui étoit General des Armées de Benadad. Les Turcs en ont fait un Hôpital pour ceux qui sont attaqués de la lépre. Cet Hôpital a sa Mosquée, qui compose un de ses corps de logis. La cour est grande & remplie de Figuiers & de Palmiers. On y conserve un tombeau qu'on dit être celui de Giezi, domestique d'Elizée, qui se retira à Damas, après sa disgrâce, & où il mourut.

Les deux Fleuves, *Abana & Pharphar*, dont parle l'Écriture, sont à 200. pas de cet Hôpital.

Ces deux rivières donnent naissance à une troisième, qu'on nomme *Siouf*: & plus bas elles se divisent en trois autres rivières qui font aller des moulins. Les eaux de ces rivières sont excellentes pour teindre en toutes sortes de couleurs. Ces rivières vont se précipiter dans un grand Etang, que les Arabes appellent *Oradis Goutha*, qui veut dire, engouffrement des eaux.

Cet Etang est à trois lieues de Damas, & à son Orient. Il a dix à douze lieues de longueur, & cinq ou six de largeur. Le poisson y est excellent. On voit beau-
coup

JUILLET. 1727. 159

coup de gibier dans des bois taillis qui l'environnent.

Ce qui est de surprenant dans cet Etang, c'est que, quoiqu'il reçoive continuellement les eaux de toutes ces rivières, & plusieurs eaux sauvages, on ne le voit cependant jamais débordé, d'où l'on juge qu'il se décharge ailleurs par des canaux souterrains. Je rapporterai à ce sujet ce que l'on dit en ce pays, & ce que j'en ai connu moi-même sur les lieux.

A une lieue ou environ de notre Mission à *Antoura*, il y a une rivière qu'on nomme *le Fleuve du Chien*. Ce que j'en ai entendu raconter m'a fait prendre le dessein d'aller jusqu'à sa source.

Je fus surpris à mon arrivée de voir sortir de dessous un gros Rocher taillé en voute par la nature, une si grande abondance d'eau, qu'à peine plusieurs sources jointes ensemble pourroient-elles ordinairement fournir.

Cette voute m'a paru avoir 20. ou 25. pieds de large, sur 12. ou 15. de hauteur; c'est de cette voute que sort le Fleuve du Chien. L'opinion commune est que cette abondance d'eau vient du grand Etang dont nous venons de parler. Si cela est ainsi, il faut que les eaux, pour sortir de leur Etang, & venir jusqu'ici, se soient creusé un canal souterrain,

E iij rain,

rain , qui ait plus de 30. lieues de longueur.

Ce qui confirme cette opinion , c'est que les eaux du Canal du *Chien* , ont la même qualité que celles du grand Etang. Elles sont également froides , dures & mal-saines , & de plus on trouve les mêmes especes de Poissons dans l'un & dans l'autre.

Près du grand Canal souterrain , dont nous venons de parler , il y a plusieurs Grottes , dont quelques-unes ont plus de 80. pieds en longueur. La nature a formé dans l'une de ces Grottes une colonne de cristal & d'autres figures, qui ne seroient pas mieux faites , si elles avoient été taillées au ciseau.

Au reste , il ne faut pas s'approcher de trop près de ces Grottes , si on ne veut pas être assailli tout à coup d'une multitude de petits dards que des Porcs-épics vous lancent de toutes parts.

Le cours du *Chien* n'a pas plus d'une lieue. Il coule entre deux montagnes très-escarpées. Ces montagnes sont d'un sol si solide , qu'elles vous paroissent n'être que d'un seul Rocher depuis le haut jusqu'en bas.

J'observai ce que l'on m'avoit dit , qui est que les eaux de ce Fleuve étant sorties de leur canal , se divisent en deux bras ,
que

JUILLET 1727. 1597

que l'un des deux rentre quelques pas plus loin sous terre, & sous des Rochers, & ne se fait plus voir; & que l'autre forme le Fleuve du Chien, & sépare le Quersroan du pais des Druses.

Ce Fleuve s'appelloit anciennement *Lycus*; on le nomme aujourd'hui *le Chien*, parce qu'à son embouchure on adoroit autrefois une Idole, qui avoit la figure d'un Chien ou d'un Loup.

Les gens du Pays tiennent pour constant, que cette Idole rendoit autrefois des Oracles; qu'il les faisoit entendre jusqu'en Chypre. Le temps l'a précipitée du haut de son pied d'estal. La masse du corps a été ensevelie dans les eaux de la mer, & la tête a été, dit-on, portée à Venise. Voilà ce que j'en ai vû, & ce qu'on m'en a dit. Je réponds de ce que j'ai vû, sans être caution de la verité du rapport d'autrui.

Le Pont qui est sur ce Fleuve du *Chien*, conduit le Voyageur sur un grand chemin qui est taillé dans le roc. L'Inscription suivante, qui est gravée à l'entrée du Pont sur une table de pierre, nous apprend qu'il a été construit par l'ordre de l'Empereur Antonin. Cette Inscription est conçüe en ces termes:

*Imp. Caf. M. Aurelius Antoninus Pius
Felix Augustus. Parib. Max. Brit.*

E iiij Germ°

*Gerin. maximus, Pontifex maximus mon-
tibus imminentibus Lyco flumini cœsis,
viam dilatavit per..... Antonianam
suam.* Un peu plus bas dans une autre ta-
blé, on lit ce qui suit :

*Inviète Imperator p. Felix Aug, multis
annis impera.*

A deux lieuës de ce Pont, on commen-
ce à découvrir la Montagne d'Abel.
Cette Montagne a sur sa croupe deux co-
lonnes avec leurs pieds d'estaux, & une
espece d'Architrave au dessus de leurs
chapiteaux. Si on en croit la tradition, ce
fut dans cet endroit que Caïn & Abel
offrirent à Dieu leurs sacrifices ; & qu'un
peu plus loin, l'impie Caïn sacrifia l'in-
nocent Abel son frere à sa jalousie.

Sainte Helene fit bâtir une Eglise dans
l'endroit où se trouva son tombeau. Il
n'en reste que trois colonnes : mais le
temps, qui les a respectées, les a laissè
entieres.

Le tombeau de Caïn est à trois lieuës
de Damas, sur le chemin de Seyde.

Lorsqu'on revient de la Montagne
d'Abel à Damas, on passe par un Lac qui
a demie lieuë en quarré. Le fond de ce
Lac est d'une pierre blanche, âcre & sa-
lée. L'eau qui y séjourne pendant l'Hy-
ver & le Printemps, contracte les quali-
tez de cette pierre. Les chaleurs de l'Été
l'épaif-

JUILLET. 1727. 1599

l'épaississent , & font évaporer peu à peu ses parties les plus humides. Les grossières demeurent , & forment un sel blanc & luisant , qu'on enleve aisément par morceaux.

A deux lieuës de ce Lac , & à son Nord , & à cinq lieuës de Damas , il y a deux celebres Monasteres ; l'un de Religieux , & l'autre de Religieuses : l'un & l'autre sont Grecs. Ces deux Monasteres sont sur la Montagne *Sajednaja*. Le Monastere des Religieuses est , quant à présent, d'environ quarante filles. Elles obéissent à une Superieure , qui prend la qualité d'Abbesse.

On ne fera point surpris en France d'apprendre que cette Abbesse est également Superieure des deux Monasteres d'hommes & de filles , & que les uns & les autres lui obéissent.

Les Religieux chantent au Chœur l'Office Divin , & administrent aux Religieuses les Sacremens. Leurs Freres servans ont soin du temporel des deux Monasteres.

Celui des Religieuses est très-riche. Elles doivent l'hospitalité à tous les Passans , & elles s'acquittent exactement de cette obligation.

La dévotion à la sainte Vierge y est

E. v.

très-

très-fervente. Elle attire dans les jours de ses Fêtes une affluence étonnante de Pèlerins , qui y viennent de toutes parts. Cette dévotion est fondée sur un fait miraculeux, que le P. Maimbourg rapporte dans son Histoire des Croisades.

Ce fait est , qu'un tableau qui représentoit la sainte Vierge , & qui étoit placé dans l'Eglise de ce Monastere , parut autrefois aux yeux des Assistans , non plus avec ses peintures ordinaires , mais étant revêtu d'une véritable carnation. La renommée d'un si grand prodige m'a fait naître le desir de m'y transporter.

On m'y fit voir une Châsse , posée dans une niche , fermée de toutes parts par des grilles de fer , qui mettent la Châsse en sûreté. On me dit que cette Châsse renfermoit l'image miraculeuse de la sainte Vierge : mais je n'y vis rien de plus.

La Chapelle est ornée des présens magnifiques que les Fideles y apportent ou y envoient. Elle est éclairée d'un grand nombre de lampes enrichies de plusieurs pierres précieuses de toutes couleurs. Le respect des Chrétiens pour cette Chapelle est si grand , qu'ils n'y entrent que nuds pieds , & en silence.

La plaine de Damas est au pied de cette Montagne de *Sajednaja* , où les deux

JUILLET. 1727. 1601

deux Monasteres Grecs sont situez. Le Village de Barsé se trouve à l'entrée de la plaine ; on le nommoit anciennement *Noba*. Ce fut jusqu'à ce Village qu'Abraham poursuivit les cinq Rois , qui avoient enlevé Loth avec tous ses Effets.

Près de ce Village il y a une Grotte, où l'on croit par tradition que ce saint Patriarche offrit à Dieu un sacrifice en action de graces de sa victoire.

A une demie lieuë de Barsé, les Juifs ont une Synagogue dans le Village de Yau-bar. Je demandai à quelques-uns d'eux , depuis quand cette Synagogue avoit été bâtie. Ils me dirent que leurs Anciens ayant trouvé en ce lieu la Grotte du Prophete Elie , y avoient bâti cette Synagogue , à dessein d'y mettre en sureté les Saints Livres qu'ils avoient enlevé à la hâte du Temple de Salomon , lorsque les Empereurs Tite & Vespasien entreprirent de saccager Jerusalem.

Quoiqu'il en soit de ce fait , il est certain qu'il y a en ce lieu une Synagogue ; qu'à son Orient elle a trois petites Chapelles ; que dans celle du milieu , les Juifs y renferment le *Pentateuque* , & quelques autres Livres écrits à la main en caracteres Hebraïques.

Ces Livres ne sont point dans la forme des nôtres. Ce sont des rouleaux de plu-

E vj sieurs

1602 MERCURE DE FRANCE

seurs parchemins colez ensemble bout à bout, & qui ont autant de longueur qu'en demande le Texte écrit. Les parchemins se roulent les uns sur les autres, & forment un gros volume rond. Celui qui contient le *Pentateuque*, est renfermé dans un coffre de bois précieux, & couvert d'une riche étoffe.

La Grotte d'Elie est dans la Chapelle à droite, & à son midi. Sa figure est carrée. On y descend par deux marches. Elle est éclairée de plusieurs lampes, qui brûlent en l'honneur du saint Prophète.

Les Juifs appellent cette Grotte, la Grotte d'Elie; parce que, disent-ils, ce fut en ce lieu que le Prophète sacra Hazael, par ordre de Dieu, pour succéder à Benadab, Roi de Syrie; & ils ajoutent, qu'après avoir sacré ce nouveau Roi, il fut obligé de se cacher dans cette Grotte, pour éviter les fureurs de Benadab, qui le poursuivoit.

On donnera la suite le Mois prochain.

LES PSEAUMES DE DAVID, selon l'Esprit, ou les Pseaumes en forme de Prières Chrétiennes, dédiés à la Reine.
Par M. J. B. Vassault, Confesseur & Prédicateur ordinaire de la Maison du Roy. A Paris, rue S. Jacques, de l'Imprimerie

JUILLET 1727. 1603

primerie de J. Collombat, Imprimeur ordinaire du Roi, Maison & Bâtimens de Sa Majesté, in-12. de 483. pages, sans l'Epître, l'Avertissement & la Table. Prix 2. liv. 10. s. 1726.

Ce n'est point la Lettre des Pseaumes de David qu'on donne ici ; c'en est l'esprit, c'en sont les sentimens. La plupart des Fideles, dit l'Auteur dans l'Avertissement, eussent fait un meilleur & plus fréquent usage d'un si saint Livre, si on en eut trouvé la Lettre plus suivie, moins obscure & plus interessante.

Quoique les Pseaumes ne soient pas tous des Prieres, poursuit l'Auteur, & qu'il y en ait beaucoup d'Historique, de Dogmatique & de Morale, j'ai appliqué l'Histoire, le Dogme & la Morale à celui qui le prononce. Je lui ai fait trouver le défaut ou la rectitude de sa conduite dans l'Histoire, sa foy dans le Dogme, ses vices & ses vertus dans la Morale ; en lui rendant propre & particuliere ce que le Prophete dit de lui-même, ou des autres en general.

Ces Paraphrases des Pseaumes, dit M. de Villiers, qui a approuvé cet Ouvrage, m'ont paru propres à donner l'idée, & à inspirer le goût de la sublimité de ce Livre divin ; & d'autant plus utiles, que la plupart de ceux qui lisent & qui réci-
tent

1684 MERCURE DE FRANCE.

tent les Pseaumes, les recitent & les lisent sans goût, faute de comprendre les touchantes veritez, & les saintes & humbles prieres qui y sont renfermées.

Cet Ouvrage est très-correctement imprimé sur du beau papier, & en beaux caracteres.

EPHEMERIDES DES MOUVEMENTS CELESTES, pour les années 1725. jusqu'en 1735. où l'on trouve les mouvemens diurnes des Planettes en longitude, leurs latitudes, aspects & médiations; celles des Etoiles, leur lever, coucher, apparitions & occultations; les immersions & émerfions du premier Satellite de Jupiter pour les mêmes années, avec une Table des ascensions droites du Soleil en degrez & en temps. Pour le Meridien de la Ville de Paris. *Par le sieur Desplacés.* Tome second. *A Paris, chez le même.* 1727. In 4. de 342. pages. Prix, 8. liv. relié.

L'impatience du Public pour avoir le second Tome des Ephemerides, dit-on dans l'Avertissement, n'a pas donné le temps d'y joindre plusieurs Problèmes qu'on avoit promis: il auroit fallu pour cela encore plusieurs mois pour les imprimer; mais on ne veut pas attendre. La difficulté des Tables, & les grandes occupations

JUILLET. 1727. 1609
cupations de l'Imprimeur, ont obligé de
differer à un autre temps, ou pour les
donner séparément, ou pour les joindre
au troisième volume. Ceux qui connois-
sent parfaitement l'Art de l'Imprimerie,
sçavent la longueur du temps, & les dif-
ficultez qu'il y a dans l'impression des
chiffres & des Tables; tous n'y sont pas
propres, & à moins que l'on ne sçache
& que l'on ne soit un peu versé dans
l'Astronomie, on ne peut y réussir qu'im-
parfaitement; il vaut donc beaucoup
mieux differer que de se précipiter au ris-
que de faire mal. Car malgré toutes les
attentions que l'on peut avoir, & que l'on
a prises dans l'impression de celui-ci, il
se glisse toujours des fautes; on en trou-
vera à la fin de ce volume un *Errata*. Le
Public entre rarement dans toutes ces
considerations.

**LE NOUVEAU TESTAMENT DE N.
S. J. C. Traduit selon la Vulgate. A Pa-
ris, rue Galande, chez Quilbau, 1727.
In-12. de 702. pages.**

**QUESTIONS sur les démissions des
biens, avec deux Dissertations; l'une en
la Question 6. sur les Statuts personnels,
réels & mixtes. L'autre en la Question
19. sur les impenses & améliorations.**
Par

1606 MERCURE DE FRANCE.

Par M. Louis Boulenois, Avocat au Parlement. A Paris, chez le même, 1727. in 8. de 313. pages.

REMARQUES SUR LA NAVIGATION, & sur la maniere d'en perfectionner la pratique. *Par M. de Radoüy, Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, & Capitaine des Vaisseaux du Roi, avec des figures en taille douce de quelques mouvemens d'armée, & manœuvre de Vaisseau à Vaisseau. L'on y a joint la representation de plusieurs nouveaux Instrumens propres à perfectionner la navigation. A Paris, rue saint Jacques, chez F. Fournier 1727. In 4. de 142. pages, sans les planches.*

OEUVRES de M. Chalamont de la Visclède, Secretaire perpetuel de l'Academie Royale des Belles Lettres établie à Marseille. *A Paris, Quai de Gèvres, chez P. Prault, 1727. 2. vol. in 12.*

L'ELOGE DE LA GOUTE. Brochure in 12. *A Paris, au Palais, chez Prud'homme. 1727. 29. pages.*

PATHOLOGIE DE CHIRURGIE, dans laquelle on explique toutes les maladies externes du corps humain, leurs causes,

JUILLET. 1727. 1607
causes , leurs signes & leurs remedes ,
selon les prinssipes de la Physique moder-
ne. *Par J. B. Verduc* , Docteur en Me-
decine. Nouvelle Edition , revûë & aug-
mentée de quelques Remarques de Prati-
que , par un ancien Maître Chirurgien de
Paris. *A Paris , chez la Veuve d'Houry.*
2. vol. in 12.

NOUVELLES DE'COUVERTES , con-
cernant la santé , & les maladies les plus
fréquentes ; leurs causes & leurs reme-
des , avec des Observations sur les mala-
dies , & des Eclaircissemens sur les grands
médicamens , sur la volatilisation du sel
fixe , & sur le dissolvant universel natu-
rel. *Par M. de Saulx* , Docteur en Mede-
cine , &c. *A Paris , ruë saint Jacques ,*
chez la Veuve Delaulne. 1727. In 12.
de 328. pages.

BREVIAIRE ROMAIN , noté selon
un nouveau systême de Chant , très-
court , très-facile & très-sûr , approuvé
par l'Academie Royale des Sciences , &
par les plus habiles Musiciens de Paris.
*Par M*** Prêtre* , contenant l'Exercice
du Chrétien , un Extrait des Rubriques ,
des Ceremonies & du Rituel ; la Métho-
de pour apprendre le nouveau Systême ,
le Pseautier , l'Antiphonier , le Proces-
sionel ,

1608 MERCURE DE FRANCE
sionel , les Messes de toute l'année , &
les plus belles & plus curieuses Pieces de
Chant, *A Paris, rue Galande, chez Quil-*
lau, fils. 1727. Vol. in 12. 4. liv. en
blanc, & 3. liv. relié.

Cet Ouvrage , dont nous avons déjà
parlé , sera en vente au commencement
du mois d'Août prochain , avec la Ré-
ponse de l'Auteur à une Critique , &c.

CRITIQUE DE LA CHARLATANE-
RIE, divisée en plusieurs Discours, en for-
me de Panegyriques , faits & prononcés
par elle-même. Second Discours. *A Paris,*
chez la Veuve Mergé, rue saint Jacques,
au Coq, 1727. Brochure in 12. de 180.
pages. Prix 30. fols.

L'Auteur paroît avoir assez bien réussi
dans le but qu'il s'est proposé , de tour-
ner en ridicule tout ce qui sent le pedan-
tisme. On voit dans son Livre lorsqu'il
s'y agit de les peindre , ces mots , si heu-
reusement inintelligibles , ces magnifi-
ques riens en belles paroles artistement
placées ; mais ne s'arrêtant à cette ma-
tiere qu'autant que le lui peut permettre
le dessein qu'il a d'instruire , il passe aux
differentes définitions de l'Eloquence ,
qui consiste à dire tout ce qu'il faut , & à
ne point dire tout ce qu'il ne faut pas.
En faisant sentir le veritable caractère de
l'Elo-

JUILLET. 1727. 1669

L'Eloquence , il parle aussi de l'éloquence de ces personnes qui croiroient n'avoir rien dit de beau & d'éloquent , si on avoit pû les comprendre : voici quelle est la définition de cette Eloquence. L'Eloquence est un art de faire des Discours si éloquens & si sublimes , qu'on les entende aussi peu que des Lettres écrites en chiffres , dont on n'a pas la clef.

Voici comme le même Auteur s'explique sur les effets admirables de l'Eloquence : c'est la Charlatanerie elle-même qui parle. Vous ignorez peut-être les réglemens & les usages de mon Empire ; le bien & le mal y sont regardez assez indifferemment. Le vice & la vertu sont continuellement confondus , les crimes atroces & les actions heroïques passent pour la même chose. Mes Orateurs rapportent tout à leur intérêt , sans s'embarasser du reste. Lors donc qu'ils vous parlent de quelque Monarque à détrôner , ils vous font comprendre que ce n'est pas un Prince légitime , que c'est un usurpateur , un tyran , un monstre , un fleau , & l'exécration du genre humain , dont il faut se défaire comme d'un mal contagieux , & que celui qui s'y employe est un vrai Heros , un vrai Citoyen , un véritable ami de la Patrie. Voilà ce crime atroce , cette action noire & détestable évanouie.

Lorsqu'il

Lorsqu'il y a une Nation à soulever, mes Orateurs lui font voir une oppression, qu'il est impossible de souffrir plus longtemps, &c. Il est nécessaire, pour bien entendre cet Auteur, de lire son Livre entier, les matieres étant tellement liées ensemble, qu'on ne peut pas les détacher sans leur ôter une partie de leur beauté. On ne laissera pas que de donner encore un petit trait de ce Livre. Cet Auteur voulant nous faire connoître ce que c'est que le jugement ou le bon sens dans tous les hommes, qu'il appelle la langue universelle, s'exprime ainsi: Un arbre, une pierre, une pomme, ne font pas une autre impression dans l'esprit d'un Iroquois que dans celui d'un François, quoique le François donne d'autres noms à ces choses que l'Iroquois. Lors donc que le François, l'Allemand, l'Espagnol & l'Iroquois regardent & examinent la différence d'un arbre d'avec une pomme, ils le font par un même langage, ou par une même maniere de parler interieurement. Supposé que l'Iroquois, dans ce langage, observe promptement & exactement toutes les différences de l'arbre d'avec la pomme, on dit qu'il pense judicieusement. Quand le François, l'Allemand & l'Espagnol n'en remarquent point du tout, ou en très-petit nombre, on dit:

c'est

JUILLET. 1727. 1611
c'est une bête , ou il n'a pas de jugement.

L'ÉTAT DE LA FRANCE , contenant les Princes , le Clergé , les Ducs & Pairs , les Maréchaux de France , & les Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roi : les Chevaliers des Ordres : les Officiers d'Armée , tant sur Terre que sur Mer : les Conseils , les Gouverneurs des Provinces : toutes les Cours Supérieures du Royaume : les Generalitez & Intendances : les Universitez & Academies , avec les noms des Officiers de la Maison du Roi , leurs fonctions , gages & Privileges. La Maison de la Reine : celles de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans , & de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orleans. Nouvelle Edition , corrigée & augmentée. *A Paris , au Palais & rue saint Jacques , Quai des Augustins , chez Cavelier , Osmont , David , &c. 1727. 5. vol. in 12. 2. liv. 10. sols relié.*

Le Public est redevable des premières Editions de cet Ouvrage , qui parurent en 1699. 1702. 1708. 1712. & 1718 , à Louis Trabouillet , Chapelain du Roi , & Chanoine de Meaux. Après sa mort , le P. Ange , Religieux Augustin Déchaussé , se chargea de ce travail , Il en donna

1612 MERCURE DE FRANCE

en 1722. une Edition en 5. volumes *in 12.* qu'il enrichit de Recherches curieuses sur les qualitez & les prérogatives de nos Rois , sur leur Sacre , leur Couronnement & leurs Armoiries ; sur les Minoritez , les Régences , &c. Il y joignit un Abregé Historique des trois Races Royales , & de la Branche de Bourbon. Il inséra dans le corps de l'Ouvrage plusieurs Additions importantes , principalement sur l'origine des Charges de la Maison du Roi

Par le moyen de ce Livre , on ne connoît pas seulement le nombre & les differens Officiers de Sa Majesté , mais encore leurs fonctions les plus particulieres , &c. L'Edition dont nous parlons aujourd'hui en cinq vol. *in 12.* est faite sur le plan de celle du P. Ange , les changemens survenus depuis y ont été marquez le plus exactement qu'on a pû , elle seroit encore plus exacte si les personnes qui y sont interessées avoient eu soin de donner leurs Memoires , comme elles en ont été priées. Le Public est redevable de cette Edition aux soins du R.P. Simplicien, Religieux Augustin Déchauffé , lequel avoit travaillé avec le P. Ange , son Confrere , & qui après sa mort , arrivée le 4. Janvier 1726. s'est chargé de continuer les Ouvrages qu'il avoit commencez.

Nous

JUILLET. 1727. 1613

Nous avertissons le Public d'une faute d'impression considerable qu'on doit corriger dans *le nouvel Etat de la France*, qui fut présenté au Roy & à la Reine le 20. May dernier par le R. P, Simplicien. C'est au sujet de la Maison de S. A. R, Madame la Duchesse d'Orleans. Dans le titre du Livre, qui est à la tête du premier volume, en parlant de la Maison de cette Princesse, on a mis de S. A. S. au lieu d'Altesse Royale, qui est le véritable titre qui est dû à cette Princesse. On a eu le soin de corriger cette faute dans les Affiches de Paris & dans les feuilles qui ont été tirées ensuite.

PRIERE A JESUS-CHRIST, ou Poëme sur l'esperance qu'on doit avoir en lui. Et Reflexions sur les principales veritez Chrétiennes, contenuës dans ce Poëme, *A Paris, rue S. Jacques*, chez J. Colombat. in 12. de 407. pages, prix 40. sols relié, 1725. Cet Ouvrage est de M. l'Abbé de Villiers. Nous ne dirons rien davantage pour en donner une haute idée; mais nous ne pouvons nous refuser d'insérer ici les sentimens de M. l'Abbé Raguier, Censeur de ce Livre. L'un & l'autre Ouvrage, dit-il, m'ont paru tels qu'on a dû les attendre d'un Auteur accoutumé à penser juste, & à com-

combattre, en quelque genre que ce soit, les vices & l'illusion, sans le secours d'un faux brillant, qu'on ne sçauroit considérer que comme une affectation également puerile & méprisable. Ce caractère solide dont l'Auteur, dans ses Ouvrages même les moins sérieux en apparence, ne s'est jamais écarté, doit faire espérer le fruit qu'il s'est proposé dans ce dernier Livre, où il tâche d'exciter le repentir & l'esperance des pecheurs, par des Vers propres à faire goûter jusqu'aux veritez qui effrayent, & de découvrir par des Reflexions prises du fond de la Religion & du bon sens, les sources secretes du libertinage, du délai de la penitence & du faux Christianisme.

TRAITE' du legitime usage de la raison, principalement sur les objets de la Foy. Par feu M. Brueys, Ecclesiastique de Montpellier. *A Paris, rue S. Jacques, chez Coignard, fils, 1727. in 16. de 169. pages.*

HERMANNI BOERHAAVE, Phil. & Med. Doctoris, Med. Botan. Chem. & Colleg. Pract. *Lugduni-Batavorum, Professoris Tractatus de Viribus Medicamentorum, Editio nova, Priori longe limatior, & auctior; ut pote sedulo recognita*

JUILLET. 1727. 1615
cognita, ab innumeris mendis expurgata,
necnon Additamentis atque Rerum Indice
locupletata, studio & operâ BB** M D.
Parisis, apud. Guill. Cavelier, via Ja-
cobea, 1727. 460. pages, sans la Préface
& les Tables.

Cette nouvelle Edition a été revûë très-
exactement, comme le titre le porte, &
non-seulement purgée d'un nombre in-
fini de fautes, mais encore augmentée
en plusieurs endroits, sur un Manuscrit
beaucoup plus exact que celui sur lequel
ce Livre avoit été imprimé la première
fois : & à l'égard de quelques Additions
fort utiles qu'on a inserées dans le Texte
entre deux Crochets, elles ont aussi été
tirées d'un autre Manuscrit de l'Auteur.
Enfin pour rendre le Traité entierement
complet, l'Editeur a eu soin d'y joindre
une Table alphabetique des Matières &
une Préface où l'on voit en détail les rai-
sons des Additions & des changemens
qu'on a cru devoir faire à cette nouvelle
Edition, dont on se flatte que M. Boer-
haave (qui s'étoit plaint publiquement
du grand nombre de fautes de la pre-
mière) aura sujet d'être content, aussi-
bien que le Public, à qui l'on ne doute
point que cet Ouvrage ne soit à présent
beaucoup plus agréable & plus utile. Son
prix est de 3. livres relié,

F Nour

1616 MERCURE DE FRANCE.

NOUVEAU COMMENTAIRE sur la
Coutume de la Prévôté & Vicomté de
Paris. *Par M. de Ferriere.* Nouvelle
Edition augmentée par M. Daramon. 2.
vol. in 8. *A Paris, chez Cavelier, rue
S. Jacques, au Lys d'Or, 1727. 5. li-
vres relié.*

PIECE qui a remporté le Prix de l'A-
cadémie Royale des Sciences, proposé pour
l'année 1726. selon la fondation faite
par feu M. Rouillé de Meslay, ancien
Conseiller au Parlement, laquelle a pour
titre : *Les Loix du choc des Corps à res-
sort parfait ou imparfait, déduite d'une
Explication probable de la cause Physique
du ressort.* *Par le P. Maziere, Prêtre de
l'Oratoire. A Paris, rue S. Jacques, chez
Cl. Jombert, 1727. brochure in 4. de
57. pages.*

DISCOURS sur les Loix de la com-
munication du mouvement, qui a mérité
les éloges de l'Académie Royale des Scien-
ces, aux années 1724. & 1726. & qui
a concouru à l'occasion des Prix distri-
buez auxdites années. *Par M. Jean Ber-
nouilly, Professeur de Mathématique à
Basse, & Membre des Académies Royales
de France, d'Angleterre & de Prusse. A
Paris, chez le même, 1727. in 4. de
108. pages.*

JOANZ

JUILLET. 1727. 1617,

JOANNIS JACOBI MANGETI, Medicinæ Doctoris & Sereniss. ac Potentissimi Regis Prussiæ Archiatri. Bibliotheca Scriptorum Medicorum veterum & recentiorum. In qua sub eorum omnium qui à Mundi primordiis ad usque Æræ Christianæ XVIII. Seculi initia vixerunt, Nominibus Ordine Alphabetico adscriptis; vitæ compendio enarrantur; Opiniones, & Scripta, modestâ subinde adjectâ *ἱπικρίτες* recensentur, ac Sectæ subinde præcipuæ, sub quârumque propriâ appellatione explicantur: sicque Historia Medica verè universalis exhibetur Opus Doctis omnibus, maximèque Medicis utile, ac perjucundum. Pro quo concinnando, necessaria undique: Sive ex ipsis Scriptoribus Medicis antiquis, quorum Opera ad nostra usque tempora pervenerunt; aut aliis, tum iisdem contemporaneis, tum etiam subsequenter, qui de illis verba fecerunt: Sive variis Dictionariorum Compileribus, & Scriptorum Medicorum Catalogis; Miscellaneis, præterea, Germanorum Curiosis; Actis Bartholinianis; Actis Lipsiensibus; Ephemeritibus, per totam Europam jam à multis annis, variis linguis emissis, &c. non mediocri labore ac curâ, sunt exquisita. In Duos Tomos Divisa Folio. Geneva, Sumptibus Perachon & Cramer, 1726. F ij Ad

*Ad clarissimos quoscumque Viros
Medicos, Auctor.*

Hic Medicæ Artis Cultores omnes ;
sive qui illam totam ; sive qui aliquam
tantum ejus partem , edocent , aut exer-
cent , obnixè rogantur , Commentarios
latinè conscriptos , de Suâ , Suorumque
Vitâ , perbreves : Fusiores verò de Scrip-
tis , à Se ac Suis editis , aut edendis ,
impertire velint : Ut illa , convenienti
quæque loco , cum debito elogio inseri
queant. Ac propterea omnia Sua , illis
quibus id negotii à Bibliopolis nostris ,
Dominis D. Perachon & Cramer , de-
mandatum fuerit tradant ; vel ad eosdem ,
propriis sumptibus , aut per Sibi oblatas
occasiones , quamprimùm id ipsis com-
modum fuerit , perhumaniter transmit-
tere non recusent : Nominibus , magnâ
curâ , & nitidissimè adscriptis , ne aliquis
in eorum impressione committatur error.

HISTORIA dell'orrendo Tremuoto
accaduto in Palermo , &c. Histoire du
Tremblement de Terre arrivé à Palerme
le Dimanche premier Septembre 1726.
Par le Pere Ruffo , du Tiers-Ordre de
S. François. *A Palerme , chez Felicella.*
in 4.

EBAUCHÉ

JUILLET. 1727. 1619

ÉBAUCHE DE LA RELIGION NATURELLE. Par M. Wolaston, traduite de l'Anglois, avec un Supplement & autres Additions considerables. *A la Haye, chez Jean Svart, 1726. in 4. de 442. pages.*

RISCHIO, *che si corre nell'uscir di Carrozza mentre i cavalli sono in fuga.* Le Danger que l'on court à vouloir sortir d'un Carrosse quand les chevaux ont pris le mors aux dents. *A Milan, chez D. Bellagatta, 1726. Brochure in 12. de 26. pages.*

Le P. Ceva, Auteur de ce petit Ouvrage, montre combien il est dangereux de se livrer à la crainte, & de se jeter hors du Carrosse, lorsqu'il arrive que les chevaux prennent le mors aux dents; il démontre que l'impression du Carrosse & celle du saut, formant un mouvement mitoyen, qui nécessairement devient irregulier, on court risque de se tuer ou de s'estropier, &c. Il conclut qu'il vaut beaucoup mieux rester dans le Carrosse.

L'HISTOIRE des Fêtes & des Dimanches. Par M. l'Abbé Schmidt, a été imprimé *in 8.* à Helmstadt, peu de temps avant la mort du sçavant Auteur.

F iij ABRE-

1610 MERCURE DE FRANCE.

ABREGÉ DE MEDECINE ET CHIRURGIE PRATIQUE, nouvellement tirée des principes de la Nature; avec un petit Traité de la Peste & autres accidens fâcheux; Ouvrage très-important au Public, & à tous Medecins & Chirurgiens de bonne foi. Par *Michel Renuart*, Docteur en Medecine de l'Université de Padouë. A Nancy, chez *J. de la Riviere*. in 8. de 220. pages.

On écrit de Rome que des trois éditions promises du Plan de l'Hypogée des Affrancis & Officiers de la famille d'Auguste, nouvellement découvert, la première, en grand *in-fol.* se debite chez *Salviani Camera ed iscrizioni sepulcrali de liberti servi ed Ufficiali della casa di Augusto, &c.* 1727. pages 87. sans la Préface. Aux cinq Planches, d'une feuille chacune, qui représentent la Chambre & les Inscriptions, *M. Bianchini*, qui a enrichi cette Edition de sçavantes Notes, en a joint une 6^e & une 7^e de même grandeur pour *Tabula Antiatina*, qu'il publia en 1723. & que le Pere *Volpi* a reimprimée trois ans après, & pour le Théâtre d'*Antium* ou de *Nettuno*, où cette Table a été trouvée.

Une autre Edition étoit attenduë de
Florence

JUILLET. 1727. 1611

Florence par les soins de M. *Vittori*, avec les Remarques de M. *Salvini*, & on en attend une de M. le Chevalier *Ghezzi*, qui fait graver 15. Planches, & promet la plus grande exactitude. Envain auroit-on espéré de persuader au Public qu'un Edifice si considerable, avec les belles Urnes, les Bas-Reliefs d'une main excellente, & plus de 1000. Inscriptions arrangées dans un si bel ordre, avec les Niches & les Urnes de terre qui y répondoient, est un Ouvrage fait exprès par des Modernes, pour imposer à la Postérité. Les Médailles n'ont rien assurément de plus indubitable. M. *Bianchini* ne rapporte que 220. Inscriptions qu'il a copiées lui-même sur le lieu, ou qu'il a trouvées chez M. le Cardinal *Alexandre Albani*. L'impression, la graveure, le papier, la correction, ne laissent rien à désirer.

La même Lettre écrite de Rome, porte que l'Original d'un morceau des Fastes des Magistrats Romains, imprimé au Tome XI. du *Thesaurus Antiquitatum Romanarum de Grævius*, a été trouvée dans cette Ville, chez un Marbrier. C'est un Bloc de 5. pouces d'épaisseur & de 14. pouces en carré. Un des bouts est un peu écorné. *Pighius* qui l'a trouvé en cet état, a suppléé ce qu'il a jugé à pro-

F iiiij pos

1622 MERCURE DE FRANCE.

pos. Il contient 20. lignes, qui sont dans *Gravins*, les dix dernières de la page 231. & les dix premières de la page suivante.

Simon vient de reimprimer & vend la *Dissertation du R. P. Dufesc, Professeur Royal de Mathématiques à Perpignan, sur le Tonnerre, la Foudre, les Éclairs & la plûpart des Meteores qui s'y rapportent.* Cette Piece dont nous avons déjà parlé, avoit remporté le Prix à Bordeaux, & elle le meritoit bien; mais ce qu'elle ne meritoit pas, elle avoit été fort défigurée par l'impression. On a donc souhaité qu'elle fût imprimée à Paris en meilleur papier, meilleur caractère, & surtout avec plus de correction. Simon s'en est fort bien acquitté, & la Piece se lit desormais avec autant de plaisir qu'il y a eu d'abord d'empressement pour la lire.

L'empressement vient sur tout de la part de ceux qui craignent ces terribles Meteores, & qui ne sont pas fâchez de connoître au moins ce qui les fait trembler, & s'il est possible de se précautionner un peu contre ces funestes effets. Le plaisir de la lecture est pour les Physiciens & pour les Curieux; car le R. P. Dufesc a épuisé la matiere, soit du côté de l'Histoire naturelle, soit du côté de la Physique; & il seroit à souhaiter que nous eussions

JUILLET. 1727. 1623

discussions toutes les questions de Physique traitées aussi à fond que celle-là l'est dans cette Dissertation, en 100. pages *in 12.*

Pour l'Historique, on peut dire que l'Auteur y fait voir à l'œil & presque toucher du doigt la matiere du Tonnerre & de la Foudre. Il rapporte les Observations de plusieurs personnes, & surtout d'une qui s'est trouvée au milieu de la nuée dans le temps du plus grand fracas. Pour le Physique, le P. Dufesc suit de près le système des petits Tourbillons du celebre P. Malbranche, & on peut dire que cet ingenieux Système n'a jamais été élevé à un plus haut point de vrai-semblance & de solidité.

Simon vient aussi d'imprimer *in 12.* *la Vie de Jean de Brienne, Roy de Jerusalem & Empereur de Constantinople.* C'est un morceau curieux de l'Histoire des Croisades: on le trouve écrit avec feu & d'un bon stile.

Le même vient de reimprimer & distribué le *Plan d'une Mathématique à l'usage & à la portée de tout le monde, &c.* dont on avoit d'abord tiré un médiocre nombre d'Exemplaires pour les faire courir. Mais l'empressement de ceux qui ont voulu garder ce Plan après l'avoir lû, a obligé de le reimprimer. On y a joint des Eclaircissmens qui répondent à la

E y plûpart

1624 MERCURE DE FRANCE.

plûpart des objections des Critiques. Le point qu'on y a discuté le plus à fond, est celui de l'attention médiocre que le Plan exige de ceux qui liront l'Ouvrage annoncé. Cette médiocrité d'attention sembloit Paradoxe à bien des gens; mais le Paradoxe & le vrai ne sont pas toujourns incompatibles, & un Auteur qui ne parle qu'après avoir pensé, mérite qu'on suspende au moins son jugement, & qu'on écoute ses raisons. On trouve aussi dans ces nouveaux Eclaircissemens un petit Plan abrégé ou le Principe general de la Géometrie, & on y apprend que l'Ouvrage annoncé par ce Plan s'imprime actuellement, & qu'il pourra paroître dans les mois de Septembre ou d'Octobre.

Il doit paroître dans quelque temps un Ouvrage fort interressant sur les Spectacles; il est intitulé: *Histoire du Theatre Italien*, depuis la décadence de la Comedie Latine, avec un Catalogue des Tragedies & Comedies imprimées depuis l'an 1550. jusques à l'an 1660. Et une Dissertation sur la Tragedie Moderne. Par le sieur LOUIS RICCOBONI, dit LELIO, Comedien Italien Ordinaire du Roy de France.

DIS-

JUILLET. 1727 1625

DISPOSITION DE L'OUVRAGE.

Chapitre I.

De la Décadence de la Comedie des Latins, & de ce qui nous est resté de cette Comedie.

Chapitre II.

De la signification du mot *Zanni*, & de l'Origine de la Comedie Italienne.

Chapitre III.

De quel temps la Comedie Italienne a pris une forme, & pourquoi cette Comedie a été appelée *Histrionatus Ars*.

Chapitre IV.

De quelle espece de Comedie on faisoit usage dans le dixième, onzième & douzième siècle. Comedie écrite du 1300. & du 1400. Tragedies & Comedies écrites du seizième siècle.

Chapitre V.

De quelle espece de Comedie les Comediens mercenaires faisoient usage dans le seizième siècle. Décadence des Belles Lettres en Italie. Corruption de la bonne Tragedie, & de la bonne Comedie.

Chapitre VI.

De l'Introduction des differens Dialectes des Acteurs masquez de la Comedie Italienne. Des excellens Comediens de ce temps-là. De la façon de jouer la

1626 MERCURE DE FRANCE.

Comedie à l'impromptu. *A la fin de*
Chapitre il y aura quatorze Planches gra-
vées avec les desseins des Habits de tous
les Auteurs masquez du Theatre Italien,
depuis l'an 1500. jusqu'à present.

Chapitre VII.

Nouvelle décadence de la Comedie Ita-
lienne depuis l'an 1600. des tentatives
que l'on a faites pour la relever. Intro-
duction de la Tragedie sur la Scene.

Chapitre VIII.

Le Theatre remis dans le bon goût à
Pégard de la Tragedie. Nouvelle Come-
die introduite. Essai de la bonne Comedie
en Vers du 1500. De la signification
du mot *Lazzi*.

Après l'Histoire du Theatre suivra le
Catalogue des Tragedies & Comedies
imprimées depuis l'an 1500. jusques à
l'an 1600. avec des Remarques.

DISSERTATION SUR LA TRAGÉDIE MODERNE.

Chapitre I.

De l'Intention des Tragedies Greques.
Du commencement, du progrès & de
la décadence de la Tragedie Italienne.
De la nouvelle Tragedie Italienne.

Cha-

JUILLET. 1727. 1627.

Chapitre II.

De l'Origine de la Tragedie Françoise.
De la Réforme de cette Tragedie.

Chapitre III.

Des effets que produit l'Amour dans la
Tragedie Françoise. Du retranchement
des Chœurs & des Confidens introduits.

Chapitre IV.

De l'unité de lieu de la Tragedie Fran-
çoise.

Chapitre V.

De l'unité de temps, & de l'unité d'ac-
tion dans les Tragedies Françoises.

Chapitre VI.

Des Caracteres de la Tragedie Fran-
çoise.

Chapitre VII.

De la Sentence de la Tragedie Fran-
çoise.

Chapitre VIII.

De l'Intention des Poètes Tragiques
François. Quelques Remarques sur la
Tragedie Angloise.

Nous ne doutons pas que cet Ouvrage
n'excite la curiosité du Public, la matiere
nous paroissant interessante & agreable.
On assure d'ailleurs que l'Auteur entre
dans un plus grand detail & donne beau-
coup plus que le Projet ne promet. Il se-
roit à souhaiter que M. Riccoboni vou-
lue

1628 MERCURE DE FRANCE.

lut aussi donner au Public un *Traité de l'Art de la représentation des Poèmes Dramatiques*, que nous sçavons qu'il a composé en vers Italiens. Un Ouvrage d'une aussi-bonne main, & sur un sujet aussi curieux que nouveau, feroit sans doute beaucoup de plaisir aux amateurs du Théâtre, & seroit fort utile aux personnes qui font de la profession de l'Auteur.

DESCRIPTION DU PARNASSE FRANÇOIS, exécuté en bronze; suivie d'une Liste alphabétique des Poètes & des Musiciens rassemblés sur ce Parnasse. Dédiée au Roy, volume in-12. Le prix est de 2. liv. relié en veau. *A Paris, chez la veuve Cavelier, au Palais, & chez Noël Pissot, au bout du Pont-Neuf, au coin de la rue de Nevers, 1727.*

DISCOURS prononcez dans l'Académie Françoise le Lundy 30. Juin 1727. à la Réception de M. le Président Bouhier. *A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard, fils.*

Le Discours que le Président Bouhier prononça en prenant séance à l'Académie Françoise, commençoit ainsi.

MESSIEURS,

Quelque flatteuse que soit pour moi l'unanimité de vos suffrages, je sens combien il m'est difficile de justifier les heureux préjugés qui vous ont déterminés en ma faveur.

Le nouvel Académicien passe peu de tems après par une transition ingénieuse, à l'éloge de M. de Malezieu dont il remplit la place. *La carrière immense des Belles-Lettres, de l'Histoire, de la Philosophie, dit-il, lui parut trop étroite pour s'y renfermer. Il entreprit de pénétrer dans toutes les parties des Mathématiques, & il y égala les plus grands Maîtres.*

Ce juste Eloge qu'il fait des divers talens de M. de Malezieu, le conduit naturellement au choix glorieux que Louïs XIV. fit de lui pour l'éducation du jeune Prince en qui nous admirons tous les jours l'heureuse main qui l'a formé; il passe finement à l'Auguste Epouse de son illustre Eleve. *Il la guida, poursuit-il, dans la même route. Il l'aida à perfectionner ce génie sublime, qu'elle avoit reçu de la nature, & lui inspira ce goût épuré, ce sçavoir délicat, l'étonnement de tous ceux qui*

1630 MERCURE DE FRANCE.

qui ont l'honneur de l'approcher.

Après avoir parlé du génie supérieur de M. de Malezieu, il le fait descendre au plus galant badinage où il se plaît à se délasser. *Vrai Protée*, dit-il, *son esprit prenoit toutes les formes qui lui paroissent propres à l'instruction, ou à l'amusement des autres. C'étoit l'homme de tous les talents, de toutes les sociétés, de toutes les heures.*

L'Eloge de l'Académicien auquel il succède, est suivi de celui de l'Illustre Fondateur de l'Académie, dont il est devenu Membre. Voici comme il parle de ce grand Cardinal. *On sçait que Richelieu, dans le temps même qu'il travailloit si efficacement à faire redouter l'Empire François, n'étoit pas moins occupé du soin de le faire aimer. Au milieu de ces résolutions si hardies qui portoient l'effroi chez nos voisins, il songeoit à leur faire goûter la politesse de nos mœurs, & à les attirer à nous par la douceur de notre commerce, par les charmes de nos Spectacles, & par le goût exquis de la Nation pour ses Arts, dont le but est de rendre l'homme, en quelque manière, plus humain. Il insinue adroitement que ce fut là le principal motif qui engagea le Grand Armand à fonder l'Académie Française; il lui falloit, dit-il, des esprits propres à seconder*

ronder ce noble projet. La France en possédoit plusieurs ; mais ils étoient épars. Ils n'avoient entr'eux que peu de liaison. Ils n'étoient point excitez par oette loüable émulation, qui seule fait entreprendre les grandes choses. Chacun cultivoit à part un petit canton de Litterature. Faute d'un secours mutuel, le reste demouroit inculte & abandonné.

Attaché scrupuleusement au Plan, où l'Académie a restraint dans ces sortes de Discours, tous les Orateurs qu'elle associe à sa gloire, M. Bouhier prend occasion, en parlant du Chancelier Segulier, second Protecteur de cet illustre Corps, de parler de lui-même avec beaucoup de modestie. Voici le tour ingenieux qu'il donne à cet endroit de son Discours *Voire premier Protecteur fut heureusement remplacé par un illustre Chancelier, qui sçût concilier l'amour des Lettres avec celui de la justice. Sous lui Thémis fit une alliance éternelle avec les Muses. Dès-lors on jugea que le Senat n'étoit point incompatible avec le Lycée ; dès-lors on reconnut que la gravité de la Magistrature pouvoit être utilement temperée par l'agrément de vos exercices. Animé par les exemples que j'en ai devant les yeux, ne suis-je pas excusable, de vouloir du moins les imiter, quoique je ne puisse esperer d'y atteindre.*

De

De là il passe par une espèce d'enthousiasme aux temps heureux, où le plus grand des Rois daigna prendre l'Académie sous sa protection; il exhorte ses illustres Confreres à continuer de marcher sur les pas de leurs Prédécesseurs, en célébrant les actions immortelles de cet Auguste Heros; il les convie à partager leur juste reconnoissance avec le bisayeul & le petit-fils. Avec quelle joye, ajoûte-t-il, en parlant de notre jeune Monarque: *N'admirons-nous pas les heureuses dispositions de ce Prince pour la pieté, pour la justice, pour l'humanité.* Il a fait sentir un peu auparavant, que les vertus que le Ciel a semées dans son cœur, ont été heureusement cultivées par l'excellent Ministre à qui la France doit sa felicité présente; *je ne sçais, dit-il, quel démon jaloux de la paix dont jouit l'Europe, s'étoit flatté de la troubler. Envain toutes les Nations témoignoient un sincere éloignement pour la Guerre. La discorde formoit de toutes parts d'affreux nuages, & les faisoit marcher comme malgré elles. Louis aussi-tot se prépare à l'enchaîner. Déjà le sang bouillonne dans les veines de ce jeune Lion. Déjà nos Frontieres sont couvertes de ses bataillons nombreux. Déjà nos Guerriers brûlent d'impatience de courir sous*

ses

JUILLET. 1727. 1633

ses ordres dans la carrière de la gloire. Quel appas pour un Heros à qui tout semble promettre les succès les plus éclatans. Ce Tableau , qui semble sorti des mains de la Poësie , prête un nouveau lustre à la moderation du digne Héritier du Thrône de Louïs le Grand : au milieu de ces préparatifs , poursuit l'habile Orateur , l'intérêt de son Peuple désarme son bras. Touché pour nous des horreurs de la guerre , il écoute des paroles de paix. Il saisit par bonté l'heureux moment de nous la procurer. Il ne pouvoit mieux terminer son Discours , que par ce trait qui doit pénétrer de joye tous les fideles sujets d'un si bon Maître. Un seul point manquoit à la satisfaction publique. Nous demandions au Ciel de récompenser tant de vertus par une nombreuse posterité : nos vœux , Messieurs , seront bien-tôt exaucés , &c.

Après que M. le Président Bouhier eut parlé , M. le Président Henault lui répondit par un Discours également solide & brillant , & où il a scû allier parfaitement le Magistrat & l'Académicien. On peut y considerer trois parties principales. La premiere qui contient l'éloge de M. de Malezieu & de ce qui y a rapport , presente des idées riantes & gracieuses , telles que le sujet le demandoit. Dans la
seconde

seconde qui regarde M. le Président Bouhier , l'Orateur prend une maniere plus sérieuse ; c'est un Magistrat qui loue un autre Magistrat avec toute la dignité convenable ; il passe de là à l'éloge de M. le Cardinal de Fleury , & il y rassemble tout ce que le cœur peut inspirer de sentimens délicats ; ces trois morceaux placez avec art , & bien amenez , forment un tissu qui par sa beauté & par sa variété , excite une attention vive & continuelle dans l'ame des Lecteurs. C'est ce que nous allons tâcher de faire voir autant que le peuvent permettre les bornes d'un Extrait.

M. le Président Henault commence l'éloge de M. de Malezieu par ses Ouvrages de Mathématiques ; il renvoie modestement ce sujet à une main plus sçavante ; (c'est à M. de Fontenelle qui est chargé de ce même éloge à l'Académie des Sciences.) Il poursuit par la Poësie : *Poëte* , dit-il , *dont les Ouvrages se ressentoient de son amour pour les grands modeles , & semblable en cela à ces oiseaux , qui après avoir volé sur le tombeau d'Orphée , en avoient plus de douceur dans la voix.* Il parcourt ensuite les differents genres de connoissances que rassembloit M. de Malezieu , & finit par dire : *Il sembloit que la nature eut voulu recon-*

réconcilier la Géometrie avec la Poësie , la Philosophie avec l'érudition , les talens avec les connoissances , & faire voir en réunissant en lui tous ces dons , qu'ils ne s'excluent pas les uns les autres , &c. Cet Eloge le mene à celui du Prince auprès duquel M. de Malezieu fut placé de la main même de Louïs XIV. Il y passe par une heureuse transition , & par une louange extrêmement délicate. Je n'exige pas , dit-il , que l'on juge du mérite du Maître par les éminentes qualitez de cet illustre Eleve ; je sçais qu'il est difficile de faire honneur à l'art de ce que la nature seule a pris soin de former ; mais qu'on en juge au moins par les marques de bonté qu'il en a reçues jusqu'à sa mort , &c.

L'Eloge de ce Prince conduit naturellement à celui de son auguste Epouse. M. le Président Henault fait voir quelles dispositions M. de Malezieu trouva dans son esprit pour le faire jour dans les Sciences même les plus abstraites. Cette Princeße , dit-il , avoïoit timidement que ces matieres ne lui étoient pas étrangères , & laissoit voir malgré elle qu'elle en pénétrait toute l'étendue. De ces matieres sublimes M. de Malezieu la faisoit passer à de simples jeux d'esprit. Ainsi , poursuit-il , rassemblant tant de dons differents , il faisoit tour à tour , les amusements &
l'ins-

L'instruction d'une Cour où les Lettres sont en honneur, où les noms marchent après les talents, où on ne craint pas la science, parce que la science y habite. Après avoir loué si ingénieusement M. de Malezieu en la personne de ses illustres Eleves, M. le Président Henault fait l'Eloge de M. le Président Bouhier en s'adressant à lui-même. Je ne parle, lui dit-il, que d'après vous; vous m'avez prévenu sur ce que je viens de dire, & un témoignage comme le vôtre, est d'autant moins suspect, que vos occupations ont été bien différentes. Né dans le sein de la Magistrature, l'étude des loix a fait votre principal objet; mais comme les hommes au-dessus des autres tournent bien-tôt au profit général les connoissances que les hommes ordinaires & timides, faite de veuës, se contentent de rapporter à leurs fonctions. Vous ne vous êtes pas regardé comme chargé seulement de rendre la justice aux hommes, mais comme chargé d'instruire les Juges mêmes; & vous avez senti que vos lumieres devoient s'étendre sur toute la nature & leur devenir utiles. C'est ici que M. le Président Henault propose à M. le Président Bouhier un Projet vraiment digne d'un grand Magistrat; & que quittant le ton de la louange, il en prend un plus sérieux, & parle une Langue qui
 doit

doit leur être commune à l'un & à l'autre. C'est ce qui nous a valu, lui dit-il, ces scavantes Dissertations, où vous avez fait voir l'Analyse & la précision avec laquelle vous êtes capable de traiter les questions les plus abstraites de nôtre Jurisprudence, où vous remarquez avec tant de raison, que souvent il est arrivé que des intérêts particuliers ont donné occasion à des décisions générales qui ont servi de principes dans la suite, & où enfin vous faites toujours marcher l'histoire à côté des loix, modele si utile, projet tant de fois proposé. Puissiez-vous, Monsieur, le suivre dans toute son étendue; & mettant à profit le loisir que vos travaux vous ont si justement acquis, nous donner une histoire de France relativement aux Cou:umes & aux Ordonnances du Royaume, & couronner ainsi tous les genres d'érudition qui vous ont fait entrer en lice avec les plus fameux Critiques du dernier siècle.

La modestie du nouvel Académicien lui imposant silence, il passe à l'Eloge de cette même vertu, ce qui lui sert de transition à celui du grand Cardinal à qui la France doit son bonheur. C'est la dernière Partie de ce Discours qui est amenée avec tant de délicatesse, & si remplie de sentimens, que le Lecteur n'en doit rien perdre. Après avoir dit à M. le

Pré:

Président Bouhier que l'Académie a été d'autant plus touchée de trouver en lui cette vertu (la modestie) qu'elle n'accompagne pas toujours les autres perfections, c'est ainsi qu'il finit. *Il est vrai que si jamais elle fut d'usage, c'est dans un temps où les exemples en sont aussi solides qu'éclatans, & où nous la voyons récompensée des dignitez les plus éminentes dans un Ministre qui ne s'étoit point empressé pour les obtenir. C'est une belle leçon pour ceux à qui il ne manqueroit pour aimer la vertu, que de croire qu'elle pourroit leur être utile. On n'étoit point accoutumé à voir les Dignités chercher un homme qui les regardoit avec indifférence; encore moins à voir la jalousie qu'excitent ordinairement les honneurs, diminuer toujours à proportion de ceux auxquels il étoit élevé. Apprenons à être juste, en voyant la Justice si honorée.*

Non-content de nous instruire, ce Ministre s'occupe uniquement du soin de nous rendre heureux. Son Ministère commence sous le regne de LOUIS XV. comme finit si heureusement celui d'un grand Cardinal sous le regne de son auguste Bisayeul, & l'estime qu'il a sçû obtenir de toutes les Nations, rend son Maître l'arbitre de la tranquillité de l'Europe. Qui le croiroit! Sa fidélité à observer des Traités, qui
 pou-

JUILLET. 1727. 1839

pouvoient gêner des Puissances respectables, a été un nouveau motif pour ces mêmes Puissances de se fier à lui, parce que c'est le droit de la vérité de tout réunir.

Joignons-nous, Messieurs, aux vœux de toute l'Europe. On ne nous accusera pas de ne suivre que notre penchant. Célébrons tant de vertus, elles sont toutes du goût des Muses, qui ignorent la violence, la fraude, les intrigues, les cabales, & qui se plaisent à chanter la douceur, la modération & le désintéressement. Puisse le Ciel égaler ses jours à l'amitié dont l'honneur notre jeune Monarque, & nous conserver un exemple unique d'un Ministre fidèle, aimé tendrement de son Roy.

Les Assemblées de l'Académie des Sciences établie à Villefranche en Beaujolois il y a environ cinquante ans, & confirmée par Lettres Patentes de Louis XIV. sous le nom d'Académie Royale, & sous la protection de feu MONSIEUR, frere du Roi, ayant été suspenduës pendant quelques années, & plusieurs Gens de Lettres de cette Ville & des environs ayant depuis peu formé le dessein d'en renouveler les conférences, toujours sous la protection des illustres Descendans de feu MONSIEUR, leur premier Protecteur. M. Janson Deroffray, Lieutenant Particulier

G

&c

& Lieutenant de Roi de Villefranche ; à l'un des Académiciens , fut présenté M. le Duc d'Orleans par M. le Comte Dargenson , son Chancelier , le quatre Juillet , pour lui demander d'agréer le nom de Protecteur de cette Compagnie : ce qui fut accepté par ce Prince , qui pour marque de vraie protection , fit présent de son portrait à cette Académie.

Le sieur Jacquier continue d'enseigner avec succès l'Orthographe à toutes sortes de personnes par principes certains , & en peu de temps. Les Etrangers auront la même facilité , pour peu qu'ils entendent le François : ceux dont les Emplois exigent necessairement cet Art , pourront à plus forte raison l'apprendre en moins de temps par l'habitude & la pratique. Il ne veut pas qu'on étudie de memoire , ne demandant que du jugement & de la pratique. Il n'avance rien dont l'experience ne l'en ait déjà convaincu , & cela par le moyen d'un Abregé de sa Methode , qui se vend à Paris chez Jacques Josse , rue saint Jacques , le Gras au Palais , Noël Pissot, & Bienvenu , à la descente du Pont-Neuf. Elle a pour titre : *Methode très aisée pour apprendre l'Orthographe par principes.*

*Il demeure rue saint Denis , à côté la
Fontaine*

Il y a en vente à Paris chez le sieur Tocquiny, Chandelier, rue neuve des Petits Champs, près celle de Richelieu, un nouvel Atlas universel de 45. volumes *in folio*, de Cartes, des principaux Plans de Villes, d'Edifices, &c. tant en élévation qu'autrement, avec les Descriptions des meilleurs Auteurs. On y a évité le défaut de la plupart de pareils Ouvrages, de la véritable idée desquels leurs Auteurs se sont écartez pour devenir Historiens, Antiquaires, Médaillistes, &c. L'on n'y a point perdu de vûe la Geographie, & l'on y a renfermé toutes les utilitez qu'elle peut avoir, en y donnant les différentes Divisions du Monde, Ecclesiastiques & Militaires, Civiles & Politiques, de tous les temps connus dans l'Histoire, & du temps présent.

On ne sçait pas encore quand on commencera à executer le projet formé pour l'établissement d'une Imprimerie à Constantinople, dont l'un des deux Directeurs n'est pas un Moine Renegat, comme le bruit en avoit couru, mais un Socinien de Transylvanie, qui a embrassé la Religion Mahometane. L'autre Directeur est Zaïd Aga, fils de Mehemet Effendi, cy-

1642 MERCURE DE FRANCE.
devant Ambassadeur de la Porte à la Cour
de France, ainsi qu'on l'a déjà écrit.

Le sieur Guillermié, Machiniste du Roi, qui a inventé le Mouvement Physique dont nous avons parlé, a encore inventé depuis peu un Serein artificiel, parfaitement bien imité. Ses plumes sont blanches panachées. Il paroît obéir au commandement. On le voit sortir de sa cage, & y rentrer après avoir chanté un air. Il a le regard, la posture & les mouvemens très-naturels.

Frere Paul de Merci, Hermite près Nanci, au Diocèse de Toul, qui a déjà fait plusieurs cures surprenantes, & même sur sa propre fille *, petite niece du feu Maréchal de Vauban, Marie-Therese de Merci, qui étoit née sourde & muette, & qu'il a parfaitement guérie. Il vient de faire une semblable cure à Toul, dans le Convent du Tiers Ordre de saint Dominique, sur la personne de M^{lle} Marguerite de Leviston, âgée de 9. ans, née aussi sourde & muette, dont le pere, Capitaine de Cavalerie au Regiment de Rotembourg, écrit en ces termes à un de ses oncles à Paris; sa Lettre est datée du 3.

* Il n'est pas rare au Diocèse de Toul de voir des Hermites mariez.

Juillet.

JUILLET. 1727. 1643

Juillet. Ma fille a été traitée par Frere Paul, qui lui a coupé d'abord le filet en présence de toutes les Religieuses de la Communauté, & lui a appliqué à diverses reprises des remedes sur les oreilles, enforte qu'elle entend présentement fort bien, commence à prononcer les mots, & tous les jours elle en apprend de nouveaux.

Par un petit Memoire qui nous a été adressé, on apprend que le sieur Lyvernette, Maître Chirurgien - Juré à Paris, continue de donner avec beaucoup de succès son remede particulier contre les Rétentions d'Urine & les Carnositez. Un grand nombre de personnes qui en ont été guéries en font foi, & depuis peu M. Barberin, de l'illustre Maison de ce nom, lequel étoit attaqué depuis près de 30. ans de cette maladie, M. de Romay, Président à Mortier du Parlement de Normandie, attaqué depuis 12. ans, & M. d'Aigremont, Huissier de l'Anti-chambre de la Reine, & Valet - de - Chambre de la Duchesse de Bourbon, qui souffroit aussi depuis 12. années : ce dernier fut adressé au sieur Lyvernette par M. de la Peyronie. Il vient d'être guéri, & renvoyé pour servir son quartier de Juillet.

Prix de l'Académie de Marseille.

L'Académie des Belles-Lettres de Marseille avertit le Public que le premier Mercredi de l'année 1728. elle adjugera le prix que le Maréchal Duc de Villars, son Protecteur, veut bien lui fournir, à un Ouvrage de Prose d'un quart d'heure, ou tout au plus d'une demie heure de lecture, dont le sujet sera que **LE SECRET EST UNE DES VERTUS LES PLUS NECESSAIRES A UN ROI.**

On adressera les Ouvrages destinez au concours à *M. de Chalamont de la Visolede*, Secretaire perpetuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, rue de l'Evêché.

On affranchira les paquets à la poste, sans quoi ils ne seront point retirez; ils ne seront reçûs que jusqu'au 1. Novembre inclusivement. Les Auteurs ne mettront point leur nom au bas de leurs Ouvrages, mais une Sentence de l'écriture, des Peres, ou des Auteurs prophanes. On aura la bonté en les envoyant de marquer à M. le Secretaire une adresse à laquelle il enverra son *Recepissé*.

On prie les Auteurs de prendre les mesures necessaires pour n'être point connus avant le jour auquel le prix doit être adjugé.

JUILLET. 1727. 1643

adjudgé: elles ont été assez mal prises cette année. On veut croire que le retardement de l'ouverture de l'Académie a donné lieu à cet inconvenient. Comme la même raison ne subsistera plus l'année prochaine, on avertit les Auteurs que dès qu'ils seront connus par leur faute, ils seront exclus du concours.

On avertit ençore que tout Ouvrage qui aura été imprimé, ou dont il aura couru des copies manuscrites, ne concourront point.

Les Auteurs doivent éviter avec soin tout ce qui peut blesser les mœurs & la bienséance; l'Académie leur déclare qu'elle sera inflexible sur ce point. Elle vient de donner à regret un exemple de sa sévérité à l'égard d'une Piece de Poësie, où elle a trouvé beaucoup d'esprit, beaucoup de Poësie, & une élégante imitation des Anciens, & qui auroit tenu le Prix en suspens dans un siecle où les principes de la Morale auroient été moins épurez.

Les Auteurs qui auront remporté le Prix viendront le recevoir eux-mêmes dans la Salle de l'Académie le premier Mercredi de Janvier, s'ils sont à Marseille; & s'ils n'y sont point, ils enverront à une personne domiciliée dans cette Ville une Procuration, qui sera remise à

G iiij M.

M. le Secretaire , avec le *Recepissé* qu'il aura fait de l'Ouvrage.



CH A N S O N.

JE ne soupire plus pour les yeux d'une In-
grate ;

Je cours au Vin , & méprise l'Amour.

Iris n'a plus rien qui me flatte ,

Je veux dormir la nuit , & boire tout le jour.

J'ai vaincu l'Enfant de Cythere.

Je prends ses traits , je perce mon tonneau ;

Pour coëffer ma bouteille il prête son ban-
deau ,

Et son carquois me sert de verre.



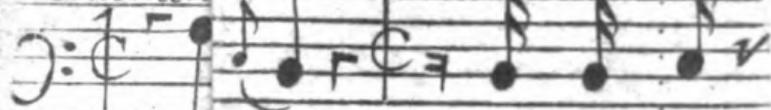
S P E C T A C L E S.

LE 3. & le 5. les Comediens Italiens
représentèrent *Sanfon* , Tragi-Come-
die , qui n'avoit pas été jouée depuis cinq
ou six ans. Le Public a revû , à cette oc-
casion , avec plaisir , le sieur Lelio le pere ,
après une absence d'environ trois mois.
Cet excellent Acteur jouë le rôle de San-
son,

M.^r de J.

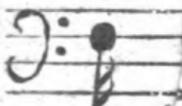
Animé.

Lentement



Je...te;

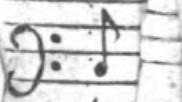
Je cours au



vin y
d



veud



jour

1646

FRANCE.

M

au



J

Je

Je

Je

Po



I

dic

ou

ca

ap

Ce

JUILLET. 1727. 1647

fon. Il faifit avec tant d'ame & de nobleffe l'efprit du Sujet, qu'il s'empare de la bienveillance des Spectateurs, & perfonne ne fçauroit lui refufer les juftes applaudiffemens qu'il mérite. Comme cette Piece a été traduite & imprimée en 1717. chez Coutelier, & qu'elle peut être entre les mains de tout le monde, nous n'en dirons rien de plus.

Le 6. les mêmes Comédiens donnerent la premiere représentation de l'*Horoscope accompli*, petite Piece d'un Acté en Profe, avec un Divertiffement & un Vaudeville, dont la Mufique, qui a été fort goûtée, eft de M. Mouret. Cette Piece eft de M. Gueullette, Auteur de plufieurs autres qui ont eu du succès fur le Théâtre Italien. La petite Piece qu'on vient de donner fut précédée de l'*Amour Précepteur*, Comedie en trois Actes du même Auteur, qui fut jouée dans fa nouveauté le 25. Juillet de l'année derniere. Cet Auteur n'a jamais exigé de part d'Auteur de toutes les Pieces qu'il a données au Théâtre Italien. Il a fait présent à M^le Silvia, fi goûtée & fi chérie du Public, du profit qui reviendra de fa derniere Piece, auffi-bien que de l'impression, fi elle juge à propos de la faire imprimer. En voici l'Extrait.

G v AC

ACTEURS.

Pantalon.

Silvia.

Lifette.

M^{le} Lalande.

Arlequin.

Leandre.

*Le sieur Lelio le fils.*Trivelin, Valet de Leandre. *Le sieur Dominique.*

Esclaves dansans & chantans.

Pantalon est amoureux d'une jeune fille appelée Silvia, qu'il a fait élever depuis l'âge de deux ans dans un appartement secret de sa maison. Il est fort inquiet de sçavoir s'il en est aimé, & dit que pour s'en éclaircir, il a envoyé tirer son horoscope par le Docteur Lanternon, fameux Astrologue. Arlequin arrive de sa commission avec l'horoscope de Pantalon, par lequel il apprend que ses froides caresses feront peu d'impression sur la personne qu'il aime, & que son neveu lui enlevra cette même personne dont il est amoureux, & qu'il l'épousera. Pantalon s'écrie sur la fausseté de la prédiction, & dit que comme il n'a point de neveu, le Docteur n'est qu'un ignorant. Il est bien vrai, dit-il, que j'ai eu autrefois une sœur, mais elle périt fort

JUILLET. 1727. 1649

fort jeune il y a environ vingt-cinq ans sur les côtes de Livourne dans un petit Bâtiment sur lequel elle alloit se promener. Il fait ensuite confidence à Arlequin de sa passion pour Silvia, & Arlequin lui apprend aussi qu'il est devenu amoureux de sa Suivante, en la voyant par la serrure de l'appartement où elle est enfermée avec sa Maîtresse. Pantalon lui promet de lui faire épouser cette jeune Paysane, & de la lui faire voir de plus près. Il passe dans son cabinet pour prendre des mesures pour son futur mariage. Le Théâtre change, & représente l'appartement de Silvia. Elle se plaint amèrement à Lisette, sa Suivante, de la dure captivité où elle est retenue, & lui apprend en même-temps qu'elle est moins ignorante que Pantalon ne le croit, (quoiqu'elle n'ait jamais vû d'autre homme que lui) & dit à Lisette qu'elle a trouvé des Livres dans une petite armoire derriere la tapissierie de sa chambre, dont elle fait toute son occupation. Ces Livres sont les Romans d'Astrée & de Celadon, d'Amadis & d'Oriane, de Daphnis & de Chloé, &c. Elle fait entendre à Lisette que toutes ces Histoires se terminent toujours par s'épouser; qu'elle ignore ce que cela signifie, mais qu'il faut que ce soit quelque chose de bien charmant, puisque c'est là le but &

G vj le

1650 MERCURE DE FRANCE.

le dénoüement de tous les personnages de ces Romans. Pantalon & Arlequin qui surviennent, interrompent cette conversation; Silvia en témoigne autant de chagrin que Lisette fait paroître de joye de voir Arlequin, qu'elle trouve à son gré, & qu'il lui fait toutes sortes de caresses. Pantalon reproche à Silvia sa mauvaise humeur; elle lui répond qu'elle n'est causée que par l'esclavage où il la retient, & qu'il n'y a rien qu'elle ne tente pour en sortir. Pantalon lui dit qu'elle sera libre quand elle voudra, pourvû qu'elle veuille l'épouser. Arlequin fait entendre à ces deux femmes ce que c'est que le mariage, d'une maniere comique; cela n'empêche pas que Silvia ne laisse entrevoir à Pantalon la haine qu'elle a pour lui: cependant elle prend le parti de dissimuler, & lui fait espérer qu'elle pourra se laisser toucher par ses bonnes manieres. Il en est transporté de joye, & sort pour aller acheter des bijoux dont il veut faire présent à Silvia, & des esclaves pour la divertir. La Scene, qui change ici, représente le Salon de la maison de Pantalon. Leandre y arrive avec Trivelin, & lui apprend de quelle maniere il est devenu amoureux d'une aimable fille enfermée dans un appartement de cette maison, lui ordonne de sçavoir
qui

qui elle est , & de faire en sorte de lui procurer un entretien avec elle. Il se retire de peur d'être rencontré par Pantalon , à qui il a une lettre de crédit à rendre de la part de son Correspondant de Venise. Trivelin seul , après quelques réflexions sur l'amour de son Maître , aperçoit Arlequin qui apporte des bijoux à Silvia , & qui a la clef de son appartement. Trivelin s'éloigne pour écouter Arlequin ; il apprend par ses discours balourds tout ce qu'il veut sçavoir , & surtout l'amour que Pantalon a pour Silvia , de la maniere qu'il l'a tient enfermée , &c. Trivelin aborde Arlequin , feignant de le connoître , & d'être de son Pays. Ils s'embrassent , & deviennent les meilleurs amis du monde. Trivelin profitant de la balourdise d'Arlequin , lui fait accroire que Leandre , son Maître , est frere de cette jeune fille Silvia , & qu'il arrive à Livourne exprès pour la déterminer au mariage ; & que comme elle n'a jamais vû d'autre homme que Pantalon & lui , il faudroit par plaisanterie , & à l'insçû de Pantalon , introduire Leandre dans l'appartement de Silvia , & que cette entrevûë seroit un effet fort comique. Arlequin , qui trouve cela bouffon , y donne les mains. Leandre (à qui Trivelin fait entendre ce qu'il vient de faire) survient.

Acte

1652 MERCURE DE FRANCE:

Arlequin lui ouvre la porte de l'appartement de Silvia, & s'y cache tandis qu'elle s'entretient encore avec Lisette de toutes les Heros des Romains qu'elle a lûs, & lui dit qu'il y en a entr'autres d'une espece qu'elle souhaiteroit fort de voir. Leandre paroît devant elle dans ce moment; elle est transportée de joye de voir devant ses yeux ce qu'elle cherche depuis si longtemps, & d'apprendre ce que c'est qu'un Amant. La simplicité de Silvia lui fait recevoir avec plaisir la déclaration que Leandre lui fait de son amour, & lui fait entendre que sa vûë a fait sur son cœur une impression très-vive; mais elle lui témoigne en même-temps l'inquiétude qu'elle a qu'il ne devienne infidele, comme elle a lû dans des Livres. Leandre la rassure contre ses craintes, & lui offre de l'épouser, & de l'arracher des bras d'un vieillard indigne de la posséder. Elle l'accepte pour Epoux; & au moment qu'ils se disposent à partir, Pantalon survient, qui est bien surpris de trouver Silvia avec un Cavalier prêt à l'emmener. Il est transporté de rage en apprenant de Silvia qu'elle vient de prendre Leandre pour son Mari. Pantalon le reconnoît pour l'avoir vû roder depuis quelques jours autour de sa maison. Il le traite de fourbe & d'imposteur, & lui dit que la Lettre qu'il

JUILLET. 1727. 1653

qu'il supposoit d'avoir pour lui rendre de la part du Signor Stephano, son Correspondant, n'étoit qu'un prétexte. Leandre lui fait entendre qu'il se trompe lui-même, & lui remet cette Lettre, qui apprend à Pantalon que Leandre est son neveu; que sa sœur, qu'il croyoit morte, ne l'étoit pas, & qu'elle avoit épousé depuis le Signor Stephano, & que Leandre étoit le fruit de leurs amours. Enfin Pantalon convaincu de la prédiction du Docteur, qui portoit que son neveu épouseroit sa Maîtresse, donne son consentement pour le mariage de Leandre avec Silvia, & leur donne tout son bien. Arlequin épouse aussi sa chere Lisette. Les Esclaves, dont Pantalon a fait présent à Silvia, forment le Divertissement qui termine la Piece. Silvia leur donne la liberté en faveur de son mariage.

VAUDEVILLE.

D'Un jeune Plumet vif & tendre,
Philis voulant combler les vœux,
Fut à l'Oracle pour apprendre
S'il auroit toûjours mêmes feux;
On lui dit que suivant l'usage,
Son bonheur le rendroit volage;

Beautez

1654 MERCURE DE FRANCE.

Beautez sensibles , songez-y ,
Cet horoscope est accompli.



Un Mari languissant , débile ,
D'heritiers étant dépourvû ,
Pour en avoir , vit la Sibille ,
Voici ce qu'il fut répondu :
Le grand air te feroit utile ,
Pour quelques mois quitte la Ville.
Il est six jours hors de chez lui ,
Et l'horoscope est accompli.



L'Epoux d'une femme jolie ,
Dans l'embarras d'un gros procès ,
Eut recours à l'Astrologie ,
Pour en apprendre le succès ;
On lui prédit victoire entière ,
Si Madame suivoit l'affaire ;
Il le permet en bon Mari ,
Et l'horoscope est accompli.



On prédit à certaine Prude ,
Que l'Amour vaincroit sa rigueur ;

Elle

JUILLET. 1727. 1655

Elle redouble son étude,
Pour que l'Oracle soit menteur ;
Gens d'élite viennent chez elle,
Aucun ne fléchit la cruelle ;
Il se présente un étourdi,
Voilà l'horoscope accompli.



L'Epoux d'une belle Joueuse,
Chez le Devin apprit un jour,
Que d'une carte malheureuse,
Il devoit craindre un mauvais tour,
Quelques jours après une perte,
Un Sous-Fermier fringant, alerte,
Vint du matin avant midy,
L'horoscope étoit accompli.



Un vieux & grave Personnage,
Dans l'hymen voulant s'engager.
L'Oracle lui dit qu'à son âge,
On doit craindre certain danger ;
Toujours rempli de sa folie,
Un beau matin il se marie.
Helas ! avant le jour fini,

L'ho-

1656 MERCURE DE FRANCE.

L'horoscope étoit accompli.



Sur le point de faire un voyage,
Damon voulut être éclairci,
Si l'objet de son tendre hommage,
Ne le mettroit point en oubli ;
On lui prédit que sa Climene,
L'oubliroit ayant la quinzaine,
Il part Dimanche, & le Lundy,
L'horoscope étoit accompli.

Arlequin au Parterre.

Quand on nous fit venir en France,
L'Oracle nous dit qu'en ces lieux,
Rien n'échappe à la connoissance
Des Spectateurs judicieux ;
Mais que souvent votre indulgence,
Ranimeroit notre esperance,
Pussions-nous encor aujourd'hui,
Voir cet horoscope accompli.

*On trouvera l'Air noté de ce Vaudeville
avec la Chanson, à la page 1646.*

EX-

JUILLET 1727. 1657.

*EXTRAIT de la nouvelle Comedie
du François à Londres.*

LE Marquis de Polinville, jeune Seigneur Francois ouvre la Scene avec le Baron de Polinville son parent, & lui témoigne combien il est mécontent de Londres. Il lui fait des reproches sur ce qu'il lui a fait quitter Paris, le centre de la politesse, pour venir dans une Ville où l'on ne sent pas le prix d'un joli homme, & où il trouve que tous les Habitans ont l'air étranger. Le Baron lui répond en riant, qu'en effet Messieurs les Anglois ont tort d'avoir l'air Anglois chez eux, & le raille sur l'amour aveugle qu'il a pour les manieres françoises. C'est pourtant à ces manieres, interrompt le Marquis, que j'ai l'obligation d'une conquête brillante : il apprend en même-temps à son Cousin qu'il aime, ou plutôt qu'il est aimé d'une jeune Veuve de Cantorberi, fille d'un Milord qui est à Londres pour affaire, & qu'il est venu loger dans le même Hôtel garni où elle demeure depuis huit jours qu'elle a changé de quartier. Le Baron lui demande le nom de la Dame. Il lui dit que son nom est Eliante ; & sur l'aveu que lui fait le même Baron, qu'il la connoît, qu'il est pénétré

penetré d'estime pour elle , & qu'il n'attend que l'occasion de lui témoigner. Le Marquis lui répond d'un air de confiance qu'il veut la lui procurer lui-même & le presenter familièrement à Eliante, qui entre dans ce moment là , en lui apprenant que ce Gentilhomme François est son rival & son parent tout ensemble. Qu'elle a fait sa conquête sans le sçavoir. Prenez garde , ajoute-t-il , sous un air timide & discret, c'est un Garçon dangereux , il veut me supplanter , Madame , il veut me supplanter. Le Baron prend la parole & dit à Eliante qu'il mérite la plaisanterie qu'on lui fait , & qu'il n'a pû s'empêcher d'avouer au Marquis qu'il n'avoit rien vû de si adorable qu'elle ; & de lui témoigner une surprise mêlée de dépit sur ce qu'il lui avoit fait entendre qu'il avoit le bonheur d'être aimé d'elle. Eliante se fâche là-dessus contre le Marquis, qui la quitte , en lui disant : *Oh , je vois pour le coup que vous êtes picquée , mais pour vous punir je vous laisse avec le Baron ; qu'il vous entretienne , Madame , je n'y perdrai rien , vous m'en goûterez mieux tantôt.* Le Baron a une courte conversation avec Eliante , dans laquelle il lui fait poliment la guerre sur l'amour qu'elle a pour le Marquis. Elle s'en deffend , & pousse la chose jusqu'à lui dire qu'elle
 pren-

JUILLET. 1727. 1659

prendra le parti d'en épouser un autre. Le Baron tâche de lui faire entendre adroitement qu'elle ne scauroit se vanger plus noblement du Marquis, qu'en faisant tomber ce choix sur lui, ni faire en même temps le bonheur d'un homme dont elle fût plus tendrement aimée. Elle demande du temps pour y penser. Le Baron se retire. Finette, Servante François, entre & remet à Eliante, sa Maîtresse, une Lettre de Milord Craff, son pere, dans laquelle il lui marque qu'il arrive incessamment à Londres, pour aller de là à la Jamaïque; & qu'ayant appris que son fils fréquentoit mauvaise compagnie dans cette Ville, & qu'il avoit fait connoissance avec un Marquis François qui achevoit de le gêner, il avoit résolu d'emmenner ce petit libertin avec lui, & de la marier avant son départ avec un riche Négoçant nommé Jacques Rosbif, sa grande jeunesse ne lui permettant pas de rester veuve. Finette se récrie au seul nom de Rosbif, & exhorte sa Maîtresse à montrer la noble fermeté d'une veuve, & à persister dans la résolution où elle étoit d'épouser le Marquis de Polinville, ajoutant que les François sont la meilleure pâte de Maris qu'il y ait au monde, que d'ailleurs Milord Craff son pere est un homme sensé, & qu'il ne sera pas difficile

cile de lui faire entendre raison. Eliante témoigne qu'elle a lieu de se plaindre elle-même de l'étourderie du Marquis. Finette lui répond qu'il faut lui pardonner en faveur de la jeunesse & des graces.

Milord Houzei arrive. Eliante sa sœur lui fait des reproches sur ce qu'il ne vient plus la voir. Houzei s'excuse sur ce qu'il ignoroit sa nouvelle demeure, & sur ce qu'il a fait connoissance avec un Marquis François, le plus aimable & le plus gracieux de tous les hommes. *Ah, s'écrie-t-il, qu'il m'a appris de choses en cinq ou six conversations, & que je me suis façonné avec lui en quatre jours de temps. Tien, ma petite sœur, je veux te le faire connoître. Il me vient une idée; je dois lui donner à souper ce soir au Lion rouge, il faut que tu sois des nôtres & Finette aussi. Je le veux bien, répond Eliante, mais à condition que mon pere qui arrive aujourd'hui, sera de la partie.* A ce discours Milord Houzei sort brusquement, en disant que son pere vient bien mal à propos, & qu'il va contremander le souper. Eliante qui apperçoit venir Jacques Rosbif, rentre un moment après, & laisse à Finette le soin de le recevoir pour elle.

Rosbif entre sans ôter son chapeau. Finette lui fait plusieurs réverences, Rosbif

bif lui dit de finir toutes ces politesses qui ne menent à rien, & de lui apprendre où est Eliante. Finette lui répond qu'elle n'est pas visible. *Elle doit l'être pour son Prétendu*, réplique Rosbif. *Vous son Prétendu*, interrompt Finette, en éclatant de rire. *Vous n'êtes ni assez bien mis pour être présenté à la fille d'un Milord, ni assez aimable pour être son Epoux; je veux vous faire voir un jeune Marquis de chez moi: c'est-là ce qu'on appelle un joli homme.* Le Marquis survient, & Finette le laisse avec Rosbif, en lui disant, *voilà un homme que je vous donne à dégrasser; son nom est Jacques Rosbif, ne l'oubliez pas.*

Le Marquis & Rosbif sont quelque temps à se considérer l'un l'autre, & se trouvent également ridicules. Le Marquis est le premier à rompre le silence & à demander à l'autre, qui est-ce qui lui procure de sa part l'honneur d'une attention si particulière? *La curiosité*, répond l'Anglois taciturne. *Allons, courage, donnez-vous des airs, ayez des façons, dites-nous de jolies choses, je vous regarde, je vous écoute.* Eh comment Jacques Rosbif, mon ami, vous raillez, je pense, vous tirez sur moi, réplique le Marquis picqué. Ensuite il l'agace par vingt traits qu'il lui décoche coup-sur-coup,

coup, mais inutilement. Rosbif le considère toujours avec de grands yeux, sans lui rien dire. Le Marquis impatienté, va s'asseoir vis à-vis de lui, & fait une conversation à l'Angloise, c'est à-dire qu'il est long temps sans parler. Ensuite il demande à Rosbif où il prend toutes les belles choses qu'il dit. *A votre place, ajoute-il, j'aurois toujours à mes côtés un homme qui écrirait toutes mes reparées. Cela feroit un beau Livre, au moins. Il n'ennuieroit pas le Public,* interrompt brusquement l'Anglois, *Adieu. J'ai voulu voir si vous étiez aussi ridicule qu'on me l'avoit dit; il faut vous rendre justice, vous passez votre renommée. Vous avez tort de vous laisser voir pour rien, vous êtes un fort joli bouffon; & vous valez bien trois schelins.* Milord Houzei entre & dit au Marquis qu'il est fâché de ne pouvoir pas lui donner à souper, que son pere doit arriver, & qu'il le prie de remettre la partie à une autre fois. C'est dans cette Scene que le Marquis déploye toute la gentillesse Françoisse, & qu'il donne à son Eleve des leçons de politesse & de fatuité. Sur ce que le jeune Milord lui témoigne qu'il aime les airs, les manieres, les façons, notre petit-Maître François l'arrête en l'avertissant d'aller bride en main. *Les airs,* lui dit il,

JUILLET. 1727. 1663

dit-il, sont distinguez des manieres & les manieres des façons; on a des manieres, on fait des façons, on se donne des airs. Un homme du monde a des manieres par attention & par égard pour les autres. Un Provincial fait des façons par une politesse mal entendüe; un joli homme se donne des airs par complaisance pour lui-même. Milord Craff, pere de Milord Houzei, entre au milieu de cette conversation; & voyant son fils qu'il cherche par tout, avec le Marquis, il écoute leur entretien justement dans le temps que ce dernier dit à Milord Houzei, que rien n'orne plus un discours qu'un mensonge fait à propos, ou qu'un serment fait en temps & lieu; & qu'il veut lui faire present d'un recueil d'imprécations & de sermens nouvellement inventez par un Capitaine de Dragons, revûs par un Officier de Marine, & augmentez par un Abbé Gascon qui avoit perdu son argent au Triètrac. Milord Craff les interrompt & remercie d'un air ironique le Marquis des bonnes instructions qu'il donne à son fils; il dit en même-temps à Milord Houzei de se retirer, & qu'il lui donnera d'autres leçons. Parbleu, reprend le Marquis, je vous défie de lui donner dans toute votre vie autant d'esprit que je viens de lui en donner en un quart.

H. d'heure

d'heure de temps. Milord Craff l'arrête sur ce mot d'esprit, & lui demande ce qu'il entend par là. Le Marquis lui répond qu'il fait consister l'esprit à dire de jolies choses. Le Milord veut combattre ce sentiment par un discours raisonné ; mais le Marquis que la dissertation ennue, chante un air d'Opera ; ce qui choque le Milord qui le traite de Calotin. A cette injure notre François veut mettre l'épée à la main ; mais le Baron qui survient l'en empêche, & lui représente qu'il est deffendu à Londres de tirer l'épée. Le Marquis se retire en disant, adieu Monsieur de l'Angleterre, si vous avez du cœur, nous nous verrons hors la Ville.

Le Baron fait des excuses à Milord Craff pour le Marquis son parent. Ce dernier paroît d'abord étonné ; l'autre lui en demande la raison. Vous êtes François, répond le Milord, & vous êtes raisonnable ! Le Baron lui parle là-dessus avec tant de bon sens & de politesse, qu'il le fait revenir de son préjugé, & qu'ils finissent par s'embrasser & être bons amis. L'étourderie & la vivacité du Marquis sont cause qu'il a une affaire avec le pere d'Eliante, qu'il devoit épouser, & lui font perdre par là sa Maîtresse, justement indignée du procédé qu'il a eu avec son pere, tandis que la sagesse du Baron lui attire

JUILLET. 1727. 1663

attire l'estime du Milord Craff , & lui obtient la possession de sa fille. Ce vieux Milord qui le préfere au Marquis & à Rosbif même , s'en justifie en ces termes :

Monsieur le Marquis , vous êtes un fort joli Cavalier , mais vous faites trop peu de cas de la raison. Pour vous , Monsieur , (s'adressant à Rosbif) vous avez un fond de raison admirable , mais vous negligez trop la politesse ; vous ne trouverez donc pas mauvais , Messieurs , que je donne la préférence à M. le Baron , qui réunit l'un & l'autre , il a tout ce qu'il faut pour faire le bonheur de ma fille. Le Baron dit à Milord Craff qu'il vient de le convaincre que rien n'approche d'un Anglois poli , & Milord Craff lui répond qu'il lui a fait connoître que rien n'est au-dessus d'un François raisonnable ; ce qui finit la Piece.

Au reste cette Comedie , qui est très-bien représentée , a un fort grand succès depuis le commencement de ce mois qu'on la joue. Elle est très-bien écrite , & M. de Boissy , qui en est l'Auteur , y soutient la réputation que ses autres Ouvrages lui ont acquise.

Le 13. de ce mois , l'Académie Royale de Musique joua pour la dernière fois l'Opera de *Médée & Jason* , après en

H ij avoir

avoir donné 31. représentations consécutives. Le 17. on remit au Théâtre *le Jugement de Pâris*, Pastorale Heroïque, qui avoit été représentée dans sa nouveauté au mois de Juin 1718. Les paroles sont de M^{lle} Barbier, & la Musique de M. Bertin. On peut voir un Extrait de cette Piece dans le Mercure de Juin de la même année, page 98.

Le 23. l'Opera Comique fit l'ouverture de son Théâtre de la Foire S. Laurent, par une Piece nouvelle en trois Actes, ornée de Chants en Vaudevilles, & de Danses, intitulée les *Mécontents*, &c.

On Mandé de Boulogne, qu'on y a ouvert au commencement du mois dernier le Théâtre Malvezzi, & qu'on y représente un Opera dont les décorations sont si magnifiques, si surprenantes, & d'un goût si nouveau, qu'elles attirent un concours prodigieux.



NOUVELLES DU TEMPS,

TURQUIE.

LEs Lettres de Constantinople du mois de Mai, portent que deux des Sultans qui transportoient des Troupes à
Ale-

JUILLET. 1727. 1667

Alexandrie, avoient fait naufrage ; qu'Aly-Murfa, qu'on envoyoit en Perse avec des instructions & des pleins-pouvoirs pour traiter de quelque accommodement, avoit peri avec sa suite & ses équipages, & que le Sultan Deli, qui avoit pris parti pour le Sultan Acheraf, Chef des Rebelles de Perse, avoit bloqué les Tartares de Crimée dans leur Camp, & les empêchoit de se mettre en marche pour aller joindre l'armée du Grand Seigneur. On ajoûte que le bruit se répandoit à Constantinople que quatre des Généraux Turcs qui s'étoient avancez du côté d'Espaham avec un Détachement de 18000. Jannissaires & de 4000. Spahis, avoient été coupez par une partie de l'armée des Rebelles ; & qu'ayant perdu toute esperance de se réunir ou d'être secourus, ils s'étoient rendus au Sultan Acheraf avec leurs Armes, leurs Bagages & leurs Munitions.

On a appris par des Nouvelles venuës d'Afrique, que les Guerres Civiles des Etats du feu Roy de Maroc, avoient obligé la Régence d'Alger, de faire marcher des Troupes pour la garde de ses Frontieres.

On apprend aussi de Tetouan, que le Gouverneur de Fez avoit donné avis à Muley-Hamet, que le Royaume se dé-

H iij claroit

claroit pour Muley Abdelmalec son frere puîné, qu'il l'avoit exhorté d'envoyer au plutôt des Troupes & de l'argent dans le pays, afin de ranger les Rebelles à leur devoir; que les Habitans des deux Provinces qui avoient pris les armes, brûloient les Villes & les Villages qui refusoient de reconnoître pour Souverain le Prince dont ces Séditieux suivoient le parti; que lui-même ne se croyant pas en sureté dans la Ville de Fez, il s'étoit renfermé dans le Château avec les plus fideles Soldats de la Garnison, & qu'il s'attendoit de se voir assiégré à chaque instant.

On a sçû en même temps que Muley-Hamet avoit envoyé dans le Royaume de Fez un Train d'Artillerie avec 15000. hommes, commandez par le Pacha Ma-faël; mais que les Rebelles ayant eu avis de son arrivée, l'avoient surpris pendant la nuit, & qu'ils avoient taillé en pieces ce Détachement, pris les Bagages, l'Artillerie & les Munitions de guerre; que cette nouvelle ayant été porté à Mique-nez, Muley-Hamet en étoit sorti pour se mettre à la tête de son Armée, afin d'aller à la rencontre de son frere & lui livrer bataille.

JUILLET. 1727. 1669

R U S S I E.

ON a résolu dans le Conseil de Re-
gence d'envoyer des Ambassadeurs,
non seulement dans les principales Cours
de l'Europe, mais à Constantinople, à
Pekkin & auprès du Grand-Mogol, pour
y renouveler les anciens Traités d'allian-
ce & de commerce.

Ce Conseil a fait publier un Manifeste
concernant le dernier projet des crimi-
nels d'Etat qui ont été exilés en Sibérie,
& l'on croit que le Czar fera punir de
mort deux ou trois des principaux au-
teurs, afin de tenir les Peuples dans
leur devoir, par cet exemple de sévé-
rité.

La Cérémonie du Couronnement du
Czar qui devoit se faire à Moscou dans
deux ou trois mois, a été retardée jus-
qu'au Printemps prochain, parce que le
Conseil a trouvé à propos de déclarer ce
Prince Majeur vers ce temps-là.

Tous les Vaisseaux de la Flote sont dé-
farmés, à la réserve de 20. qui croise-
ront du côté de Revel, jusqu'à ce que
les Escadres d'Angleterre & de Danne-
marc soient rentrées dans leurs Ports.

On doit publier incessamment un Edit
pour la fabrication d'une certaine quan-

H iiii tité

tité de nouvelles espèces , qui auront d'un côté le Portrait du Czar , Pierre II.

La Charge de Grand-Maître d'Hôtel du Czar , qui étoit vacante depuis plusieurs années , a été donnée au Prince Menzikoff.

La Belle-sœur de ce Seigneur a été nommée Gouvernante & première Dame d'Honneur de la jeune Princesse Marie-Alexandrowna , qui fut fiancée avec le Czar le 6. du mois dernier.

La Princesse Nathalie , sœur du Czar , a été fiancée au fils du Prince Menzikoff , qui a pris le titre de Duc. Le Comte Sapieha , qui devoit épouser la Princesse Menzikoff , fiancée à S. M. Cz. épousera la Comtesse Marie , fille d'un frère de la feüe Czarine , laquelle a été élevée avec la Duchesse d'Holstein & la Princesse Elisabeth , sa sœur.

La Garde du Czar a été augmentée de 200. Gentilshommes , dont un détachement l'escortera toujours.

DECLARATION du Czar publiée à Petersbourg le 6. Juin , Traduction.

Nous Pierre II. par la grace de Dieu , Empereur & Autocrator de toutes les Russies , &c. Il est suffisamment connu à un chacun , de quelle maniere l'Empereur Pier-

JUILLET. 1727. 1671

Le I. notre très cher Seigneur & Ayeul, de glorieuse mémoire, a fait dans l'année 1722. par un soin paternel pour le bien de l'Empire de Russie, un Règlement ferme & stable touchant la succession au Thrône de Russie ; sçavoir, *que le choix d'un Successeur à l'Empire dépendra uniquement de la volonté du Monarque régnant.* Ce Règlement fut confirmé en 1726. par l'Impératrice, notre très-chère Ayeule, qui ordonna en même-temps, que l'on rendit public par l'impression, non-seulement ledit Règlement & le Formulaire du serment y joint, mais encore le Livre imprimé, avec l'Approbation des Principaux Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers, ayant pour titre: *Le Droit d'un Monarque par rapport à la succession à l'Empire.* Enjoignant, que ceux qui découvroient des gens assez hardis que de tenir, en compagnie, ou autrement, des discours préjudiciables audit Règlement, ou par lesquels on pourroit y donner une fausse interprétation, seroient tenus de les dénoncer sans scrupule, avec promesse d'une récompense Imperiale en faveur du Dénonciateur.

En vertu de ces ordres, ceux qui en 1726. eurent la hardiesse de faire répandre en secret des Ecrits, contenant des réflexions injurieuses sur cette affaire, furent déclarés Rebelles & Faussaires, & mis au Ban de l'Eglise.

Nonobstant cet exemple, on a découvert pendant la maladie de la feuë Imperatrice, quelques Chefs de Rebelles, qui avoient cabalé en secret contre les ordres, & contre l'intention de S. M. I. qui étoit de nous nommer à la succession : ce complot tendoit non-seulement à nous frustrer de cette légitime succession, mais aussi à nous éloigner de nos

H v tre

1672 MERCURE DE FRANCE.

tre Patrie , & à nous envoyer dans des Pays Etrangers , afin d'établir ensuite un Successeur selon leur desir.

Les Complices de ce complot étoient , Antoine-Devier , Pierre-Tolstoy , Jean-Butturlin , Gregoire - Skorniakow-Pissarew , & le Lieutenant General André Uschaskoff ; lequel dernier ayant entendu des discours suspects de Pissarew , touchant la succession à l'Empire , & ne les ayant point déclaré selon son devoir , s'étoit par-là rendu lui-même suspect.

De plus , non-seulement lesdits Devier , Tolstoy , Butturlin , & Pissarew , mais aussi Alexandre-Nariskin , & le Prince Jean-Dolgorukki , ont tâché , depuis le temps qu'ils nous étoient mal affectionnés , de détourner S. M. Imp. de l'affection maternelle qu'elle avoit pour nous , particulièrement par rapport à notre mariage avec la Princesse Menzikoff , que nous avons choisie pour notre Epouse , au nom de Dieu , & de notre propre & libre volonté , suivant l'intention de Sad. M. Imp. sur quoi ils ont voulu causer des inquiétudes à S. M. I. en insinuant *que les suites pourroient lui en être fatales.* Ils ont aussi tenté d'engager S. M. I. par supercherie & tromperie , de nous envoyer au de-là de la mer , pour nous couper par-là le chemin à la succession au Thrône de Russie.

Mais dès que S. M. I. suivant son affection & amitié pour nous & pour tout l'Empire , eut découvert ce complot , Elle ordonna d'examiner cette affaire , & établit pour cet effet un Tribunal particulier , qui donna ensuite une Sentence , portant :

Que lesdites personnes , conformément aux suffits Ordres & Droits Impériaux , seroient
regar-

J U I N. 1727. 1673

regardées comme ennemis de S. M. I. & de la Famille Impériale, & comme Perturbateurs du repos public : & qu'en conséquence, Antoine-Devier, & Pierre-Tolstoy, seroient punis de mort, comme Chefs des Rebelles ; Jean-Butturlin seroit démis de toutes ces Dignités, privé de tous les biens dont on lui a fait présent, & relegué à l'endroit le plus éloigné de ses Terres, Gregoire-Skorniakow-Pissarew, démis de sa Charge, dépouillé de ses honneurs & de ses biens, & banni ; le Prince Jean-Dolgorukki, exilé de la Cour, & obligé d'exercer une moindre Charge dans les Troupes ; Alexandre Nariskin, privé de ses Emplois, & exilé à la campagne ; & André-Uichaskoff, pourvû d'un autre Commandement, ainsi qu'on le trouvera à propos.

Cette Sentence, que S. M. I. avoit confirmée par la signature de sa propre main, a ensuite été adoucie de la maniere suivante.

La peine de mort infligée tant à Antoine-Devier, qu'à Pierre-Tolstoy, est commuée en celle qui suit : le premier sera dégradé de tous ses honneurs & dignités, dépouillé des biens dont on lui a fait présent, battu du *Knot*, & envoyé en Siberie : & Pierre-Tolstoy sera dépouillé de ses biens & honneurs, & envoyé au Cloître de Solowetzkow, de même que Jean-Tolstoy son fils. Butturlin conservera ses biens, mais sera dégradé de toutes Dignités, & banni. Pissarew sera dépouillé de sa Charge, de ses honneurs & des biens dont on lui a fait présent ; outre cela battu du *Knot*, & envoyé en exil. Le Prince Jean-Dolgorukki, Alexandre-Nariskin, & le Lieutenant General Ufchakoff subiront le contenu de la susdite Sentence.

H vj Mais

Mais d'autant que cette grace procede d'une clémence particuliere de S. M. quoiqu'ils eussent mérité une plus rigoureuse punition, personne ne devra à l'avenir se reposer là-dessus.

Au contraire, il est déclaré par les Presentes, que si quelqu'un s'oppose dans la suite au susdit Règlement de l'Empereur notre très-cher Seigneur & Ayeul, aux ordres de S. M. I. & à l'Ordonnance du Synode; s'il agit contre son devoir; s'il décide selon son propre sens touchant la succession à l'Empire de Russie; s'il interprete fausement les Mandemens Impériaux, ou s'il tient de mauvais discours contre Nous & notre Famille, il sera puni, sans aucune grace, dès qu'il en aura été convaincu, comme rebelle & faussaire perturbateur de la Paix, & ennemi du Public, & sera mis au Ban de l'Eglise.

On en agira de la même maniere envers ceux qui ayant écouté de pareils discours, jugemens & interprétations, ne les déclareront pas sur le champ: mais ceux qui en donneront d'abord connoissance, obtiendront une particuliere faveur & récompense.

Donné à Saint Petersbourg le 6. Juin 1727.

S U B D E.

LE 20. du mois dernier il arriva à Stockolm un Aga Turc avec une suite de 20. personnes. Quelques-uns croyent qu'il vient pour régler les dettes contractées en Turquie par le feu Roy Charles XII.

On

JUILLET. 1727. 1675

On apprend par les Lettres de Copenhague du 1. de ce mois, que le Major Finboé y étoit arrivé d'Hanover le 28. du mois dernier, avec la nouvelle de la mort du Roy d'Angleterre; que le lendemain, à la pointe du jour, le Vice-Amiral Norris, Commandant de l'Escadre Angloise, avoit fait tirer à cette occasion, deux coups de Canon de minute en minute, jusqu'à l'heure de midy, & que vers ce temps-là il avoit fait une décharge generale de toute son Artillerie pour la Proclamation du Roy George II.

On écrit de Warsovie, que le Duc Ferdinand de Curlande a été invité par l'Evêque de Warmie, Président de la Commission qui doit aller dans ce Duché, de se trouver à Mistau le 28. du mois prochain; & les dernieres Lettres de Léopole, portent que M. de Meden, Député des Etats de Curlande, n'a été mis en liberté qu'à condition de demeurer auprès du Grand-General de l'armée de la Couronne, jusqu'à ce que l'affaire de l'Electon éventuelle du Comte Maurice de Saxe ait été terminée.

Le Comte de Welling partit le 1. de ce mois de Stokolm pour le Château de Jonkoping, sous une escorte de 12. Cavaliers. Il est condamné à y passer le
reste

1676 MERCURE DE FRANCE

reste de ses jours , mais tous ses biens n'ont pas été confisqués comme la Sentence le portoit.

Tous les Vaisseaux de l'Escadre du Roy de Dannemarc ont été désappareillés , à la réserve du Sleswich , & du Laland.

Le Vice-Amiral Norris a fait prêter à tous les Officiers de son Escadre le Serment de fidélité accoutumé , au Roy d'Angleterre George II. en présence du Lord Glenorchi , & du Baron de Bothmar , Ministres de S. M. Britannique.

A L L E M A G N E .

ON mande d'Hanover du 30. du mois dernier , que le corps du feu Roy d'Angleterre ayant été mis dans un Cercueil de plomb sans être embaumé , ainsi qu'il l'avoit ordonné quelque temps avant sa mort , a été exposé & mis en dépôt dans la Chapelle du Palais , en attendant qu'on ait reçu les ordres nécessaires pour le transporter en Angleterre.

On écrit de Vienne que le Comte Etienne de Kinski , nommé à l'Ambassade de France , est allé faire un tour en Bohême pour quelques affaires particulières , après quoi il partira pour Paris.

On mande d'Aix la Chapelle , que plus de 400. Pelerins de Hongrie & des autres

JUILLET. 1727. 1677
autres Pays Héréditaires de l'Empereur
y sont arrivez pour voir les Reliques
qu'on y expose tous les sept ans ; qu'ils
ont été défrayés par le Magistrat de Co-
logne pendant le séjour qu'ils y ont fait ,
& qu'ils le seront pareillement par le
Magistrat d'Aix la Chapelle, suivant la
côûume.

I T A L I E .

LE Pape ayant résolu d'employer au
soulagement des Pauvres le produit
de tous les présens qu'on fait à S. S. de
quelque part qu'ils viennent , les Cha-
noines de l'Eglise de S. Jean de Latran
ont été obligez d'acheter la Croix & les
six Chandeliers d'argent , que le Roy
de Sardaigne a donné depuis peu au Saint
Siege.

On écrit de Rome , qu'après avoir
fouillé pendant long-temps aux environs
de l'Eglise de S. Clement , on avoit enfin
trouvé le corps de ce Pape avec celui
de S. Ignace, Martyr , & que la Transla-
tion de ces deux corps se doit faire in-
cessamment aux dépens du Cardinal Al-
bani , Titulaire de cette Eglise.

Le Marquis Gaddi est venu de Florence
à Rome pour remercier le Pape , au nom
de la Grande-Princesse Douairiere de Tos-
cane ,

1678 MERCURE DE FRANCE.

cane, de la Rose d'or dont S. S. lui a fait présent.

Le Pape a envoyé à Padoüe une Commission Apostolique, pour faire l'Enquête de la vie & des miracles du feu Cardinal Gregoire Barbarigo, Evêque de Padoüe, & Oncle du Cardinal de ce nom, qui est actuellement Evêque de la même Ville. Les Evêques de Famagoste & de Bellano, qui sont nommés pour cette Enquête, ont commencé d'y travailler le 13. du mois dernier, jour auquel on célèbre l'Anniversaire de ce Cardinal, qui est mort il y a environ 30. ans. Le Cardinal Barbarigo, neveu du défunt, fait tous les frais de cette Commission.

Le 24. du mois dernier, le Grand-Duc de Toscane, accompagné des Princesses, ses Sœur & Belle-Sœur, se rendit au Cours de Florence avec la principale Noblesse, pour voir la course des Barbes qui s'y fait tous les ans le jour de S. Jean. Un des Chevaux de l'Ecurie du Grand-Duc, remporta le prix.

On écrit de Bologne que le Chevalier de S. George a considérablement diminué le nombre de ses Officiers & de ses Domestiques, & qu'il a retranché une partie des appointemens de ceux qu'il a conservés.

On

JUILLET. 1727. 1679

On mande de Florence que le Prince de Bade y arriva de Pise le 23. du mois dernier au matin. Le Grand Duc lui envoya vers les onze heures vingt-deux corbeilles de fruits crus & confits, & d'autres pleines de toutes sortes de gibier. L'après midi ce Prince, accompagné du Comte Pesenti, alla saluer le Grand Duc & les deux Princesses, ses sœur & belle-sœur. On croit qu'il partira dans peu pour aller achever ses Etudes à Sienne, d'où il ira ensuite passer quelque temps à Rome avant que de retourner en Allemagne.

Dans le Consistoire que le Pape tint le 26. du mois dernier, le Cardinal Ottonboni, Protecteur des Affaires de France, proposa l'Abbaye de saint Crespin le Grand pour l'Abbé Balingam, cy-devant Chanoine de l'Eglise de saint Germain de l'Auxerrois de Paris, & celle de saint Vincent de Neole pour l'Abbé Gautier de Montreville. Il préconisa ensuite l'Archevêque de Tours pour celle de la Trinité de Vendôme, l'Evêque de Luçon pour celle de saint Pierre de Flavigni; Dom Jacques Noël, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & Abbé de Charmoye, pour l'Abbaye Réguliere de N. D. de Pieres; l'Abbé d'Albert, fils du Duc de Chaulnes, Pair de France, pour celle de saint Vigor

Vigor de Cerisy ; l'Abbé du Bellay , pour celle de saint Melaindraines ; l'Abbé de Foucaud - Sabateri , pour celle de Candeil ; l'Abbé de Charpin de Saint Romain , pour celle de N. D. de Sauve - Majeur ; l'Abbé de Mouchy , Clerc de la Chapelle du Roi T. Ch. pour celle de saint Pierre de Solognac ; l'Abbé de Durfort-Deymé , pour celle d'Aigues-Belles ; l'Abbé de Sefmaisons , Aumônier du Roi T. C. pour celle de saint Clement de Mets ; l'Abbé de Lair , pour celle d'Issouïar , & l'Abbé de Montferrand de Saint Orze , pour celle de N. D. de Perouse.

Sur la fin du mois dernier il arriva de Turin à Rome un Courier , avec la ratification de l'Accommodement conclu depuis quelques mois entre le Saint Siege & le Roi de Sardaigne , touchant la nomination aux Benefices Consistoriaux du Duché de Savoye , & de la Principauté de Piémont , sur lesquels le Pape n'a réservé pour le S. S. qu'une rente annuelle de 2500. écus.

Le même jour , les Ministres du Roi de Portugal eurent une longue Conference avec le Cardinal Ottoboni , à l'occasion de l'avis qu'il venoit de recevoir , que S. S. avoit accordé pour les Ministres du Roi de Sardaigne les mêmes Privileges & Prérogatives dont jouissent à
Rome

JUILLET. 1727. 1681.
Rome ceux de l'Empereur , du Roi de
France & du Roi d'Espagne.

ESPAGNE.

ON a eu avis de Cadix , que l'Escadre
des Vaisseaux du Roi de France
étoit partie du Port de cette Ville le 21.
du mois dernier pour aller dans la Médi-
terranée.

Les Lettres du Camp devant Gibral-
tar , portent qu'il y arriva de Madrid le
23. du mois dernier un Courier extraor-
dinaire avec plusieurs dépêches ; entr'au-
tres , une Lettre pour le Comte de Port-
more , Gouverneur de la Place , auquel
on la fit rendre. Ce Gouverneur envoya
aussi-tôt au Camp de Saint Roch, un Co-
lonel & un autre Officier de distinction ,
qui confererent quelque-temps avec le
Comte de Las-Torres , Capitaine Gene-
ral de l'armée d'Andalousie. Ils convin-
rent ensemble d'une Suspension d'Armes,
dont voici les principaux Articles.

*Il y aura Suspension d'Armes récipro-
que entre l'Armée Espagnole & la Garnison
de Gibraltar , jusqu'à ce que les Prélimi-
naires d'une Pacification generale , qu'on
espere de conclure , ayent été ratifiez.*

*La Garnison se tiendra dans la Place ,
sans communiquer avec les Troupes de
l'Ar-*

1682 MERCURE DE FRANCE.

l'Armée, qui continueront jusqu'à nouvel ordre de monter la tranchée, mais sans commettre d'hostilités.

Le Colonel de tranchée qui sera de garde, aura la liberté d'entrer dans la Place, pour empêcher que pendant la Suspension on ne fasse aucune réparation aux défenses détruites, ni aucun retranchement nouveau.

Un Officier de la Place aura pareillement la liberté de visiter les tranchées, lesquelles resteront dans l'état où elles sont actuellement.

Aucune personne ne pourra aller à la côte de Pugin; & s'il y en alloit, on tirera dessus, tant des Forts de la Montagne que de la Tranchée.

Il ne sera permis à qui que ce soit d'aller à la Langue de Terre sans Passeport du Capitaine General de l'Armée Espagnole, ou du Lieutenant General de Tranchée, & tout commerce sera interdit, tant par Mer que par Terre.

Le 1. de ce mois, il arriva de Vienne à Madrid un Courier Extraordinaire dépêché par le Duc de Bourbonville, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. Cat. à la Cour de l'Empereur, avec la nouvelle que le 13. du mois dernier, ce Ministre avoit signé au nom du Roi les Articles

Pré-

JUILLET. 1717. 1683

Préliminaires de la Pacification generale de l'Europe , conjointement avec le Duc de Richelieu , Ambassadeur Extraordinaire du Roi T. C. & de l'Envoyé Extraordinaire de la République d'Hollande ; que ces Actes ainsi signez avoient été échangez entre ces Ministres , & que de la part du Duc de Bournonville il avoit été signé un Acte obligatoire au nom de S. M. C. en présence des Ministres de l'Empereur , du Roi de France , & de la République d'Hollande , lequel avoit été pareillement échangé avec un autre Acte en original , signé à Paris le 31. May dernier par M. Horace Walpool, Ambassadeur Extraordinaire, & Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre , au nom de S. M. Brit.

Le Roi a envoyé ordre aux Commandans de ses Places maritimes , d'admettre dans les Ports d'Espagne tous les Vaisseaux Anglois qui se présenteront pour y entrer.

On a commencé les Prieres publiques ordinaires pour l'heureux accouchement de la Reine , qui est entrée dans le neuvième mois de sa grossesse , & qui jouit d'une parfaite santé.



GRANDE

GRANDE-BRETAGNE.

*Proclamation du Roy d'Angleterre
George I. du nom.*

Comme il a plû à Dieu tout-puissant de
 retirer en la grace notre dernier Souve-
 rain & Seigneur, le Roy George, de benite
 memoire; par le decès duquel les Couronnes
 imperiales de la Grande Bretagne, de France
 & d'Irlande, sont échues uniquement & de
 plein droit au Haut & Puissant Prince Geor-
 ge, Prince de Galles; A CES CAUSES, Nous
 les Lords spirituels & temporels de ces
 Royaumes, assistés des Conseillers Privés de
 S. M. défunte, & d'un nombre d'autres prin-
 cipaux Gentils-hommes, avec le Lord Maire,
 les Aldermans & Citoyens de Londres, pu-
 blions, & proclamons d'unanimité de voix,
 de consentement de bouche & de cœur, que
 le Haut & Puissant Prince George, Prince
 de Galles, par la mort de notre dernier Sou-
 verain, d'heureuse memoire, est devenu notre
 unique, legitime & veritable Souverain Geor-
 ge II. par la grace de Dieu, Roi de la Grande-
 Bretagne, de France & d'Irlande, défenseur
 de la Foy, &c. Auquel nous promettons hom-
 mage, entiere fidelité, & obeissance constan-
 te, avec une affection cordiale & soumise,
 priant Dieu, par lequel les Rois & les Reines
 regnent, de benir S. M. le Roi George II. d'un
 long & heureux regne sur nous. Donné au Pa-
 lais de Leicester, le 25. de Juin 1727 Dieu be-
 nisse le Roi. *signé*, W. Cant. King. C., Trevor
 C. P. S., Grafton, Queensberry & Dover,
 Bathurst, Delawarre, Cadogan, Will. Man-
 ners,

ners, Dunmore, G. Cook, Robert, Corker,
 J. Pendelbury, Harrington, Daniel Lamy, Th.
 Pelham, Fran. Hill, C. Frewen, R. Cochra-
 ne, Rich. Ingoldsby, Argyll & Greenwich,
 Kent, Lincoln, Holles, Newcastle, Suther-
 land, Pembroke, Nottingham, Stair, Fal-
 mouth, Lonsdale, Carteret, Lechmere, Sp.
 Compton, P. Methuen, D. Finch, W. Stan-
 hope, R. Walpole, R. Raymond, J. Jekyll,
 R. Eyre, H. Pelham, Rob. Sutton, W. Pulte-
 ney, T. Jenkins, P. York, C. Talbot, Edward
 Southwell, W. Cary, Ch. Greenwood, Wil-
 liam Sharp, Thomas Beake, Denbigh, Al-
 bemarle, Gage, Tadcaster, T. Woodcock,
 W. Wilmer, Lovett, R. Arnold, Th. Colby,
 Alex. Abercromby, Th. Say, Patr. Ward, J.
 Macartenev, In. Savage, Jos. Ferrers, W.
 Compton, Dan. Dering, Richard Lilly,
 Sam. Hetherington, John. Armstrong, Peter-
 borow, Suffex, Chesterfield, Essex, Maccles-
 field, Scarborough, Cardigan, Grantham,
 de Lorraine, Bridgewater, Ashburnham
 Radnor, Harborough, Will. Powlett, Chol-
 mondeley, John. Effington, John. Eyles,
 Mayor, John. Camp, Th. Benson, William
 Wynn, P. Felan, Fran. Blake, W. Cleve-
 land, J. Hayne, H. Bendish, H. Bendish, Jun.
 Th. Wetham, Pet. Cambel, Ant. La Melon-
 ne, H. Weston, Th. Smith, J. Rushout, Th. Lit-
 tleton, Th. Copleston, Adolphus Oughton,
 Edward Southwell, Th. Clements, Tyrconel,
 Th. Martin, Fran. North, John. Lambert, John.
 Jocelyn, Cl. Amyand, Ph. Crespigny, Th.
 Sadler, Geor. Lochman, Ph. Journeaux, Edw.
 Godfrey, Fr. Whitworth, John. Mohum, Na.
 Husley, G. Harvey, P. Bertesworth, James
 Trymmer, Th. Lambert, Rob. Whatley, Hen-
 ry de Saunieres, Will. Lewis le Grand, Fr.
 Burton;

Burton , Rob. Nesbit , Richard Plumer , Th. Sidney , Tyrawly , Montgomerie , Rob. Sourbee , Hub. Marchall , Roger Martin , J. Jones , Rob. Corbet , Will. Corbet , Wriothsley , Betton , Char. Lumlay , T. Salt. Charles Lucas , Hen. Holcombe , Th. Cartwright , Abel Stibbs , W. Shaw , Edward Brown , Ben. Whiten , Dun. Forbes , Aug. Schutz , V. Cornewall , Charles Stanhope , J. Stevens , Ch. De la Faye , Th. Bevois , T. Needham , Ra. Jephson.

Le cinq de ce mois , vers les huit heures du soir , L. M. revinrent de Kensington au Palais de Saint James , où il y avoit un concours prodigieux de Noblesse. Les appartemens du Roi sont tendus en violet , & ceux de la Reine en blanc , suivant l'ancien usage.

Le Roy se rendit le 8. à la Chambre des Pairs , avec les ceremonies accoutumées ; & ayant mandé la Chambre des Communes , S. M. prononça de son Trône le Discours suivant , en presence de la Reine , & des trois Princesses aînées , qui étoient placées à côté du Trône.

MILLORDS ET MESSIEURS.

Je suis persuadé que vous partagés avec moi ma douleur & mon affliction de la mort du feu Roi mon Pere , laquelle est beaucoup augmentée par le poids du Gouvernement dont je me trouve chargé , dans la crainte où je suis
de

de n'avoir pas, malgré mes efforts, tout le succès que je souhaite pour rendre ce peuple puissant & heureux. Je désire de tout mon cœur que cette première & solennelle déclaration de mes sentimens, puisse suffisamment les exprimer & rendre le véritable & juste sens de la ferme résolution que j'ai prise de mériter, par tous les moyens possibles, l'amour & l'affection de mon peuple, que je regarderai toujours comme le meilleur soutien & comme la sûreté de ma Couronne: & comme la Religion, la liberté, & l'exécution des Loix font le bonheur le plus estimable d'un peuple libre, ainsi que les privilèges particuliers de cette Nation, ce sera toujours aussi mon principal soin que celui de maintenir inviolable, dans toutes ses parties, la constitution de ce Royaume, telle qu'elle est aujourd'hui heureusement établie, tant dans l'Eglise que dans l'Etat, & d'assurer à tous mes Sujets la jouissance de leurs droits, tant par rapport à la Religion qu'au Gouvernement Civil. Je vois avec beaucoup de plaisir les heureux effets de cette vigueur & de cette résolution qui a paru dans la dernière Séance du Parlement, pour la défense des droits & possessions de cette Nation, & pour entretenir la tranquillité & l'équilibre de puissance dans l'Europe. L'étroite union & l'harmonie qui ont subsisté jusqu'à présent entre les Puissances alliées du Traité d'Hanover, ont principalement contribué à la prochaine apparence d'une Pacification générale; c'est pourquoi j'ai donné à tous mes Alliés les plus fortes assurances de suivre les mêmes mesures, & de faire valoir les engagements dans lesquels la Couronne de la Grande-Bretagne est entrée. La promptitude avec laquelle les subsides nécessaires ont été levés

I pour

pour continuer ce grand ouvrage , exigeant avec justice que les dépenses publiques soient diminuées , aussi-tôt que l'occurrence des affaires le permettra , j'ai déjà donné des ordres pour renvoyer quelques-uns des Regimens qui étoient venus d'Irlande , & je continuerai de réduire mes forces , tant par mer que par terre , aussi-tôt que cela pourra se faire , sans porter préjudice à la cause commune , & que cela conviendra à l'interêt de mon Royaume. *Messieurs de la Chambre des Communes* , vous sçavez fort bien que l'octroi de la plus grande partie des revenus de la Liste civile finit à la mort du Roy , & qu'il est nécessaire pour vous de faire une nouvelle destination de fonds pour l'entretien de ma personne & de ma famille ; je suis assuré qu'il est inutile de recommander à vos soins d'une manière particulière la considération de ce qui me concerne personnellement , & je suis persuadé que l'événement du passé & un juste égard à l'honneur & à la dignité de la Couronne , vous porteront à me donner cette première preuve de votre zele & de votre affection d'une manière qui réponde aux nécessités de mon Gouvernement. *Mylords & Messieurs* , je vous recommande d'expédier le plus promptement qu'il sera possible, les affaires qui seront portées devant vous : la saison & les autres circonstances du temps requièrent votre présence dans les Provinces , & ne permettent pas que cette Séance soit longue.

Après que le Roi fut parti pour retourner à son Palais , les Seigneurs résolurent de présenter une Adresse à S. M. mais les Communes ne firent autre chose alors que

JUILLET. 1727. 1689

que de lui prêter serment de fidélité. L'Adresse de la Chambre haute contient des complimens de condoléance sur la mort du feu Roi, & de félicitation sur l'avènement de S. M. à la Couronne, des témoignages de zèle & d'affection pour la personne du Roi, pour la Famille Royale, & pour le gouvernement de S. M. Le 9. les Communes résolurent unanimement de présenter aussi une Adresse au Roi.

Il a été résolu que le Prince Frederic, fils aîné de S. M. qui est toujours resté à Hanover, seroit créé Prince de Galle, & qu'on le feroit venir incessamment en Angleterre.

Il a aussi été résolu que l'on prieroit à l'avenir dans toutes les Eglises pour la Reine, sous le nom de *Caroline*.

Le Lord Maïor & la Cour des Aldermans se rendirent en grand cortège au Palais de Leicester le 27. du mois dernier, le Baron Tompson, Greffier de la Ville de Londres, fit ce compliment au Roi en leur nom.

SIRE,

La Cour du Lord Maire & des Aldermans de la ville de Londres, supplient très humblement V. M. de leur permettre de témoigner leur affliction du décès de leur dernier Souverain, & de féliciter V. M. sur son avènement à la Couronne Imperiale de ces Royaumes.

Lorsqu'ils rappellent dans leur esprit avec quelle valeur intrepide V. M. se signala de si

Iij bonne

bonne heure dans la défense de la Religion Protestante & des libertés de l'Europe; quand ils se remettent dans la memoire avec quelle douceur & quelle prudence V. M. tint les rênes du Gouvernement, lors qu'elle avoit la Regence de ces Royaumes, & que dans ce petit espace de tems V. M. gagna universellement les cœurs & les affections des peuples; quand il contemple les vertus Royales & inherentes qui ont rendu la personne de V. M. veritablement illustre. Toutes ces agreables & consolentes réflexions, d'où résultent des esperances confirmées par la gracieuse Declaration de V. M. comblent de joye & de satisfaction ces très fideles & très Toumis Sujets de V. M. & leur donnent une ferme confiance que V. M. reparera la perte qu'ils ont faite du Roi votre Predecesseur; que vous serés le pere benin de vos peuples; que V. M. les protegera dans la jouissance de leur Religion, de leurs loix & de leurs libertés, & que vous serés vos délices de procurer leur bien & leur prosperité.

De leur côté, ils viennent en toute soumission offrir à V. M. les vœux les plus ardens pour la santé & longue vie de votre Personne Royale; & V. M. peut s'assurer que dans leur Sphere ils feront avec sincerité & avec ardeur, tous leurs efforts pour le maintien de V. M. & de son gouvernement; qu'ils veilleront & apporteront leurs soins à affermir & à établir le zele & l'affection des Sujets de V. M. & qu'ils feront tout ce qui dependra d'eux pour rendre le regne de V. M. heureux & florissant.

Le Roi répondit à ce compliment par ces mots: *Je vous remercie des promptes*
marques

JUILLET. 1727. 1691

marques que vous me donnés. en cette occasion de votre zele & de votre affection.

Le Lord Mayor & les Aldermans allerent ensuite rendre leurs respects à la Reine, à qui le même Baron parla en ces termes :

MADAME.

La Cour du Lord Mayor & des Aldermans de la Ville de Londres, prennent en toute humilité la liberté de vous marquer leur douleur de la mort de leur dernier Souverain, & leur joye de l'avenement de S. M. le Roi votre Epoux à la Couronne Imperiale de ces Royaumes.

C'est avec une grande satisfaction qu'ils voyent que la Providence donne une Couronne à V. M. à la place de celle que vous voulutes bien refuser pour l'amour de la verité & de la Religion; & ils présument de pouvoir s'assurer que cette Couronne sera d'autant plus agréable à V. M. qu'elle la mettra en état de faire du bien.

Ils sont très sensibles aux grandes obligations qu'ils ont déjà à V. M. sur tout par rapport au grand soin que V. M. a pris de sa Lignée Royale, qui remplit déjà leurs veües les plus éloignées d'une agréable perspective de felicité.

Ils sont avec soumission des vœux très ardens pour la santé & longue vie de V. M. que vous soyés toujourns le soulagement & les délices du Roi votre Epoux, & que vous ayés le plaisir de procurer un grand nombre de felicité à ses Sujets.

La Cour est toujourns très-nombreuse à Kensington; l'on a remarqué que la Du-
I iij chesse

chesse de Marlborough , le Duc de Somerset , les Comtes de Strafford , d'Arran , Scardale , & quantité d'autres Seigneurs qui n'alloient point à la Cour du feu Roi , ont été rendre leurs respects à L. M. & en ont été très favorablement reçûs.

Le Roi a non seulement résolu de ne recevoir aucune Requête qu'en Anglois ; mais S. M. a encore ordonné qu'on ne parleroit que cette langue à sa Cour.

Les réjouïssances ont été si extraordinaires à Oxford à l'occasion de la Proclamation du Roi , qu'on n'en a point vû d'exemple depuis le rétablissement de Charles II.

Reglement du Lord Maréchal pour le deuil general.

En conformité de l'ordre de S. M. regnante donné le 27. Juin , qu'il soit notoire à un chacun , qu'on s'attend que toutes personnes auront à prendre le plus grand deuil , excepté de longs manteaux , à l'occasion de la mort du feu Roi , de benite memoire , ce deuil devant commencer le 6. Juillet. Que tous les Lords , aussi bien que les Conseillers Privés , & les Officiers de la Maison de S. M. draperont leur carosses , chaises & autres voitures , & mettront leurs domestiques de livrées en drap noir. Durant les six premiers mois ,
il

JUILLET. 1727. 1693

il ne sera permis à qui que ce soit de porter des Ecussions, ou Armoiries peintes sur les carosses &c, ni de se servir sur ces voitures d'aucuns clous vernis ou de metal. S. M. permettant néanmoins à ses Officiers militaires de paroître à la Cour en rouge avec garniture noir. Ceux qui ont ordre de mettre leur livrée en drap noir, auront aussi à leur faire porter sur l'épaule des nœuds de rubans de la couleur de leur livrée.

La Chambre du lit du Roi est tendue de drap violet, celle de la Reine de drap blanc, & les autres appartemens de drap noir. L'habit du Roi est de drap violet, & celui de la Reine de bazin noir. Les Conseillers Privés n'ont que trois boutons à leur habit, les autres Seigneurs & Gentils-hommes en ont jusqu'au milieu du juste-au-corps.

*Adresse du Clergé de Londres présentée
au Roy.*

TRES GRACIEUX SOUVERAIN.

Nous les très humbles & très fideles Sujets de V. M. l'Evêque de Londres, le Doyen & le Chapitre de l'Eglise Cathedrale de S. Paul, & le Clergé des Villes de Londres & de Westminster, prenons la liberté de lui témoigner combien nous sommes sensibles à la mort du feu Roi son Pere, notre gracieux Souverain, dont les soins paternels pour son peuple, &

I iij les

les peines également heureuses & assidues, pour nous assurer notre Religion & nos libertés, contre les différentes entreprises qui ne tendoient qu'à nous en priver, nous doivent rendre sa memoire chere, à nous & à notre Posterité.

Nous offrons à V. M. comme le premier Tribut de notre devoir, notre très sincere felicitaton sur sa paisible & heureuse succession au Trône de ses ancêtres; & nous reconnoissons, par de très humbles actions de graces, cet e preuve signalée de la bonté de Dieu envers nous, qui a bien voulu le remplir par un Prince, dont la benignité, la clemence & les autres vertus Royales le porteront toujours à travailler de tout son cœur au bonheur de ses peuples, & dont l'experience, la conduite, la vigilance & la fermeté accompliront, sans doute, ses desirs, moyennant la direction & l'assistance du Tout-puissant, que nous ne manquerons point de lui demander continuellement dans nos prieres.

La prompte Declaration qu'il a plu à V. M. de faire, que la conservation de la Constitution telle qu'elle est aujourd'hui heureusement établie, dans l'Eglise & dans l'Etat, fera votre premier, & toujours votre principal soin, demande une reconnoissance toute particuliere de vos Evêques & de votre Clergé. Nous promettons sincerement à V. M. que nous travaillerons toujours à l'avancement de ces grandes fins, & que dans nos differents états nous tâcherons de rendre votre administration aisée, & votre regne heureux.

Dieu veuille diriger tous vos Conseils à sa gloire & au bien de ces Nations que sa sage & & bonne Providence a confiées à vos soins! Puissent les benedictions divines descendre
conri-

JUILLET. 1727. 1695

Continuellement sur V. M. sur votre auguste Compagne, notre gracieuse Reine, & sur votre Famille Royale ! Puisse la justice, la verité & la Paix être le soutien de votre Regne ! Puisse nous enfin demeurer long-tems un peuple heureux & florissant sous le favorable & sage gouvernement de V. M.

Réponse du Roi.

L'empressement que vous marqués à me donner un temoignage de votre devoir & de votre fidelité, & le juste sentiment que vous avés de mon affection pour l'Eglise établie & de mon désir à faire le bonheur de mes peuples, me donnent beaucoup de joye & de satisfaction. Vous pouvés être très assurés que la protection de l'Eglise & du Clergé, dans la jouissance de leurs droits & privileges, sera mon soin particulier pendant tout le cours de mon Regne.

Extrait du Discours fait à la Reine par l'Evêque de Londres au nom du même Clergé.

Le Clergé de Londres &c. vient d'offrir sa cordiale felicitacion au Roi sur son paisible & heureux avenement au Trône, & il souhaite de s'acquitter du même devoir envers V. M. & de lui demander la permission de se recommander à sa protection Royale, convaincu (par votre attachement inébranlable à la Religion Protestante, même contre les tentations d'une Couronne qui vous a été offerte autrefois, & par les égards que vous avés toujours eu depuis pour la Constitution de notre Eglise,) que cette même Eglise & son Clergé trouveront en V. M. dans toutes sortes d'occasions, une veritable amie & une puissante Avocate.

IV De

1696 MERCURE DE FRANCE:

De notre côté nous ne cesserons point de prier Dieu &c.

Adresse de la Ville d'Exeter présentée au Roi par M. Samuel Molyneux, le 3. de Juillet à Kensington.

TRES GRACIEUX SOUVERAIN.

Nous les très humbles & très fideles Sujets de V. M. le Maire, les Echevins, les Membres de la Justice & les principaux Habitans de votre Ville d'Exeter (que sous le Regne de votre glorieux Pere, notre dernier Souverain, d'heureuse memoire, vous, seul heritier presomptif des Couronnes Imperiales de ces Royaumes, aviez gracieusement prises sous votre protection immediate) nous trouvons doublement obligés, & plus particulièrement que tous les autres Sujets de V. M. de participer à la douleur & à la surprise que lui a causé un evenement aussi grand & aussi triste que celui de la mort inopinée & imprevue du Roy votre Pere.

Si la providence, en nous privant d'un Roi sage, nous avoit exposé aux difficultés qui accompagnent ordinairement une minorité, la perte que nous venons de faire seroit insupportable à la Nation; mais comme en nous ravissant un Prince aussi avancé en âge & aussi près de la fosse qu'il étoit comblé de gloire, elle nous en donne un autre qui est dans toute sa vigueur, & dont nous avons autant experimenté la sagesse que son affection pour la Grande-Bretagne nous est connue, nous nous soumettons avec resignation & avec une gayeté chrétienne à sa divine volonté, dans l'esperance où nous sommes que sous
l'heu-

JUILLET. 1727. 1697

l'heureux Regne de V. M. la Nation, loin de diminuer, augmentera au contraire en pouvoir au-dedans, & en influence & en credit au dehors.

Vos Peuples auroient pû être persuadés, même sans les assurances de votre parole Royale, de la sûreté de leur Religion, de leurs loix, de leurs libertés & de la conservation de leur Constitution, telle qu'elle est établie aujourd'hui, & dans l'Eglise & dans l'Etat, sous un Prince qui a toujours fait profession de notre sainte Religion, & dont la principale occupation a été de se trouver constamment aux grands débats qui sont arrivés dans le Parlement, afin d'apprendre notre Constitution &c.

Puisse V. M. que nous les Habitans de cette Ville avons le bonheur de voir, de Protecteur benin & gracieux qu'il a toujours été pour nous, aujourd'hui notre Roi, Haut & Puissant, à qui, comme à notre legitime & souverain Seigneur, nous promettons toute fidélité & obeissance de cœur & d'affection; puisse V. M. accomplir & achever le grand ouvrage qui a été si bien commencé par le feu Roi son Pere, de glorieuse memoire, pour le rétablissement de la tranquillité & pour le maintien de la balance en Europe, que Dieu a réservé au bonheur de votre Regne. Puisse ce Regne être long & heureux sur nous, pour la gloire & l'honneur de vous même & pour l'avantage & la sûreté de vos peuples.

On a reçu avis d'Edimbourg & de Dublin que le Roi y avoit été proclamé le 30. du mois dernier avec de très grandes acclamations & autres demonstrations de joye. On reçoit tous les jours des Relations

1998 MERCURE DE FRANCE.

tions de ce qui s'est passé à cette occasion dans les principales Villes & Communautés d'Angleterre.

Le 3. Juillet Mylord Gerard de Coucy Seigneur de Kingsale , dans le Royaume d'Irlande , fut présenté au Roi au Château de Kensington , par Mylord Carteret, Vice-Roi du même Royaume , pour revendiquer l'ancien droit que sa famille a de se couvrir devant le Roi. S. M. le reçut très gracieusement , & lui fit l'honneur de lui donner sa main à baiser , & elle eut la bonté de lui continuer le droit dont sa famille est en possession.

On assure que M^{rs}. Horace Walpole & Etienne Poynts, sont nommés Ministres Plenipotentiaires au Congrès d'Aix la Chapelle.

On a expédié des ordres pour faire revenir en Angleterre les Regimens de Ker , Bisset , earce , & Egerton qui sont en garnison à Gibraltar.

Le 14. de ce mois , les Communes en Grand-Comité résolurent de continuer au Roy George II. actuellement régnant , les mêmes revenus dont jouissoit le feu Roy son pere , & elles ont pris depuis en consideration le Message du Roy , par lequel S. M. leur demande une augmentation de revenu pour la Reine son Epouse , en cas qu'elle la survive ,

JUILLET. 1727. 1699

vive , parce que les pensions assurées par le Parlement ne sont pas suffisantes pour soutenir la Dignité Royale dont cette Princesse est presentement revêtuë.

Le Major Oneby , qui avoit été condamné à mort , pour un meurtre commis il y a quelque-temps , n'ayant pû obtenir du Roy les Lettres de répit qu'il fit demander à S. M. le 13. se coupa la nuit suivante les veines du bras gauche avec un Ganif , sans pousser le moindre cri , & fut trouvé mort dans la prison de Newgate. Les Juges l'ayant déclaré homicide volontaire de lui-même , son cadavre a été enterré sur le grand chemin avec un pieu passé au travers.

EXTRAIT de l'Adresse des Communes , présentée au Roy d'Angleterre.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN ,
Nous.....

La très-gracieuse Harangue que V. M. a prononcée de dessus le Thrône , demande des témoignages extraordinaires de respect & de reconnoissances , sur le soin tendre & paternel qu'il lui a plû d'exprimer pour notre Religion , pour nos loix & pour nos libertés ; & sur les amples assurances qu'elle nous a données , de conserver inviolablement la Constitution de ces Royaumes , telle qu'elle est aujourd'hui heureusement établie dans l'Eglise

1700 MERCURE DE FRANCE.

glise & dans l'Etat, & d'assurer à tous vos Sujets l'entiere jouissance de leurs droits religieux & civils. Comme ces bénédictions sont ce qu'un peuple libre peut avoir de plus cher & de plus précieux, & que ce sont des Privileges particuliers à cette Nation, nous ne sçaurions assez admirer la bonté de V. M. ni exprimer la satisfaction que nous avons de la résolution qu'elle a prise, dans cette déclaration solemnelle, de faire consister son principal soin à procurer le bonheur de son peuple.

Ces différentes & grandes preuves de la bonté de V. M. & son attachement au bonheur & à la prospérité de ses peuples, demandent de nous les retours les plus éclatans de respect, de zele & d'affection pour sa personne & pour son Gouvernement. Comme nous sommes entierement convaincus que notre conservation & nos interêts sont inséparables de ceux de V. M. nous demandons la permission de l'assurer que nous maintiendrons & soutiendrons, au péril de nos vies & de nos biens le droit & le titre incontestable de V. M. à la Couronne Impériale de ces Royaumes, & à tous ses autres Domaines, contre toutes sortes d'entreprises de quelque nature qu'elles puissent être.

Enfin, lorsque nous réfléchissons sur les vertus Royales de V. M. qui nous promettent toutes les bénédictions qui peuvent proceder d'un cœur véritablement grand: lorsque nous considerons le caractère distingué de la Reine, votre Royale Compagne, & le surcroit de bonheur qui résulte de ses augustes qualitez sur votre peuple: lorsque nous jettons les yeux sur votre nombreuse Postérité qui fait le sujet de notre esperance, &

que

JUILLET. 1727. 1701

que nous regardons comme des gages assurés de la durée de votre heureux établissement, pour rendre le poids de la Couronne plus léger & plus glorieux entre les mains de V. M. nous nous sentons indispensablement obligés de l'assurer que nous établirons un tel revenu pour les dépenses du Gouvernement civil de V. M. qu'il sera suffisant pour soutenir l'honneur de la dignité de la Couronne dans tout son lustre.

HOLLANDE - P A Y S - B A S.

LE 26. du mois dernier, l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, prit pour la dernière fois le divertissement de la chasse du Heron, qui finit ordinairement à la S. Jean. Cette Princesse prit ce jour là le douzième Heron de l'année; elle lui fit attacher au pied un anneau avec la date de l'année, & le chiffre de son nom. On lui donna ensuite la liberté comme on avoit fait à plusieurs autres, suivant l'Etiquette de la Cour de Vienne.

Entre les Projets qui ont été présentez à l'Empereur, il y en a un pour l'établissement d'une Banque dans les Pays-Bas Autrichiens; mais sur un fondement tout différent de celles de Londres, de Venise, de Genes & de Hambourg.

La veuve de M. Guillaume Boréal ;
Ambassadeur d'Hollande auprès du Roy
Tr.

1702 MERCURE DE FRANCE.

Tr. Ch. arriva à la Haye le 17. de ce mois , avec le corps de son époux.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LA Reine qui avance heureusement dans sa grossesse, entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles le 2. de ce mois , & S. M. communia par les mains de l'Abbé de Pontac, son Aumônier en quartier.

Le Gouvernement des Ville & Château de S. Malo & Forts adjacens, vacant par la mort du Marquis de Coetquen, a été donné au Comte d'Hautefort - Bosen, Maréchal des Camps & Armées de S. M.

Le Roy a accordé en même-temps celui de Guise, vaquant par la mort du Marquis d'Hautefort, à M. de Contade, Lieutenant General de ses Armées, Grand-Croix de l'Ordre de S. Louis & Major du Régiment des Gardes Françaises. Le Gouvernement de Scelestad, qu'avoit M. de Contade, a été donné à M. de Saint-Pater, Lieutenant General des Armées du Roy.

S. M. a accordé au Duc de Coeslin Evêque de Metz, la permission de faire couper du bois dans les Forêts dépendantes des trois Evêchez, la quantité qu'il en faudra pour bâtir un Palais Episcopal, dont on a fait faire un Modele & un Devis.

Pour hâter les réparations de la Tour de Cordouan & pourvoir à son entretien, on a ordonné qu'il seroit levé 5. sols par tonneau sur

JUILLET. 1727. 1703

sur tous les Vaisseaux qui entrent & qui sortent de la Riviere de Bordeaux, tant François qu'étrangers.

La Compagnie des Indes a eu nouvelle de l'arrivée en France de trois de ses Vaisseaux revenans des Indes ; sçavoir, le *Triton*, la *Vierge de Grace* & le *Jason*. On en attend encore deux autres dans le mois d'Août.

Le 19. de ce mois le Roy quitta le deuil que S. M. avoit porté pendant trois semaines pour la mort de la Czarine, & le lendemain le Roy prit le deuil du Roy d'Angleterre.

On assure que les Garnisons de l'Isle de Ré & de la Rochelle doivent se rendre à la Plaine de Moret, à trois lieuës de Toulouze, où l'on doit former un Camp de 25000. hommes, qui seront commandez par le Duc de Duras.

Le Comte de Monconseil, introducteur des Ambassadeurs, alla le 27. du mois dernier chez Mad^e Boréel, veuve de l'Ambassadeur d'Hollande, qu'il complimenta de la part du Roy & de la Reine, sur la mort de l'Ambassadeur son Epoux.

Le 22. de ce mois, la Reine fut encore saignée par précaution, & S. M. garda la chambre pendant quelques jours.

Le 23. les Demoiselles de la Communauté de l'Enfant Jésus, dirigée par M. le Curé de S. Sulpice, représenterent sur un Théâtre dans la Cour de leur maison, la Tragedie d'Athalie, devant une nombreuse Assemblée, où il y avoit beaucoup de gens de distinction, qui en parurent fort satisfaits.

Le 25. un Voleur nommé l'Allemand, âgé de 17. ans, ayant fait plusieurs vols au Château des Thuilleries, & se voyant poursuivi se sauva dans la Salle des Machines & se cacha dans un coffre qu'il trouva ouvert ; mais il

il s'y enferma trop bien ; car ne trouvant aucun moyen de l'ouvrir après y avoir resté quelque temps , il fut obligé de faire du bruit & d'appeller. On le tira de sa prison , & l'ayant trouvé chargé de plusieurs choses volées , il fut pendu quatre jours après.

Le 29 le Pere Bertrand Monfinat , General des Minimes , accompagné de ses Assistans & de plusieurs Religieux de son Ordre , eut Audience publique du Roy & de la Reine. Il y fut conduit avec les ceremonies accoustumées par le Chevalier de Saintot , Introduceur des Ambassadeurs , qui étoit allé le prendre à Paris dans les Carrosses de L. M ; & après avoir été traité par les Officiers du Roy , il fut reconduit dans les mêmes Carrosses.

Le 30. le Roy entendit dans la Chapelle du Château de Ramboüillet, la Messe de *Requiem*, pour l'anniversaire de la seüe Reine, Marie-Therese d'Autriche, épouse de Louïs XIV. Le même jour la Reine entendit à Versailles dans la Chapelle du Château, la Messe de *Requiem*, pour le même Anniversaire.

La Reine donna une éclatante marque de sa pieté en faisant rendre les Pains-Benis avec beaucoup de pompe & de magnificence le jour de sainte Marguerite dans l'Eglise des RR. PP. Feuillans de la rue S Honoré.

Le R. P. Dom. Jerôme, Feuillant, prêcha l'après dinée, & voici comment il finit son Discours.

Mais , grande Sainte , quoique vous soyez maintenant en possession de la gloire , ne laissez pas de jeter des yeux de compassion sur nous qui sommes exposez à tant de perils & à tant de dangers. Continuez à favoriser de votre protection tous ceux qui viennent vous honorer dans cetteEglise où vos précieuses Reliques reposent

JUILLET. 1727. 1703

posent. Accordez-la surtout à notre auguste Reine qui a recours à vos prières, & qui dans la solennité de ce jour consacré à votre honneur, vient de nous donner des marques si éclatantes de sa piété; employez votre intercession pour l'heureux accouchement de cette pieuse Princesse; obtenez-nous l'heureux succès d'un événement si utile à l'Etat; demandez enfin à Dieu que l'Auguste Pere soit aussi heureux qu'il nous est nécessaire; que l'illustre Mere soit la source d'une sainte & nombreuse posterité; que le précieux enfant que nous attendons puisse dans la suite des temps soutenir la gloire de ses illustres Ayeux; c'est la grace que nous vous demandons avec celle de pouvoir imiter vos vertus dans ce monde, afin de pouvoir jouir un jour de la gloire que vous possédez dans le Ciel, c'est ce que je vous souhaite, &c.

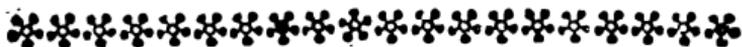
FESTE donnée à Forges, Extrait d'une Lettre écrite de ce lieu le 21. Juillet.

JE vous ai parlé, Madame, il y a quelques jours d'une Fête qui devoit se donner ici à l'occasion de la convalescence de Mad^e la Maréchalle de Villars; le projet en avoit été suspendu; mais il fut avant hier remis sur le tapis chez Mad^e de Moras, où Mes^{de} de Villars dînoient avec Mad^e de Rupelmonde. M. le Chevalier Desalleur qui y étoit aussi, fut chargé de l'exécution. On dépêcha d'abord un homme à Rouen pour faire venir ici un Artificier avec tout ce qui pourroit se trouver dans cette Ville de Boëtes, de Fusées volantes, Pots à feu, Lampions, &c.

Hier Dimanche, la Fête fut annoncée de grand matin à la Fontaine, ce qui attira un concours prodigieux d'habitans des Villages & Hameaux circonvoisins. Toute la compagnie

gnie des buveurs d'eau avoit été invitée de se rendre de bonne heure l'après dînée du même jour aux Capucins, où devoit se passer la cérémonie. Il y eut d'abord une table de Pharaon établie dans un des Bosquets du Jardin, avec une Banque de 300. Louis, & quantité de Tables de Quadrille & de Piquet dans d'autres Bosquets. Dans le même-temps la Marquise de Villars fit l'ouverture d'un Bal champêtre; & après avoir dansé une demie-heure, on laissa le Champ libre à tous les Païsans, Domestiques, & femmes de Chambre, qui composèrent cinq ou six danses en differents endroits du Jardin, au son des Aulbois, Violons, Musettes, Vielles, &c. Sur les six heures on se rendit à l'Eglise pour assister au *Te Deum* qui fut solennellement chanté. Après le *Te Deum*, les Capucins suivis de toute la nombreuse compagnie, se rendirent dans une Allée où étoit dressé un grand Bucher, auquel le R. P. Gardien mit le feu, au son de tous les Instrumens. On fit ensuite défoncer plusieurs Tonneaux de Cidre pour le peuple. Sur les sept heures & demie on alluma tous les Pots à feu, Terrines & Lampions que l'on avoit distribuez dans toutes les Allées du Jardin avec beaucoup d'ordre & de goût: & toute la compagnie s'étant renduë sur la Terrasse vers les 8. heures, on tira un Feu d'artifice qui commença par un grand nombre de Fusées volantes, & finit par le bruit de beaucoup de Boëtes, &c. La Fête fut terminée par plusieurs danses en rond, où toutes les Dames de Forges & des environs dansèrent. Cette Fête a été trouvée des plus galantes & très-bien ordonnée, & pour tout dire, digne de la personne qui en faisoit le sujet.

MORTS.



*MORTS, NAISSANCES,
& Mariages.*

ARmand Joseph le Lievre, Marquis de la Grange & de Fourille, mourut à Paris le.2. Juillet, âgé de 68. ans.

Le 6. M. Joseph-Jacques de Pelluys, Maître des Comptes, mourut âgé de 70. ans.

Le 7. M. Alexandre le Grand, Comte de Saulon, âgé de 19. ans, fils de défunt M. Bernard le Grand, Cdmte de Saulon, Président à Mortier au Parlement de Bourgogne, & de Dame Marie Gagne, mourut à Paris.

François-Marie, Marquis de Hautefort, Comte de Montignac, Baron de Thenon, Vicomte de Segur, Seigneur de Juliac, &c. Lieutenant General des Armées du Roy, Chevalier des Ordres de S. M. Gouverneur des Ville & Château de Guise, mourut à Paris le 8 de ce mois âgé de 73. ans. Il a été inhumé en l'Eglise des Jacobins de la rue S. Honoré.

Dame Marie - Louïse - Adelaïde Durey, épouse de M. Etienne - Claude - d'Aligre, Président à Mortier au Parlement de Paris, accoucha le 27. Juillet d'un fils qui fut tenu sur les Fonts le même jour, & nommé Etienne-François, par M. François-Michel de Verthamon, Chevalier, Conseiller ordinaire du Roy en son Conseil d'Etat, & Premier Président du Grand-Conseil, Commandeur des Ordres du Roy; & par Dame Louïse le Gendre, épouse de M. Jean-Baptiste Durey, Chevalier Seigneur de Mesnieres Bourneville,

&c.

1708 MERCURE DE FRANCE.

&c. Conseiller du Roy en ses Conseils, Président en son Grand Conseil.

Le 17. de ce mois, Dame N. Gardien, épouse de M. François-Elie de Chatenai, Chevalier Marquis de Lanti, premier Capitaine dans le Régiment du Mestre de Camp Général Cavalerie, Chevalier de S. Louis, accoucha d'une fille, qui fut nommée Isabelle-Madelaine le 22. par M. le Blanc, Ministre & Secrétaire d'Etat; & par Dame Isabelle d'Harville, veuve de M. François-Eleanor, Comte Palatin de Dio, Marquis de Monperous, Lieutenant Général des Armées du Roy, Mestre de Camp Général de la Cavalerie Legere.

Le pere & la mere de cet enfant furent mariez l'année derniere, la nuit du 14. au 15. Octobre. N. Gardien est fille de François-Valtegardien, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de S. Lazare, Capitaine dans le Régiment de Vaubecour, & Commissaire des Guerres, & de Dame Jeanne-Françoise de Bufon.

Louïs-Engelbert, Comte de la Marck, Marquis de Vardes, Colonel d'Infanterie, fils de Louïs-Pierre Comte de la Marck, de Icheidem, Baron de Lumay, &c. Comte du S. Empire, Lieutenant Général des Armées du Roy, Chevalier de ses Ordres: & de feuë Dame Marie-Marguerite-Françoise de Rohan Chabot, épousa le 30. Juin, Marie-Anne-Hyacinthe Videlou, Comtesse de Biennassis, fille de feu René-François Videlou, Comte de Biennassis, & de Marguerite Gris de Poys, aujourd'hui épouse de Jean-Baptiste, Marquis de Montesson, Brigadier des Armées du Roy, Chevalier de S. Louis, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Dauphin.

TABLE



T A B L E.

P IECES FUGITIVES. <i>Ode</i> , sur la Colique, 1495	
Lettre sur un Amphithéâtre qu'on voit dans le Gâtinois,	1498
Eglogue,	1514
Historiette,	1521
Isaac, Idyle sacrée,	1538
Reflexions,	1543
Epithalame,	1547
Monologue, Vers, &c.	1550
Découverte de Médailles antiques,	1552
Épître de M. D. S.	1555
Prix de Peinture, donnez par le Roi, &c.	1562
Triplets, à M. de Senecé,	1574
Lettre sur le Squelette d'un Geant,	1576
Explication des Enigmes,	1578
Enigmes à deviner,	1579
Nouvelles Litteraires, &c. Nouveaux Mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus, &c. <i>Extrait</i> ,	1581
Les Pseaumes de David, &c.	1602
Ephemerides des mouvemens celestes, &c.	1604
Critique de la Charlatannerie, &c.	1608
L'Etat de la France, &c.	1611
Bibliothèque des Ecrits des Medecins anciens & Modernes, &c.	1617
Histoire du Théâtre Italien, &c.	1624
Discours prononcez à l'Académie Française,	1628
Prix de l'Académie de Marseille pour	1728.
	1644
Chanson notée, &c.	1646
Spéctacles,	<i>ibid.</i>
L'Horoscope accompli, Comédie nouvelle,	1647

Le François à Londres, <i>idem. Extrait</i> ,	1657
Nouvelles du Temps, de Turquie, &c.	1666
De Russie, & Déclaration du Czar,	1667
De Suede, d'Allemagne, d'Italie & d'Espagne,	1674
D'Angleterre, Proclamation du Roi, &c.	1684
Compliment du Lord Maïor, &c.	1689
Reglement pour le deuil,	1692
Adresse du Clergé de Londres, au Roy,	1693
Adresse de la Ville d'Exeter présentée au Roy,	1696
Extrait de l'Adresse des Communes, &c.	1700
France, Nouvelles de la Cour, de Paris,	1702
Panegirique prêché par Dom Jérôme,	1705
Fête donnée à Forges, &c.	1706
Morts, Naissances & Mariages,	1707

Errata du 2. Volume de Juin.

PAge 1315. l. 14. Pril, *lisez*, Bril. P. 1366.
 l. 14. ce mot, *lisez* ce grand mot P. 1387.
 l. dernière i Loes, *lisez*, si loes. P. 1426. l. 10.
 Karlin, *lisez*, Kaolin, partout. P. 1456. l. 16.
 quatre, *lisez*, quareau. P. 1473. l. 2. Cozzovi,
lisez Cozzoni.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1518. ligne 7. quoi, *lisez* moi. P. 1539.
 l. 5. du b. espïrer, *lisez* expïrer. P. 1560.
 l. 1. sur, *lisez* sur la. P. 1564. l. 23. Hipgin,
lisez Hygin. P. 1590. l. 19. de Dernay, *lisez*
 de Damas. P. 1611. l. 22. 2. liv. 10. sols, *lisez*
 12. liv. 10. sols. P. 1622. l. 22. font *lisez* seront.
 P. 1675. l. 21. Leopole, *lisez* Leopold,